

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3196 du Jeudi 31 Mai 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Police congolaise

Quatre nouveaux commissariats centraux de police créés à Brazzaville

(P.7)

Ambassade d'Italie

Les priorités de Nicolo' Tassoni pour renforcer la coopération entre l'Italie et le Congo

(P.3)

B.c.h (Banque congolaise de l'habitat)

Bientôt la construction de cent cinquante logements sociaux à Kinkala et à Kintélé



Bruno Banzoulou et Fadhel Guizani. (P.2)

Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)

Mutualiser les expériences et les synergies des administrations douanières des Etats

(P.9)

Elections législatives

La participation, un des grands enjeux des législatives

Le premier tour aura lieu le dimanche 15 juillet 2012 (P.3)

Congo-Gabon

Visite de courtoisie du président gabonais à Brazzaville

Mercredi 30 mai dernier, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a effectué une visite de courtoisie à Brazzaville où il est arrivé vers 14h. Accueilli par son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso, avec qui il a eu un entretien au palais du peuple, le président gabonais a visité le quartier Mpila, dévasté par l'explosion du dépôt de munitions du camp du régiment blindé, le 4 mars, et le site des sinistrés de la Cité des 17, à Moukondo, en compagnie de son homologue congolais. Il a dit avoir été très ému par ce qu'il a vu. Ali Bongo Ondimba a quitté Brazzaville, vers 18h.



«L'impact de l'élection de François Hollande sera considérable dans notre pays»

(P.5)

Convention générale annuelle des Mucodec

L'exercice 2011 a démontré que le progrès est toujours au rendez-vous

Bienvenu Maziezoula et Gérard Légier

(P.4)



District de Mayéyé (Département de la Lékoumou)

Le collège de Makanda est officiellement devenu le C.e.g Pierre Passi



Pierre Passi (à g.) après la coupure du ruban symbolique.

(P.5)

Bonaventure Mbaya, président du parti La Convergence citoyenne

B.c.h (Banque congolaise de l'habitat)

Bientôt la construction de cent cinquante logements sociaux à Kinkala et à Kintélé

Fadhel Guizani, directeur général de la B.c.h (Banque congolaise de l'habitat), et Bruno Banzoulou, directeur général de l'Afat (Agence foncière pour l'aménagement des terrains), ont signé, mercredi 23 mai 2012, une convention de partenariat sur la mise en œuvre de la politique de logements au Congo, afin de répondre, efficacement, à la demande croissante des populations en logements décentes. Par cette convention, les deux institutions ont l'intention de mettre en pratique la politique de développement de logements au Congo et ce, par le lancement de deux projets de construction de logements sociaux à Kintélé et à Kinkala. La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée dans la salle de conférence de la B.c.h, à Brazzaville, en présence de Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, des représentants du ministre des finances, du budget et du portefeuille public et du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat.

Dans son allocution, Jean Alfred Onanga, président du conseil d'administration de la B.c.h a donné le sens du programme de construction des logements décentes, lancé par la banque. «Nul ne peut douter dans ce sens, que si l'acquisition d'un logement est l'aspiration de tout citoyen, à accéder à la propriété demeure une équation à multiple inconnues. C'est pourquoi la stratégie nationale de mise en œuvre de la politique de logements a été élaborée dans le but de développer l'offre de logements et répondre efficacement à la demande croissante des populations», a-t-il dit.

Dans ce document intitulé «Mise en œuvre de la politique de logements au Congo», trois leviers essentiels

ont été retenus: le levier de production de terrains lotis, viabilisés et constructibles; le levier de promotion immobilière et le levier du financement de l'habitat».

La convention signée entre l'Afat et la B.c.h offre, de façon réaliste, de bonnes perspectives aux promoteurs immobiliers, ainsi qu'aux particuliers soucieux d'acquiescer un logement.

«Par cet accord, les deux structures vont construire en réalité 150 logements sociaux sur les sites de Kinkala dans le cadre de la municipalisation accélérée du Pool et sur le site de Kintélé, pour contribuer au relogement des populations sinistrées, après la catastrophe du 4 mars. L'Agence foncière pour l'aménagement des ter-

rains est, évidemment, un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière de gestion. Parmi ses principales missions, l'Agence procède aux acquisitions foncières, c'est-à-dire, elle acquiert les espaces de terrain, les aménage et les cède pour l'intérêt général. En tant que promoteur immobilier, l'agence construira des logements à caractère social. Enfin, l'accès à la propriété est une priorité du gouvernement et cela c'est-à-dire l'accès à la propriété doit être possible dans ce pays et pour tout le monde», a confié Bruno Banzoulou, directeur général de l'Afat.

Fadhel Guizani, directeur général de la B.c.h a, quant lui, remercié les acteurs qui les ont accompagnés dans la réussite du partenariat établi à travers la convention signée, une convention, sera le «point de départ pour la matérialisation et la mise en œuvre de la politique de logements au Congo telle qu'initée par le gouvernement congolais et à l'initiative, bien évidemment, de Monsieur le président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso».

Pour sa part, le ministre Pierre Mabiala a mis l'accent sur les responsabilités qu'entraîne le partenariat engagé. «Vous venez de passer une convention



Bruno Banzoulou et Fadhel Guizani.



Pierre Mabiala (à g.)

de partenariat faisant naître entre les deux structures, des obligations réciproques soumi-

ses aux règles de droit commun, en raison des clauses exorbitantes qu'elle comporte

et dans ce sens, vous confère la capacité de participer directement à l'exécution des projets d'intérêt général. A travers cet accord, il existe, désormais, entre la Banque congolaise de l'habitat et l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains, des rapports continus de service public», a-t-il dit.

Le ministre des affaires foncières et du domaine public a insisté l'aboutissement de ce partenariat. «Cette convention, qui constitue l'une des formes d'un contrat-cadre dit de coopération commerciale et de transparence des pratiques professionnelles, est conclue pour assurer le service public foncier de base et d'accès des populations aux logements sociaux. A cet effet, l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains devra acquiescer et constituer des réserves foncières de l'Etat qu'elle devra, d'abord, aménager, avant de les céder pour la réalisation de cet important projet, cher au président Denis Sassou Nguesso, dans le cadre du «Chemin d'avenir». Il vous revient, donc, d'en assurer la totale exécution d'autant plus qu'une convention passée n'est pas à abandonner dans un tiroir de bureau», a-t-il déclaré.

Pierre Mabiala a aussi donné une idée des travaux qui seront réalisés: «Dans ces quartiers, nous allons tracer des caniveaux, installer des câbles électriques, des câbles de téléphones, etc. Nous souhaitons que ces travaux se déroulent rapidement, pour entrer dans la modernité».

Esperancia
MBOSSA OKANDZE



LA SOCIETE CONGO IRON SA

porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une réunion qui se tiendra le vendredi 8 juin 2012, à 10 heures, en leurs bureaux de Brazzaville, sis au 70 de l'Avenue du Professeur Locko-Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats-Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination d'un nouveau président;
- Approbation des états financiers de

l'exercice 2011;

- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, à l'effet de statuer sur les projets de résolutions du Conseil d'Administration;
- Questions diverses.

Fait à Brazzaville, le 25 mai 2012

La Direction générale

Elections législatives

La participation, un des grands enjeux des législatives

Ainsi donc, les Congolais en âge de voter sont appelés à accomplir leur devoir civique, le dimanche 15 juillet, pour élire leurs représentants à l'assemblée nationale. Le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a signé le décret convoquant le corps électoral le dimanche 15 juillet 2012, «*en vue du premier tour des élections législatives sur toute l'étendue du territoire national*». Dès lors, les candidatures se bousculent pour ce scrutin dont l'enjeu, entre autres, est le taux de participation des électeurs au vote.

Le constat qu'on peut faire d'emblée est que le drame du 4 mars 2012, provoqué par l'explosion du dépôt de munitions du camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville, n'a pas constitué un cas de force majeure pour reporter le scrutin ni au niveau des circonscriptions touchées encore moins au niveau national. La compétition démocratique poursuit donc son bonhomme de chemin en dépit de ce drame qui a fait 283 morts, des disparus et des milliers de sans-abris. Par ailleurs, alors qu'on s'approche de la date du scrutin, certains observateurs se demandent à quel moment les conclusions de la concertation nationale d'Ewo vont être entièrement appliquées, en ce qui concerne les réformes de la

Conel (Commission nationale d'organisation des élections), alors que d'autres, particulièrement à l'opposition, continuent de douter de la fiabilité des listes électorales. Quoiqu'il en soit, la convocation du corps électoral par décret présidentiel traduit bien le fait que les élections législatives vont se tenir à la date prévue. Ce qui sous-entend que la démocratie congolaise se porte bien, avec la tenue, de manière régulière, des élections, quoiqu'en ce qui concerne certaines institutions de la République, le renouvellement des mandats ait été abandonné aux calendes grecques, exposant ainsi leurs dirigeants à l'illégalité de leur autorité. Sur le plan politique, l'un des enjeux des élections législatives au Congo-Brazzaville est le

taux de participation. L'électorat congolais semble accuser une certaine lassitude, en raison principalement du fait que, jusque-là, les élections ne permettent pas d'alternance véritable. Mais, en réalité, les choses ne seront plus comme avant. D'ailleurs, le gouvernement, par l'entremise du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, exprime sa volonté d'organiser un scrutin transparent et équitable. On l'a vu avec les élections sénatoriales partielles du 9 octobre 2011, où une grande figure de l'opposition, Ange Edouard Pongui, a fait son entrée au sénat, alors qu'une grosse pointure de la majorité, Benjamin Bounkoulou, a été recalée. D'ailleurs, ces élections législatives seront marquées par la participation de la plupart des partis de l'opposition, comme l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie) de Mathias Dzon, qui a décidé de présenter des candidats. Traditionnellement, l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) et l'U.d.r-Mwinda (Union pour la démocratie et la république) sont au rendez-vous du scrutin législatif, com-

me en 2007. Cette fois, ces partis alignent également leurs candidats, indépendamment des alliances. Au niveau de la majorité, c'est le chacun pour soi au premier tour. Le P.c.t a présenté ses candidats dans toutes les 139 circonscriptions électorales que compte le pays. Ce qui provoque le courroux de certains alliés qui vont devoir croiser le fer avec des candidats du principal parti de la majorité. Les alliances ne pourraient jouer qu'en cas de deuxième tour. Mais, il faut craindre les blessures, les rancœurs que peuvent provoquer le premier tour comme on l'avait vu à Abala (Département des Plateaux) en 2007. Heureusement que la réconciliation avait permis de rétablir la fraternité entre les fils d'un même coin. Les élections législatives de 2012 pourraient traduire une certaine reconfiguration de l'assemblée nationale, mais l'actuelle majorité pourrait bien demeurer en place, car l'opposition n'a pas de stratégie d'envergure nationale, pour renverser la situation.

Joël NSONI

Ambassade d'Italie

Les priorités de Nicolò Tassoni pour renforcer la coopération entre l'Italie et le Congo

Le 2 juin marque la date anniversaire de la création de la République Italienne. A Brazzaville, la cérémonie d'anniversaire aura lieu le vendredi 1^{er} juin. A cette occasion, dans un entretien à sa résidence, mardi 29 mai dernier, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolò Tassoni Estense Di Castelvecchio, a fait le point de la coopération entre son pays, l'Italie, et le Congo.

Nicolò Tassoni Estense Di Castelvecchio se réjouit, tout d'abord, de voir que c'est l'Italie qui a été le premier pays à annoncer la remise de la dette du Congo, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative P.p.t.e (Pays pauvres très endettés). «*En quelque sorte, nous avons un peu ouvert la route pour ce processus très important, car il a permis au Congo de repartir, je dirais, sur des bases financières plus solides, plus saines et plus sereines*».

L'un des acteurs clé de la coopération entre l'Italie et le Congo, c'est la société pétrolière Eni. Le diplomate italien a «*beaucoup d'admiration pour la façon dont Eni travaille dans ce pays*». Selon lui, «*Eni est, peut-être, la première société qui s'est engagée dans des partenariats gagnants-gagnants avec les Etats où elle exerce son activité d'exploitation pétrolière, donc cassant un peu le monopole des grandes compagnies, des grandes firmes qui avaient une méthode différente de négociations*». A l'entendre, la centrale électrique à gaz de Côte Matève est le fleuron de la coopération entre l'Italie et le Congo. «*La Centrale électrique à gaz du Congo est un autre pas de cette stratégie d'accompagner le développement du pays, notamment sous deux points de vue: le premier, c'est d'assurer une auto-suffisance énergétique du Congo, et le deuxième, c'est de donner une rentabilité à l'exploitation du gaz qui est extrait ensemble avec le pétrole et qui, traditionnellement, se perdait dans le processus. C'est une question de meilleure gestion des ressources, de ne pas gaspiller les ressources et ça crée un potentiel important de production électrique*», a-t-il estimé.

«*Donc, la construction de la centrale électrique du Congo à Pointe-Noire est un autre exemple de cette vision de partenariat de long terme, entre Eni et l'Etat congolais. Ce qui est très qualifiant sur le plan des relations bilatérales et du développement du pays, en terme général. En plus, je suis content, parce qu'à cette centrale, il y a un contenu important de technologie italienne. Ça permet aussi de faire avancer d'autres domaines technologiques dans lesquels mon pays a des compétences. C'est presque impossible de parler de coopération entre le Congo et l'Italie sans parler de Eni*». Pour son mandat en tant qu'ambassadeur d'Italie, Nicolò Tassoni Estense Di Castelvecchio entend renforcer la coopération, surtout sur les plans économique et culturel. «*Moi, j'ai un mandat en même temps facile et difficile, parce que les rapports sont tellement*



Nicolò Tassoni Estense Di Castelvecchio

bons qu'on pourrait dire que, finalement, tout roule, c'est le beau fixe et donc il n'y a pas grand-chose à faire. Mais, en même temps, moi je pense qu'il y a énormément des secteurs de coopération qui pourraient être développés davantage. Donc, j'ai beaucoup travaillé pour présenter aux autorités congolaises, des opportunités communes dans les domaines des infrastructures et des services, en mettant en contact un nombre important d'industriels italiens, de partenaires économiques avec les autorités locales».

«*L'autre ambition que j'ai, c'est de développer le secteur culturel où je trouve qu'il y a beaucoup d'intérêt réciproques, beaucoup de curiosité. Il y a une soif de connaissances de la culture italienne, ici au Congo qu'il faut en quelque sorte satisfaire. On continuera à faire la semaine du cinéma italien, un événement traditionnel qui a déjà beaucoup d'années. Mais, moi j'ai inauguré un cycle de cinéma à histoire qui se fait tous les mois, avec des conférences sur l'histoire italienne que je tiens moi-même à l'Institut français du Congo, qui a un petit public, très motivé*».

«*Mais, surtout, je voudrais développer l'enseignement de la langue italienne, parce que là, il y a une grande attente. L'idée est surtout réussie à ouvrir, et on commencera par Pointe-Noire, une section de la Dante Alighieri qui est notre institut pour la diffusion de la langue italienne à l'étranger, qui donne des cours bien sûr, mais qui fait aussi de la certification des résultats... Je voudrais aussi lancer, la tradition qui est au Congo, des architectes congolais qui ont étudié en Italie. Je voudrais lancer une association des architectes congolais ayant étudié en Italie et créer une dynamique entre eux et les architectes italiens, pour lancer des projets en commun*».

Propos recueillis par J. MBANZA

Kinkala (Département du Pool)

Lancement de l'opération de distribution des tôles aux ex-combattants

Conformément aux instructions données par le président de la République, lors de sa visite de travail à Kinkala le 3 mai dernier, l'opération de distribution des tôles aux ex-combattants a été officiellement lancée mardi 29 mai 2012, à la place Matsoua, à Kinkala, par Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, en présence du préfet, Jean-Michel Shanga, de l'administrateur-maire Anne Marie Bernardine Malonga et du sous-préfet de Kinkala, Joseph Kitsari, de l'évêque Mgr Louis Portella Mbuyu, de Chris Antoine Walembaud, directeur de cabinet du délégué général à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre, François Bouesse, représentant du haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, Félicien Mabika, représentant du commissariat général du comité de suivi de la convention pour la paix. A cette occasion, un groupe de 37 ex-combattants ont reçu, à chacun, 20 tôles et des pointes.



Jean-Baptiste Ondaye remettant un échantillon des tôles aux ex-combattants.

paix et que tout devait être mis en œuvre pour la préservation et la consolidation de la paix. La cérémonie de ce jour est à considérer, à juste titre, comme une réponse à cet impératif», a-t-il déclaré.

«*La distribution des tôles se fait, certes, avec un grand retard. Je voudrais rappeler, ici, que c'est pour des raisons indépendantes de la volonté du haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et du gouvernement que ce retard a été enregistré. En effet, la structure chargée de la mise en œuvre du programme de réinsertion des ex-combattants a dû faire face à une difficulté majeure, à savoir à la mise à disposition de la liste des principaux bénéficiaires*», a-t-il dit et de poursuivre: «*Nous osons croire, aujourd'hui, que cette difficulté sera surmontée, puisqu'au cours de l'une des dernières rencontres organisées entre la délégation générale chargée de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre et le haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, les deux parties se sont conve-*

nues d'établir ladite liste sur la base des ex-combattants ninjas ayant remis les armes». Le ministre Ondaye a rassuré que «*le lancement de cette opération de remise des tôles se poursuivra pendant quelques jours dans les districts. Chaque ex-combattant bénéficiera d'un kit de construction comprenant vingt tôles et des pointes pouvant lui permettre de se construire une petite habitation*». Selon lui, cette opération est le premier pas dans le processus de réinsertion socio-économique des ex-combattants, grâce aux subventions qui leur seront accordées, pour développer des micro-projets dans différents domaines de l'agriculture, la pisciculture, le petit élevage, le petit commerce, etc. Signalons que c'est depuis 2008 que les ex-combattants attendaient leurs tôles, qui étaient alors stockées à la préfecture de Kinkala. Au départ, ils devaient être près de cinq mille ex-combattants devant bénéficier de ce don. Le lancement de l'opération les a réjouis et rassurés énormément.

Pascal-Azad DOKO

Le lancement de l'opération de distribution de tôles aux ex-combattants, dans le département du Pool a mis ainsi un terme à un vieux litige. C'est le président Denis Sassou Nguesso, lors de sa visite à Kinkala, qui avait tranché l'affaire, en demandant à son secrétaire général, Jean-Baptiste Ondaye, de procéder à la distribution des tôles destinées aux ex-combattants dans le Pool, avant la fin du mois de mai.



Jean-Baptiste Ondaye.

se de réinsertion économique». Pour sa part, le ministre Ondaye a rappelé la décision du chef de l'Etat, lorsque s'était posé le problème de la distribution des tôles aux ex-combattants. «*La diligence mise dans la résolution de ce problème témoigne, s'il en était besoin, le très grand prix que le président de la République attache à la paix sur l'ensemble du pays. Aussi n'a-t-il de cesse de relever, dans ses propos tenus à diverses occasions, qu'aucun développement n'est possible sans la*

Technocrate aguerris, Jean-Baptiste Ondaye n'a pas traîné avec le dossier. Il a lancé l'opération dans les délais prescrits par le chef de l'Etat. Plus d'une centaine d'ex-combattants ninjas, rassurés par la présence du secrétaire général de la présidence de la République, étaient là. Pour les besoins de la cérémonie, 37 d'entre eux ont reçu, à chacun, vingt tôles et un lot de pointes. Dans son mot de bienvenue, où il a rendu «*un hommage déférent et appuyé au président de la République*», Jean-Michel Shanga a fait savoir que «*cette opération concerne particulièrement ceux qui avaient rendu leurs armes. Mais, elle ne constitue pas une fin en soi, puisqu'elle sera suivie d'une pha-*

Convention générale annuelle des Mucodec

L'exercice 2011 a démontré que le progrès est toujours au rendez-vous

La Fédération des Mucodec (Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit), constituée par le Conseil d'administration et la Direction générale, a tenu sa 9^{ème} convention générale annuelle, dans la salle de conférence Georges Coudray, à son siège, à Brazzaville, le 25 mai 2012, sous le patronage de son président, Bienvenu Maziezoula, en présence de Gérard Légier, directeur général du réseau Mucodec. Comme de coutume, la convention s'est tenue pour boucler les assemblées générales ordinaires des Caisses locales et des Délégations générales. Pour l'exercice 2011, le tableau financier présenté révèle un net progrès de l'activité des Mucodec à travers le pays.

La 9^{ème} convention générale annuelle a bouclé le cycle des assemblées générales des 33 Caisses locales du réseau Mucodec et des trois assemblées générales des Délégations générales, qui se sont déroulées respectivement à Oyo, à Pointe-Noire et à Brazzaville, réunissant les présidents et les gérants des Caisses locales. La dernière instance a été l'assemblée générale de la Fédération des Mucodec, tenue le jeudi 24 mai 2012, avant que n'intervienne la convention. Au cours de toutes ces assemblées générales annuelles, le constat fait est que le réseau Mucodec connaît une croissance significative de son sociétariat. L'ouverture de la Convention a été marquée par la diffusion d'un documentaire vidéo, intitulé «Mucodec, une aventure humaine», réa-

nistrateurs, au courant de l'année 2011, se sont focalisés sur l'objectif stratégique adopté par le conseil d'admini-



L'assistance composée des partenaires...

nistration, à savoir: fidéliser les sociétaires. Les actions entreprises pour réaliser cet objectif ont démarré en 2010. Dans cette lancée, les deux organes de la Fédération (Conseil d'administration et



Bienvenu Maziezoula et Gérard Légier.

2011 se sont davantage matérialisés par l'augmentation du taux de pénétration des Mucodec au sein de la population congolaise. Le corollaire de l'action de proximité a été la bancarisation. En 2011, la po-



... des présidents des caisses locales et des salariés.

poursuivis. Certains bâtiments ont été inaugurés. C'est le cas, entre autres, du siège de la Fédération des Mucodec. La poursuite, en 2011, de la mise en œuvre de cette politique de construc-

tion immobilière a permis d'améliorer la physionomie des Mucodec et de renforcer davantage leur notoriété. L'année 2011 s'est traduite aussi, entre autres, par le respect des lois et règlements de la République, la création de emplois directs et indirects. Le président de la Fédération a expliqué la manière dont la stratégie a été mise en œuvre: «Pour renforcer cette politique, nous avons entrepris, en 2011, l'élaboration de deux dossiers stratégiques importants: le premier porte sur la nouvelle approche de notre politique de formation, qui a

débouché sur la création d'un Centre de formation d'entreprise et le second est axé sur la politique de R.s.e (Responsabilité sociale de l'entreprise) des Mucodec. A cet effet, les Mucodec ont opté de s'inscrire dans la durée, avec une approche de développement durable». Pour sa part, le directeur général, Gérard Légier, s'est réjoui des performances réalisées, tout en manifestant la volonté d'aller plus loin: «Aujourd'hui, avec 50 Caisses locales et Points de vente, nous avons renforcé notre image d'institution financière de proximité. Poursuivant ce déploiement, en 2011, sur tout le territoire du Congo, nous souhaitons enracciner encore, une fois de plus, la Fédération des Mucodec sur tout le territoire congolais». Comme on peut le voir, les ré-



Pendant l'apéritif.

lisé par le Département de la communication. Ce documentaire a montré l'évolution de l'activité des Mucodec. C'est à ce titre que les deux premiers responsables de cette institution, dans leurs déclarations, ont affirmé qu'à ce jour, les Mucodec comptent 266.000 sociétaires. 2011 a aussi été la deuxième année du deuxième plan de développement à moyen terme des Mucodec 2010-2012. Les activités déployées par l'ensemble des salariés, des élus et des admi-

Direction générale), ont mobilisé les salariés et les élus sur cinq axes stratégiques que sont: - poursuivre l'action de proximité; - la bancarisation; - poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil des sociétaires et du travail des salariés et des élus; - renforcer du caractère citoyen de l'entreprise Mucodec; - et enfin promouvoir une synergie des institutions mutualistes de la sous-région. Les résultats indéniables de la politique de proximité en



politique de proximité a permis de bancariser près de 15.100 sociétaires, leur offrant ainsi la possibilité d'accéder aux produits et services financiers de niveau bancaire. La politique de proximité a été appuyée par un outil de communication qui engrange de plus en plus de succès, Radio Mucodec, émettant en modulation de fréquences à Brazzaville, à Pointe-Noire et leurs environs. Les travaux de construction des locaux des Caisses locales à Brazzaville, Pointe-Noire et dans les départements de l'intérieur du pays ont été



Un ballet animant pendant la cérémonie de l'apéritif.

sultats obtenus en 2011 traduisent les progrès faits. Le réseau Mucodec a réalisé 138 milliards de francs Cfa de dépôt, 56 milliards de francs Cfa de crédits, 36 milliards de francs Cfa de fonds propres, 14 milliards de francs Cfa de P.n.b (Produit national brut) et enfin 174 milliards de francs Cfa de total bilan. L'année 2012 se fixe pour objectifs de: - poursuivre l'objectif stratégique de fidéliser les sociétaires; - poursuivre l'extension du réseau; - poursuivre les constructions et enfin déployer les automates (57 distributeurs automatiques des billets) dans le réseau. Pour l'exercice 2012, le conseil d'administration fédéral a reconduit, dernière année du deuxième plan de développement à moyen terme du réseau Mucodec, l'objectif stratégique majeur de 2011, à savoir: fidéliser les sociétaires. Cet objectif sera appuyé de cinq dossiers stratégiques que sont: - le lancement du centre de formation; - la mise en œuvre de la politique de R.s.e qui démarre en 2012 avec des campagnes de sensibilisation des différents acteurs, ainsi que des partenaires; - la création de la Fondation Mucodec; - le plan de développement des Caisses rurales; - et enfin l'élaboration du troisième plan de développement à moyen terme 2012-2015. Signalons que les Mucodec ont pour partenaires le C.i.c.m (Centre international du crédit mutuel français), l'A.f.d (Agence française de développement), la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), les Mucodec (Mutuelles camerounaises d'épargne et de crédit) et le C.m.c.a (Crédit mutuel de Centrafrique). A la fin de la convention, le président fédéral des Mucodec, Bienvenu Maziezoula, a exprimé l'espoir de voir que les progrès se feront avec l'apport de tous. «Les Mucodec ne pourront relever le défi de 2012 que grâce aux efforts conjugués des sociétaires, des élus et des salariés, au renforcement des relations avec notre partenaire de toujours, le Centre international du crédit mutuel français; aux appuis multiformes dont pourraient bénéficier les Mucodec de la part du gouvernement de la République et enfin à la synergie au niveau de la sous-région Afrique centrale».

District de Mayéyé (Département de la Lékoumou)

Le collège de Makanda est officiellement devenu le C.e.g Pierre Passi

Entré en fonction en 2008, le collège de Makanda, débaptisé en C.e.g Pierre Passi, a été, officiellement, reconnu, le jeudi 17 mai dernier, au cours d'une cérémonie, en présence du député Pierre Passi et des autorités locales. Le second collège de la sous-préfecture de Mayéyé a, désormais, ses actes de création, d'ouverture et de débaptisation, que sont les arrêtés signés par Madame la ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

La population du village Makanda, qui abrite le second collège de Mayéyé, s'était levée tôt, le jeudi 17 mai 2012, pour réserver un accueil chaleureux aux invités de marque venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et des quatre autres districts du département de la Lékoumou. L'évènement valait la chandelle, car Mayéyé, comme Zanaga et Komono, vient de bénéficier d'un deuxième collège digne de ce nom.



Pierre Passi.

Prenant la parole, à son tour, Madame le sous-préfet, Joséphine Lounda, a remercié le donateur pour ce bijou réalisé au village Makanda. Elle a indiqué que l'éloignement de l'établissement était l'une des causes de nombreux échecs scolaires.



Les autorités locales et le député Pierre Passi devant le nouveau bâtiment construit.

laires. Aussi, a-t-elle souhaité, en perspective, la possibilité d'ouvrir un lycée technique agricole dans la sous-préfecture, au regard des potentialités agricoles de cette entité administrative, poumon vivrier de la Lékoumou. La première citoyenne de Mayéyé pense, qu'avec la construction du collège Pierre Passi, c'est le développement de la contrée qui est en train de se gagner, palier par palier.

A son tour, le député Pierre Passi a remercié l'assistance pour sa participation à la cérémonie de remise officielle des bâtiments du collège qui porte, désormais, son nom, au gouver-

nement, par le biais des autorités locales. Il a invité les élèves et les enseignants à faire un bon usage de cette structure qui a pour vocation: la formation de l'élite de demain. Il a, enfin, prié les parents d'élèves d'appuyer les enseignants dans l'exercice de la lourde tâche qu'ils ont de former et éduquer nos enfants.

Pierre Passi a, en outre, indiqué que cet établissement scolaire est son apport au programme de société «Chemin d'avenir» du président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui accorde une place de choix au système éducatif national. Après quoi, il a transmis au pré-

fet du département de la Lékoumou, André Omvu, les clés de ce collège.

En fin de comptes, les clés du collège Pierre Passi ont échoué dans les mains du directeur de l'établissement, Anatole Ngoma, en passant par Monsieur Henri Moussa, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la Lékoumou (D.d.e.p.s.a). Ce dernier a, aussi, rendu publics les actes de naissance dudit collège. Il s'agit, notamment, des notes de service du 3 février 2012 portant, respectivement, création et ouverture de ce collège et la note de service du 5 avril 2012 par laquelle Madame la ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a débaptisé ce collège en l'appelant, désormais, C.e.g Pierre Passi.

Le clou de la manifestation a été le dévoilement de l'enseigne portant le nouveau nom du collège, la coupure du ruban symbolique, suivie de la visite de la structure.

Il sied d'indiquer que le C.e.g Pierre Passi, ce sont deux grands bâtiments: le premier, disposant de quatre salles de classe aux normes conventionnelles au milieu desquels se trouve le bureau de la surveillance, le deuxième, abritant le bloc administratif, la salle des professeurs et la salle de lecture. C'est un exemple typique d'un élu du peuple qui a été au chevet du Gouvernement, pour apporter sa modeste contribution au problème d'éducation dans sa circonscription électorale.

Joël ELO

(journaliste à Radio-Congo)

Club 2002 P.u.r

Juste Désiré Mondelé, candidat indépendant à Ouenzé

À moins de deux mois des élections législatives du 15 juillet prochain, le Club 2002 P.u.r a publié, mercredi 30 mai 2012, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, la liste de ses candidats aux législatives et présenté sa stratégie électorale. C'est Juste Désiré Mondelé, secrétaire permanent chargé de la communication, qui a édifié la presse, au cours d'une conférence de presse, sur les enjeux électoraux et l'avenir politique de ce parti, créé par Guy Wilfrid César Nguesso. Par ailleurs, il a annoncé, officiellement, sa candidature, en tant qu'indépendant, dans la première circonscription de Ouenzé. Un choix qui ne remet en rien son appartenance à son parti politique.



Juste Désiré Mondelé.

Selon Juste Désiré Mondelé, sur une quarantaine de candidats présentés, le Club 2002 P.u.r n'a obtenu que vingt places de titulaires et sept de suppléants. Dans les circonscriptions où le parti de Willy Nguesso n'a pas trouvé de terrain d'entente, avec son principal allié, le P.c.t, des candidats du Club 2002-P.u.r seront présentés.

D'ailleurs, le P.c.t a publié sa liste avec les candidats dans toutes les circonscriptions, sans tenir compte des accords et alliances avec les autres partis. Une situation qui risquera d'enflammer la vie politique avec une multitude de candidatures dans une circonscription, pour une même famille politique.

Faute de compromis, Juste Désiré Mondelé a jugé opportun de se positionner en tant qu'indépendant. Il va devoir affronter le candidat du P.c.t.

Comme il n'a pas voulu que son parti se retrouve en situation de concurrence, avec son allié, le P.c.t, Juste Désiré Mondelé a choisi de se positionner en indépendant. «J'ai décidé, après consultation de la base, après une discussion franche avec le président du parti, d'aller en indépendant. De placer notre candidature au-delà des partis, parce que la première circonscription de Ouenzé n'a pas, aujourd'hui, besoin de se plonger dans des querelles politiques. Ce n'est pas une dissidence. Je ne démissionne pas du Club 2002 P.u.r, ni ne tourne pas le dos à la majorité présidentielle», a-t-il expliqué.

Toutefois, il a reconnu qu'aucune disposition des statuts du parti ne lui permet ou ne donne autorisation à un membre d'être candidat sur le label indépendant. Mais, devant la force des choses, il s'est vu obliger de présenter sa candidature, avec l'accord du président de son parti.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Bonaventure Mbaya, président du parti La Convergence citoyenne

«L'impact de l'élection de François Hollande sera considérable dans notre pays»

Ancien ministre, président du parti Convergence citoyenne et membre de l'International socialiste, Bonaventure Mbaya entend porter un éclairage sur la doctrine de ce mouvement, partagée par 144 partis politiques à travers le monde. Dans l'interview ci-après, il se réjouit de l'élection du socialiste François Hollande, à la tête de la France. Pour lui, ce dernier a pris des engagements à travers ses relations avec le comité Afrique de l'International socialiste, pour une rupture avec la France-Afrique.

* Monsieur le président, quelles sont vos impressions par rapport à l'élection du socialiste François Hollande, en France?

** Toute élection d'un socialiste à la tête d'un pays est, pour nous, une occasion de satisfaction, parce que les libertés sociales, la justice sociale, la solidarité et l'économie sociale de marché vont faire des avancées dans cette partie du monde où il a été élu. La suprématie de la haute finance, celle des marchés qui imposent leurs lois à des Etats qui devraient, normalement, être souverains va reculer. En clair, la Banque mondiale et le F.m.i ne doivent pas imposer leurs diktats à des Etats souverains, sans tenir compte des catégories vulnérables qui existent dans ces Etats. Les socialistes disent qu'on peut rééquilibrer les balances des Etats, à partir de la croissance. C'est le combat de François Hollande.

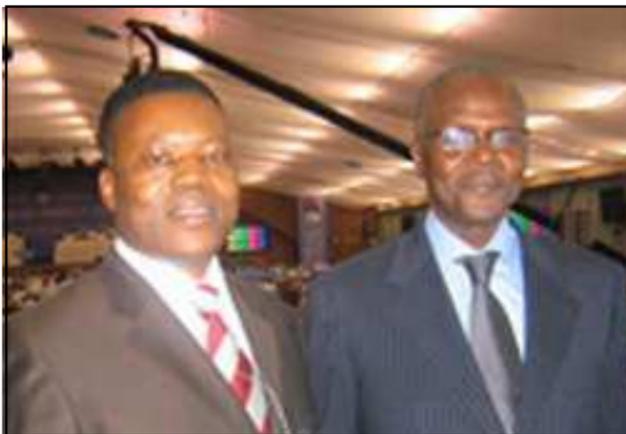
* Peut-on savoir pourquoi, vous étiez, dernièrement, en France. Est-ce pour une rencontre avec le Parti socialiste?

** Je suis allé en France à deux reprises. D'abord, le 14 mars, parce que l'équipe de campagne du président François Hollande m'avait invité, simplement, parce que je fais partie de la cellule du comité Afrique de l'International socialiste qui a travaillé sur la politique africaine de la France, depuis 2005.

Dirigé par le Sénégalais Ousmane Tanor Dieng, ce comité a réfléchi sur les relations de la France avec le continent africain. Le travail a abouti sur un certain nombre de propositions concrètes consignées dans un document que nous avons présenté à François Hollande et son équipe de campagne, dans un échange de camaraderie. Nous avons préparé l'arrivée au pouvoir, en France, de notre camarade socialiste. Nous avons travaillé à cela, et notre document a été adopté en l'état. Je suis reparti, en France, au lendemain du deuxième tour de la présidentielle, c'est-à-dire le 7 mai, parce que François Hollande élu le 6 mai, au deuxième tour, souhaitait recevoir tous ses amis politiques. Le mercredi 9 mai, au cours d'une réception, j'ai eu l'occasion de revoir François Hollande, non pas comme candidat, mais en tant que président élu de la France. Bien entendu, nous avons abordé les questions d'intérêt commun pour l'Afrique, la France et l'Europe.

* En Afrique, beaucoup de gens pensent à des changements de politique africaine de la France, notamment un engagement soutenu à la démocratie. Pensez-vous que François Hollande sera à la hauteur de ces attentes?

** D'abord, je dois dire que dans notre réflexion depuis 2005, nous avons réaffirmé qu'il y



Bonaventure Mbaya et Ousmane Tanor Dieng, président du comité Afrique de l'International socialiste.

aura toujours une politique africaine de la France. Nous distinguons la politique africaine de la France de la France-Afrique. Donc, lorsque les gens se demandent si François Hollande mettra fin à la France-Afrique, je dis oui. Il va travailler à cela. Mais, je crains que les gens fassent l'amalgame entre la France-Afrique et la politique africaine de la France. Il y a la politique africaine de la France qui s'impose, parce que, dans un monde qui se globalise, se mondialise avec des économies qui s'interpénètrent et la terre qui devient un village planétaire, grâce au développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication, il est évident que les peuples sont condamnés à communiquer, dialoguer et coopérer. Donc, la France, cinquième puissance mondiale, aura, nécessairement, une politique africaine qui se justifie pour trois raisons: le passé colonial; la deuxième raison, est celle du destin qui est intimement lié à celui de l'Afrique,

de par le fait colonial et les droits de l'homme; enfin, la proximité géographique. Car, la France est très proche de l'Afrique, l'Europe est le continent le plus proche de l'Afrique. Ainsi, pour des raisons économiques, elle aura toujours une politique africaine.

* Quel est l'impact politique de l'élection de François Hollande dans notre pays?

** L'impact sera considérable dans notre pays. Vous savez que je suis membre de l'opposition. Elle s'est battue, pendant plusieurs années, pour que nous ayons des élections transparentes que le pouvoir a toujours refusées, pour des raisons tactiques et non politiques. Cela ne sera plus possible avec François Hollande. Je peux vous le rassurer. Les choses vont changer, significativement, parce qu'en Afrique, on a tendance à marcher sur les constitutions que nous avons pourtant fait adopter nous-même. Au Congo, nous avons la constitution de 2002 qui a été

confectionnée par la majorité actuelle. Nous, en tant qu'opposition, nous nous sommes accommodés de cette constitution que nous voulons qu'on respecte. Mais, nous constatons que les concepteurs de cette constitution sont les premiers à ne pas vouloir la respecter. Les biens de nos dirigeants ne sont pas déclarés, alors que c'est prévu dans la constitution. Les mandats des élus ne sont pas respectés et nous avons, aujourd'hui, un certain nombre d'institutions constitutionnelles dont les dirigeants sont à mandats échus, on ne les a pas rectifiés: le cas du conseil supérieur de la liberté de communication et de la Cour constitutionnelle. Ces deux institutions sont devenues anticonstitutionnelles et, pourtant, elles régissent la vie de notre pays. Désormais, nous pouvons compter sur une France qui sera à cheval sur les principes démocratiques.

Ensuite, nous avons tous ces chefs d'Etat qui essaient de triper les constitutions, afin de se maintenir au pouvoir. Ce que la France de droite pouvait tolérer pour le Congo, je ne suis pas sûr que la France de la gauche le tolère. C'est à nous, Congolais, de prendre nos dispositions. L'alternance politique n'est pas une fin en soi. Aujourd'hui, dans ce pays qui a quand même souffert, la majorité et l'opposition devraient trouver un modus vivendi pour ne plus renvoyer nos concitoyens dans les guerres fratricides qui ne servent à rien, si ce n'est pas défendre les intérêts de quelques uns parmi nous. Je crois que la dynamique de la concertation d'Ewo était cela. Si le pouvoir a fait une petite ouverture à son opposition pour commencer à dialoguer, mais il faut poursuivre ce dialogue. Je crois qu'Ewo a été une première étape dont nous allons tester l'efficacité avec les élections législatives prochaines.

Propos recueillis par Cyr Arnel YABBAT-NGO

Un militaire écrasé par un train à Brazzaville!

Un train en provenance de Pointe-Noire et roulant vers la gare centrale de Brazzaville, a écrasé un homme, mardi 29 mai 2012, vers 8h, au niveau du petit marché de Maïté, à Mfilou, le septième arrondissement de la ville-capitale. Il s'agit d'un militaire, qui s'est retrouvé au milieu des rails, au moment où débouchait le train. Malheureusement, il répondait à un appel téléphonique. Malgré l'alerte lancée par ses collègues de route, deux militaires, également, et les vendeuses du petit marché, il n'a pas eu le temps de s'éloigner. Projeté par le train, c'est un corps décapité qu'on a récupéré. Cet effroyable spectacle a suscité émotion, peine et pleurs, à la foule qui s'est amassée sur le lieu de l'accident.

Un étudiant a été trouvé mort dans son lit, au quartier Moutabala

La scène s'est passée le matin du lundi 18 mai 2012, à Moutabala, un quartier de Mfilou. C'est sa copine, qui ne vit pas au même domicile que lui, en ouvrant la porte de la chambre de l'étudiant, qui l'a trouvé, allongé, sans vie, dans son lit. Que lui est-il arrivé? Les langues se sont déliées. La victime, qui venait de percevoir sa bourse, aurait été poussée par des amis à les faire boire, dans un bar où ils ont bu jusqu'à se soûler la gueule. Un moment, il a senti un malaise, puis s'est affalé au sol. Ses collègues l'ont transporté, chez lui et l'auraient abandonné dans sa chambre. Des gens suspectent une mort par empoisonnement. Une enquête serait ouverte pour connaître l'origine exacte de sa mort.

Deux véhicules sont rentrés en collision à Ignyé: un mort et quatre blessés!

Une personne a été tuée dans l'accident de circulation qui s'est produit, samedi 26 mai 2012, à Ignyé, une localité située à 45 km de Brazzaville, sur la route nationale n°2, à la suite d'une collision entre deux véhicules. L'un, une Toyota 4X4, à bord duquel se trouvaient cinq personnes, l'autre, un gros camion transportant du sable. On déplore, par ailleurs, quatre blessés, plus ou moins graves, transportés au C.h.u de Brazzaville. L'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident meurtrier. Une fois de plus, l'inconscience des chauffards a fait des victimes innocentes. Une autorité d'Ignyé a déploré le fait que la loi de la jungle prend, parfois, le dessus, sur la route nationale n°2.

A Talangai, découverte du corps d'un homme dans un caniveau!

Les habitants du secteur de la buvette «Solo Penza», dans la rue Ndolo, à Talangai, le sixième arrondissement de la capitale congolaise, se sont réveillés, dimanche 27 mai 2012, sous le choc. Ils ont découvert, dans un caniveau, le corps inanimé d'un jeune homme d'une trentaine d'années, probablement. Les circonstances exactes de sa mort ne sont pas connues. Le corps ne portait aucune trace d'agression, semble-t-il. Aurait-il été assassiné ou est-ce un suicide? On se perd en conjectures. Le corps de l'infortuné a été, finalement, déposé à la morgue municipale et une enquête policière aurait été ouverte.

Une rivière s'est formée derrière le lycée Thomas Sankara, à Nkombo-Matari

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, une rivière s'est formée derrière le lycée Thomas Sankara, situé à Nkombo-Matari, un quartier de la banlieue Nord de Brazzaville, à la suite de la perforation d'un conduit de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) qui laisse échapper l'eau, 24 sur 24 heures. Cette rivière menace la rue et les habitations où les propriétaires ont les pieds dans l'eau. Un citoyen, qu'une radio a tendu son micro, y est allé de son ironie, disant qu'on ira, bientôt, y tendre des filets pour pêcher le poisson. Fait curieux: la S.n.d.e, informée de cette situation depuis deux semaines, ne réagit toujours pas pour remplacer le conduit d'eau défaillant. Elle se fait toujours attendre, alors que c'est dans son intérêt de réparer la fuite d'eau, car cela pénalise ses abonnés. Allez-y comprendre!

Une marche pacifique des sinistrés du 4 mars dispersée par la police à Brazzaville

Il y a encore beaucoup de sinistrés, suite aux explosions meurtrières du camp blindé de Mpila, le 4 mars dernier, qui n'ont pas encore perçu l'allocation d'urgence promise par le gouvernement congolais, mais dont le paiement a été suspendu pour quelques jours. Mardi 24 mai dernier, certains sinistrés ont fait éclater leur colère. Ils ont tenté d'organiser une marche pacifique, partant du Ministère des finances, jusqu'au palais du peuple, pour présenter leurs doléances au président de la République. Malheureusement, ils ont été dispersés par la police et, certains, interceptés, ont été arrêtés et conduits à la maison d'arrêt, où leurs parents ont fait le pied de grue, toute la journée, pour exiger leur libération. Les infortunés y seraient encore, en détention préventive. Et, pourtant, les autorités leur ont demandé de patienter, leur situation étant en voie d'être réglée.

Denis Christel Sassou Nguesso, candidat P.c.t à Oyo

Dans notre précédente édition, on a fait écho de la demande des populations d'Oyo d'avoir comme candidat aux élections législatives, Denis Christel Sassou Nguesso. Leur demande a été entendue. Celui-ci a été retenu par le comité national d'investiture du P.c.t (Parti congolais du travail). Seulement, il a comme suppléant, Justin Yoka. La circonscription unique d'Oyo est toute acquise au P.c.t. Dès lors que le candidat est investi par le parti, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il sera élu.

Elections législatives 2012

La société civile se mobilise, grâce à l'appui de la communauté internationale

La date du premier tour des élections législatives est fixée au 15 juillet 2012, par décret du président de la République convoquant le corps électoral. La société civile congolaise, particulièrement celle spécialisée sur les thématiques des droits de l'homme, de la démocratie et des élections, tient à jouer un rôle déterminant au regard des actions que vient de lancer, à Pointe-Noire, le Fosocel (Forum de la société civile pour les élections libres et transparentes) que préside Céphas Germain Ewangu.

La salle de conférence de Sueco, à Pointe-Noire, a abrité, du vendredi 25 au lundi 28 mai dernier, deux séminaires de formation organisés par le Fosocel au profit, d'une part, des observateurs nationaux, en vue du scrutin du 15 juillet prochain et, d'autre part, des éducateurs communautaires qui se déploient pour les activités de sensibilisation des populations sur l'importance d'accomplir leur devoir civique d'aller voter.

Les observateurs formés n'attendront pas seulement la date du scrutin pour se déployer sur le terrain. Certains ont déjà été mis en mission, pour suivre, à la lettre, la fin des opérations de révision des listes électorales, mener des enquêtes de proximité, pour s'assurer de la bonne ou mauvaise conduite de cette opération vitale à la crédibilité ou non des élections à venir et, ensuite, pour suivre, dans la ville de Pointe-Noire, le déroulement de la campagne électorale et la gestion, par les médias, de la couverture équilibrée ou non de celle-ci, et enfin, d'être dans les bureaux de vote, le 15 juillet prochain.

Lors de la formation dispensée à cet effet, le président du Fosocel, Céphas Germain Ewangu, a insisté sur les règles de conduite à respecter, scrupuleusement, ainsi que la métho-

dologie de travail, afin que le Fosocel dispose des éléments fiables pour apprécier les élections législatives, scrutin du 15 juillet prochain.

Après la formation des observateurs, c'est celle des éducateurs et vulgarisateurs qui a pris le relais, les deux derniers jours. Cette formation a eu pour objectif de doter les animateurs



Les participants au séminaire de formation organisé par le Fosocel à Pointe-Noire, sur les élections.

de connaissances essentielles sur la loi électorale, les enjeux de la démocratie et des élections, ainsi que les stratégies et techniques d'animation des séances de sensibilisation tant inter-personnelles que la sensibilisation du grand public. Au terme de la formation, le



Dix mégaphones ont été mis à la disposition des participants, à l'issue de la formation.

secrétaire général du Fosocel, Maître Modeste Mbossa, a mis à la disposition des équipes retenues, dix mégaphones, en vue d'entamer la mise en œuvre du calendrier de travail arrêté. Le Fosocel envisage d'entamer la mise en œuvre du même programme à Brazzaville, dans les

meilleurs délais, a confié Octave Mandaza, secrétaire général de l'A.p.t.s (Association panafricaine Thomas Sankara). Signalons que les deux composants du projet, à savoir: la sensibilisation du corps électoral pour une participation au scrutin attendu et l'observation des différentes activités pré-électorales, électorales et post-électorales que met en œuvre le Fosocel bénéficie de l'appui financier de plusieurs organismes de la coopération bilatérale et multilatérale, comme le P.n.u.d (Programme des nations unies pour le développement), l'ambassade de France, la délégation de l'Union européenne et de l'organisme américain Usaid. Les activités liées à ce programme intéressent, exclusivement, certains arrondissements, les communes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Daniel OOUNDA

Communiqué de l'UP (Union pour le Progrès) suite au retour de la gauche au pouvoir en France, avec l'élection de François Hollande à la Présidence de la République

Au terme de la consultation électorale française des 22 avril et 6 mai 2012, qui a porté le candidat socialiste, François Hollande, à la Magistrature suprême de la République, la Gauche revient aux affaires, en France, après 17 ans d'opposition.

Le Bureau Exécutif National de l'Union pour le Progrès (UP), réuni, ce jour 23 mai 2012, salue la belle victoire de la Gauche, en France, avec le Parti Socialiste, le Front de Gauche, le Parti Europe Ecologie -Les Verts-, le Parti Radical de Gauche et tous leurs autres partenaires.

L'Union pour le Progrès (UP) apprécie positivement le programme du quinquennat qui s'ouvre en France avec la Gauche au pouvoir, celui-ci étant porteur de grandes valeurs de démocratie et de développement.

L'UP espère que ce programme contribuera à apporter des solutions attendues aux besoins fondamentaux de la personne humaine, aussi bien en France, en Europe, en Afrique que partout dans le monde où les peuples aspirent à la démocratie, à la paix et au bien-être physique et moral. La France devrait jouer un rôle non négligeable dans la marche du village planétaire, en sa qualité de Grande Puissance dans le concert des Nations.

L'UP souhaite que les rapports multiformes de la France avec les pays africains bénéficient, dès à présent, d'une attention conséquente de la part des nouveaux dirigeants français, le tout dans un état d'esprit d'égalité et d'avantages réciproques.

Le Président François Hollande a clamé, haut et fort, son rejet de la «Françafrique» et des élections organisées frauduleusement. Les rapports avec les Pouvoirs africains dont on sait qu'ils sont nombreux à se pérenniser, en truant les élections, devraient rompre avec le paternalisme, la concussion, le copinage et la corruption auxquels des anciens Pouvoirs français nous ont habitués.

L'UP salue cette prise de position capitale qui a rencontré un large écho dans les pays africains où, justement, les fraudes électorales et les résultats illégalement proclamés sont légion et à la base de nombreux conflits fratricides.

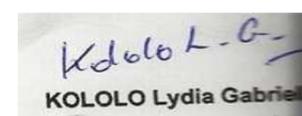
Les peuples africains se souviennent de la Déclaration de La Baule, dans laquelle François Mitterrand conditionnait le concours de la France aux Pays africains, au respect de la démocratie et des libertés fondamentales. C'était «la prime à la démocratie». Chacun sait que cette généreuse promesse ne fut pas consé-

quemment honorée. C'est la raison pour laquelle l'Union pour le Progrès (UP) restera vigilante à cet égard, pour, en cas de besoin, dénoncer tout écart vis-à-vis de cet engagement.

L'Union pour le Progrès (UP) adresse ses vœux de pleins succès à toutes les forces qui ont concouru au retour de la Gauche au Pouvoir en France et se dit prête à œuvrer, sincèrement, pour une franche

collaboration entre nos partis. Fait à Brazzaville, le 23 mai 2012

Pour le Bureau Exécutif National: La Secrétaire Générale, KOLOLO Lydia Gabrielle



REMERCIEMENTS

Le Président du PAR (Parti pour l'Action et la République Mâ), M. Anguio Nganguia-Engambé, remercie sincèrement, le Chef de l'Inspection Divisionnaire des Impôts de Mougali et ses collègues de service, les Parents de la Famille Ndongo-Omion, les Militants et Sympathisants du parti, les Amis et connaissances de France et du Congo qui l'ont soutenu moralement, financièrement ou matériellement, lors du décès, le 12

mai 2012, à Brazzaville, de son frère, M. Ferdinand IKAMA-OKO (Grand-Mémoire), Agent des Impôts, Membre du Bureau Exécutif National du PAR, inhumé le mardi 22 mai au Cimetière Bouka. Que tous trouvent ici l'expression de sa plus profonde gratitude.



Police congolaise

Quatre nouveaux commissariats centraux de police créés à Brazzaville

La création de quatre nouveaux commissariats centraux de police, dans la ville de Brazzaville, trouve sa justification principale dans la volonté du ministre de l'intérieur et de la décentralisation de promouvoir la mise en œuvre d'une police de proximité, c'est-à-dire, l'existence des structures de police et des personnels accomplissant leurs missions au plus près des populations et au bénéfice de celles-ci. C'est, par essence, l'orientation de toutes les polices qui visent la prise en charge immédiate et rapide des préoccupations des citoyens et la réduction, à cette fin, des délais d'intervention. Dans la ville de Brazzaville, l'objectif visant à obtenir le déploiement d'une police de plus en plus proche de la population épouse, donc, la nouvelle configuration d'une cité en mutation vers un statut de mégapole.

Aujourd'hui, deux nouvelles entités administratives portent à neuf, le nombre d'arrondissements qui constituent la municipalité de Brazzaville, confirmant ainsi, si besoin en était, l'extension géographique et démographique considérable et simultanée de la ville-capitale. D'où, subséquemment, l'urgence nécessitant d'une nouvelle cartographie sécuritaire de Brazzaville, qui légitime une nouvelle implantation territoriale des services de police. A noter que la pratique policière congolaise établit le seuil minimal de deux commissariats d'arrondissements pour ériger un commissariat central de police.

des compétences, prérogatives et missions assignées à chaque commissariat central de police, sous la coordination administrative, technique et le contrôle du Directeur départemental de la police de Brazzaville, il est permis d'espérer des prestations de police de qualité, au plus près des populations, marque évidente du niveau croissant de professionnalisme de notre police.

Justification doctrinale et pratique de la réforme

Bras séculier de l'Etat dont il est l'un des grands corps, la police est, par définition, l'ensemble des organes spécialisés grâce auxquels un Etat assure, réalise et accomplit ses missions de sécurisation globale des personnes liées par une commune volonté de vivre ensemble. Sécurisation des personnes et de leurs biens, cela s'entend; mais aussi, sécurisation des institutions qui organisent et garantissent, par le maintien du bon ordre, la vie et la paix civiles. On comprend aisément pourquoi, au sortir de la guerre du 5 juin 1997, qui a vu s'effondrer l'Etat et ses attributs régaliens, les différents gouvernements, depuis, ont eu à cœur de reconstruire la police et de la refonder, conditions essentielles d'une restauration de l'autorité de l'Etat. Dans cette période post-conflit, notre police s'est rebâtie à partir de nouveaux textes et, année après année, revoit son organisation et son fonctionnement, chaque fois que cela s'avère nécessaire. Ainsi, éclosent diverses initiatives touchant la modernisation de ses structures, le renouvellement de ses équipements, la formation cohérente, soutenue et rigoureuse de ses personnels. La doctrine de notre police n'est pas en reste, prônant,



Les quatre commissaires centraux entourant les colonels Jacques Antoine Bouiti et Albert Ngoto.

prioritairement, l'anticipation, la prévention, voire la dissuasion qui lui confèrent un rôle social majeur dans la vie de la cité. Le tout, pour tendre et maximiser une proximité rendue incontournable entre la police et la population. Capitalisant tous les acquis et expériences accumulés avant son arrivée, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a engagé la réforme de la police congolaise proclamée solennellement, le 9 octobre 2010, alors qu'il présidait la cérémonie de clôture du premier stage de commissaire de police organisé à l'E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de la police), à Moukondo-Brazzaville. Les actes fondateurs de cette réforme annoncée sont:

- la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police nationale;
- la loi n°6-2011 du 2 mars 2011 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police nationale.

Cette dernière, ainsi que le décret n°2011-426 du 25 juin 2011 portant organisation du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, ont commandé, subséquemment, la mise en place d'une nouvelle organisation structurelle et fonctionnelle des services de police. Ainsi, au niveau macro, donc des grands ensembles, en dehors de la Direction générale de la surveillance de territoire (D.g.s.t) et de la Direction générale de la sécurité civile (D.g.s.c) qui conservent leurs dénominations, les substitutions ci-après sont enregistrées:

- l'équipement (D.g.a.f.e), à la place du Secrétariat général des services de police;
- l'Inspection générale de la police nationale (I.g.p.n) à la place de l'Inspection générale des services de police;
- enfin, la Direction générale de la police (D.g.p), créée par décret n°2011-427 du 25 juin 2011, en lieu et place de la Direction générale de la police nationale.

La réforme étant intégrale, profonde et devant suivre son cours, l'armature textuelle des différents services de police intègre, maintenant, les niveaux intermédiaires et de base. En ce qui concerne la Direction générale de la police, il va s'agir des directions centrales et des directions départementales. Justement, dans l'esprit de l'ordonnancement actuel des normes juridiques en République du Congo, le ministre Mboulou a signé l'arrêté n°2354/MID/CAB du 21 février 2012, fixant les attributions et l'organisation des Directions départementales de la police, dont la particularité est d'établir une différence en ce qui concerne le nombre des services, entre Brazzaville, d'une part, et les autres départements, d'autre part. En réalité, cette particularité d'évidence historique, tient au statut de la ville-capitale, qui a, opportunément, inspiré le ministre Mboulou à initier la création de quatre commissariats centraux de police, à Brazzaville, à travers l'arrêté n°3319/MID/CAB du 23 mars 2012.

DGP
(Direction Générale de la Police)

Ecole de la gendarmerie nationale (Brazzaville)

La onzième promotion a sorti 380 élèves gendarmes au grade de maréchal de logis

Arrivés en fin de formation, 380 élèves gendarmes de la 11^{ème} promotion, promus au grade de maréchal de logis (sergent), ont porté leurs galons et prêté serment devant le général de division Gilbert Mokoki, commandant de la gendarmerie nationale, mercredi 23 mai 2012, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au sein de leur école, à Brazzaville. C'était en présence des officiers du commandement des Fac (Forces armées congolaises), de la police, ainsi que d'autres officiers et invités, comme les généraux Emmanuel Avoukou, commandant de la garde républicaine, Gilbert Bokemba, commandant de la zone militaire de défense n°9 (Brazzaville).



La 11^{ème} promotion des élèves gendarmes marquant les pas pendant la parade.

Sur un effectif de 391 élèves ayant intégré l'école de la gendarmerie, en mars 2011, seuls 380 dont (306 garçons et 74 filles) ont pu tenir face aux vicissitudes rencontrées au cours de leur formation. Pour en arriver là, les 380 gendarmes ont suivi, douze mois durant, une formation militaire et une formation dite professionnelle, sous la férule du commandant Mesmin Atiga, commandant du groupement des élèves et stagiaires. Le colonel Placide Ngombet, commandant de ladite école, a expliqué le sens de la bipolarité de la formation subie par la onzième promotion. « Cette bipolarité répond, essentiellement, à la double exigence qui couronne le métier du gendarme: la première, celle de faire des jeunes gens des deux sexes en provenance de la vie civile, des militaires capables de faire preuve de dévouement et d'abnégation, pour protéger les populations. La seconde, quant à elle, est destinée à transformer ces jeunes devenus militaires, en militaires de la gendarmerie, c'est-à-dire agents de la sécurité intérieure destinés à remplir les missions de police administrative, de police judiciaire et de police militaire, dans le strict respect des lois et règlements. Vous devez savoir que vous allez exercer un métier difficile, dans des conditions difficiles, mais vous y trouverez des satisfactions à la hauteur des difficultés », a-t-il indiqué. S'adressant aux nouveaux gendarmes, le général Gilbert Mokoki a rappelé leurs missions: « La cérémonie de ce jour consacre la reconnaissance de votre capacité à intégrer le corps des sous-officiers de gendarmerie. Elle vous impose d'accomplir votre mission, qui est aussi votre devoir, avec un état d'esprit spécifique. Pour cela, il vous faudra développer des vertus de courage, d'audace, de volonté, de désintéressement, d'honneur et de disponibilité, pour le respect de la justice et des lois, non par peur, ni faiblesse, mais par conviction ».

Notons que la onzième promotion de l'école de la gendarmerie a été baptisée maréchal de logis Fabrice Alban Ngoyi, gendarme mort dans l'exercice de ses fonctions, le 13 octobre 2005. La moyenne de la promotion est de 13/20 et Rosly Chancel Medinga en est le major, avec une moyenne de (16,19), suivi de Fidolin Opombi (15,77) et d'Ange Gelvy Harold Kinzonzi avec (15,44). Celui-ci, avec les neuf autres élèves gendarmes qui ont atteint une moyenne supérieure de 15/20, ont reçu des certificats d'aptitudes de la gendarmerie, des mains de la hiérarchie. Etre gendarme signifie faire partie d'une corporation et participer activement à tout ce qui contribue à sa renommée. Et sa mission principale est la sécurité des personnes et de leurs biens. Et comme il est de tradition, une parade des gendarmes a clos la cérémonie.

Alain Patrick MASSAMBA

vous vous êtes rendu compte que Total E&P Congo est une entreprise industrielle solide, bien gérée, qui opère dans les règles de l'art». Signalons qu'à cette occasion, les journalistes sont allés en mer, visiter la plateforme Tchilondo, à plus de 25 km au large de Pointe-Noire, avant de monter sur la plateforme Olympia qui sert de base-vie où les journalistes ont suivi une communication sur l'exploitation pétrolière off-shore. Au retour, ils

ont visité la base industrielle de la société. Le lendemain, mercredi 23 mai, c'était la phase théorique où les participants ont eu droit à plusieurs communications faites par huit chefs de département qui ont, chacun, présenté leurs secteurs de compétence. Après toutes ces présentations, un débat s'en est suivi, avec la participation du directeur général, Jacques Azibert.

Philippe BANZ

Total E&P Congo

Des journées portes ouvertes pour la presse nationale à Pointe-Noire

La société pétrolière Total E&P Congo a organisé, du 22 au 23 mai 2012, dans la ville océane, Pointe-Noire, des journées portes-ouvertes, afin de permettre aux journalistes nationaux, de découvrir les activités pétrolières de cette société. L'objectif étant de sensibiliser les professionnels du micro et de la plume sur l'importance de l'activité pétrolière et le respect de l'environnement.

Près d'une trentaine de journalistes, dont des directeurs d'organe de presse publics et privés, venus de Brazzaville et de Pointe-Noire, ont pris part aux journées portes-ouvertes organisées par Total E&P Congo.

avez un rôle à jouer: celui de rendre compte, en informant. Vous êtes le vecteur essentiel de l'information entre nous et le grand public. Devant la complexité de nos métiers, il nous a paru utile de vous recevoir pour vous expliquer, en toute transparence, nos activités. Bien sûr, je ne pense pas que demain soir, au terme de nos journées, vous vous transformerez en ardent défenseur des



Des journalistes participant aux journées portes ouvertes.

compagnies pétrolières, en général, et de Total E&P Congo en particulier. Non, j'espère, sim-

plement, que votre perception des pétroliers sera mieux ajustée, après deux jours et que



REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)22 2815441/222815544/222815786/066606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)222814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

Date de publication: 29 mai 2012
Date limite de dépôt des candidatures: 15 juin 2012

Suite au déclenchement répété des guerres fratricides au Congo, un accord a été signé entre les différentes parties belligérantes en 2003, pour apporter des solutions efficaces et durables, nécessaires à l'instauration d'un climat de paix. C'est dans ce contexte qu'un Programme Conjoint des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, la Prévention des Conflits et la Sécurité Humaine (UNTFHS) vient d'être mis en place. Ce Programme vise à soutenir la réinsertion des combattants, à améliorer la prestation et l'accès des populations aux services sociaux de base, à promouvoir l'autonomisation des communautés et développer une culture de la coexistence pacifique. Ce Programme, grâce à la collaboration de cinq différentes Agences du Système des Nations Unies que sont l'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA, le PNUD et la FAO, cible cinq collectivités de la région du Pool qui sont Mindouli, Kindamba, Mayama, Boko, et Kinkala qui concentrent un nombre important d'ex-combattants et où les affres des guerres ont été les plus importantes. Il s'engage à :

- appuyer les activités génératrices de revenus des ex-combattants;
 - améliorer les services d'eau et d'assainissement;
 - accroître l'accès des ex-combattants, des jeunes à risque et des femmes touchées par les conflits à un meilleur traitement pour le VIH / SIDA;
 - promouvoir une meilleure compréhension et un meilleur accès aux installations scolaires améliorées;
 - faciliter la compréhension des soins de santé maternelle et infantile et des questions de nutrition;
 - aider à l'élaboration d'une éducation civique cadre et d'un programme de prévention des conflits et de consolidation de la paix;
 - aider à la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et fournir une assistance médicale et psychosociale aux victimes de la violence sexuelle.
- En prélude à l'atteinte des résultats attendus sur l'appui conseil et la formation des bénéficiaires, le bureau de la FAO Congo recherche et lance ces avis de vacance de poste pour recruter, conformément aux termes de références ci-dessous, trois (3) consultants nationaux dans les domaines de la Pêche, de l'Agroforesterie et de l'Élevage.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 001/FRCON/2012

TITRE DU POSTE: Consultant national chargé de l'analyse des pratiques existantes dans le domaine de la pêche
LIEU D'AFFECTATION: Brazzaville (avec déplacements intérieurs)

DURÉE: Un (1) mois **DATE DE DEMARRAGE** Juillet 2012
FONCTIONS ET RESPONSABILITES

- Sous la supervision générale du Représentant de la FAO en République du Congo et la supervision technique du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA), et en étroite collaboration avec le chargé de Programme de la FAO, le consultant national devra :
- Préparer un plan de travail détaillé avec chronogramme des activités;
 - Répertoire les pratiques existantes dans le domaine de la pêche au niveau de : production, évacuation, conservation, transformation, conditionnement et commercialisation du poisson;
 - Réaliser l'analyse des données collectées (atouts et contraintes) et dégager les grandes tendances;
 - Formuler des recommandations pratiques réalisables visant l'amélioration des pratiques de pêche, de captures, d'évacuation, de technologies de pêche et du poisson ainsi que l'accès au marché;
 - Mener une étude diagnostique des opportunités économiques offertes par la pêche;
 - Faire la restitution à la FAO des résultats enregistrés sur le terrain;
 - Transmettre et présenter le rapport final à la FAO;
 - Exécuter d'autres tâches à la demande du Représentant de la FAO.

LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

A la fin de sa mission, le consultant fournira à la FAO un rapport final intégrant :

- Les données et supports bibliographiques sur les pratiques existantes et reconnues performantes dans le domaine de la pêche;
- La présentation du nombre d'analyses réalisées ;
- Les points forts et faibles des pratiques existantes examinées;
- Les propositions d'amélioration des pratiques existantes ;
- L'esquisse de la structure d'un module de formation destiné aux populations cibles dans ce domaine.

PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme supérieur dans le domaine de la pêche ou Diplôme

- universitaire en Biologie Animale ou Ingénieur Agronome;
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies;
 - Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture;
 - Expérience avérée dans les programmes de reconstruction post-conflits;
 - Avoir une parfaite maîtrise du français. La connaissance de l'anglais serait un atout;
 - Expérience souhaitée en matière de lutte contre la pauvreté.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 002/FRCON/2012

TITRE DU POSTE: Consultant national chargé de l'analyse des pratiques existantes dans le domaine de l'Agroforesterie
LIEU D'AFFECTATION: Brazzaville (avec déplacements intérieurs)

DURÉE: Un (1) mois **DATE DE DEMARRAGE** Juillet 2012
FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO en République du Congo et la supervision technique du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement (MDDEF) et des autres Ministères concernés comme le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de la Promotion de la Femme (MAEPPF), et en étroite collaboration avec le chargé de Programme de la FAO, le consultant national devra :

- Répertoire, sur base d'une analyse documentaire, les pratiques existantes dans le domaine de l'Agroforesterie à l'échelle nationale;
- Réaliser l'analyse des données issues de la revue documentaire (atouts et contraintes) et dégager les grandes tendances;
- Mener une étude diagnostique des opportunités socio-économiques offertes par l'agroforesterie;
- Faire la restitution à la FAO, en présence des responsables des Ministères susmentionnés, des résultats enregistrés sur le terrain;
- Transmettre et présenter le rapport final à la FAO;
- Exécuter d'autres tâches à la demande du Représentant de la FAO.

LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

A la fin de sa mission, le consultant fournira à la FAO un rapport final intégrant :

- Les données collectées et supports bibliographiques sur les pratiques existantes et reconnues performantes dans le domaine de l'agroforesterie;
- Les points forts et faibles des pratiques existantes ;
- Les propositions d'amélioration des pratiques existantes.
- L'esquisse de la structure d'un module de formation destiné aux populations cibles dans ce domaine.

PROFIL DU CONSULTANT

- Ingénieur Agronome ou Diplôme universitaire en sciences agronomiques ou forestières;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'agronomie et plus spécialement dans le domaine de l'agroforesterie en milieu tropical;
- Expérience avérée dans les programmes de reconstruction post-conflits;
- Avoir une parfaite maîtrise du français. La connaissance de l'anglais serait un atout;
- Expérience souhaitée en matière de lutte contre la pauvreté.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 003/FRCON/2012

TITRE DU POSTE: Consultant national chargé de l'analyse des pratiques existantes dans le domaine de l'Élevage
LIEU D'AFFECTATION: Brazzaville (avec déplacements intérieurs)

DURÉE: Un (1) mois **DATE DE DEMARRAGE** Juillet 2012
FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO en République du Congo et la supervision technique du fonctionnaire de la FAO chargé de l'élevage, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE), et en consultation avec le chargé de Programme de la FAO, le consultant national devra :

- Répertoire les principales pratiques existantes dans le domaine de l'Élevage et établir des fiches correspondantes pour la collecte des données ;
- Réaliser l'analyse des données collectées (atouts et contraintes) et dégager les grandes tendances;
- Mener une étude diagnostique des opportunités économiques offertes par l'amélioration de la conduite de l'Élevage;
- Faire la restitution à la FAO des résultats enregistrés sur le terrain;
- Transmettre et présenter le rapport final à la FAO incluant la synthèse des résultats et de l'analyse et les recommandations pour le suivi et les actions futures à entreprendre ;
- Exécuter d'autres tâches à la demande du Représentant de la FAO.

LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

A la fin de sa mission, le consultant fournira à la FAO un rapport final intégrant :

- Les données et supports bibliographiques sur les pratiques existantes dans le domaine de l'Élevage;
- La présentation de la méthodologie suivie pour les observations et les enquêtes de terrain, y compris le nombre et la distribution des analyses réalisées;
- Les points forts et faibles des pratiques existantes;
- Les propositions d'amélioration des pratiques existantes;
- L'esquisse de la structure d'un module de formation destiné aux populations cibles dans ce domaine.

PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme universitaire en sciences vétérinaires ou Zootechniques
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'Élevage;
- Expérience avérée dans les programmes de reconstruction post-conflits;
- Avoir une parfaite maîtrise du français. La connaissance de l'anglais serait un atout;
- Expérience souhaitée en matière de lutte contre la pauvreté.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Veillez lire attentivement les fonctions et responsabilités ainsi que les conditions minimales exigées à remplir, afin de vous assurer que vos qualifications correspondent bien aux exigences du poste.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

* Veuillez joindre à votre lettre de candidature un CV comprenant les expériences passées sur les projets similaires et au moins trois personnes de référence et une notice personnelle dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site : <http://www.fao.org/VA/adm11f.dot>) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant national chargé de....." et l'adresser à :

Monsieur le Représentant de la FAO,
14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo

* Votre lettre de candidature/motivation doit être saisie à l'ordinateur (si possible), signée et datée.

* Fournir une brève méthodologie (2 pages maximum) sur la façon dont il/elle compte s'y prendre pour mener à terme cette mission avec les résultats escomptés.

* Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

* Si vous vous portez candidat à plusieurs postes, veuillez soumettre une demande distincte pour chacun d'eux.

* Ce poste est ouvert aux candidats des deux sexes. Les candidatures des femmes possédant les qualifications requises sont encouragées.

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

COMMENT REMPLIR LA NOTICE PERSONNELLE (IMPRIMÉ ADMINISTRATIF FAO)

Connaissances linguistiques

Veillez indiquer les langues que vous maîtrisez, la langue maternelle étant mentionnée en premier, en précisant votre niveau de connaissance de chaque langue comme suit:

* Niveau très bon/bon = Connaissance courante: Vous devez pouvoir travailler de manière indépendante dans cette langue, rédiger diverses communications (correspondance, rapports, documents de travail, etc.) et participer activement à des débats et réunions de travail dans cette langue.

* Niveau moyen = Connaissance moyenne: Vous devez pouvoir suivre des débats ou des réunions de travail dans cette langue (il vous sera possible toutefois d'intervenir dans une autre langue officielle de l'Organisation) et participer à des conversations courantes, vous exprimer au téléphone, comprendre des textes et rédiger des communications simples dans cette langue.

* Niveau rudimentaire. Vous n'avez pas la maîtrise de la langue

Connaissances en informatique

* Indiquez vos capacités en matière de traitement de textes et votre aptitude à utiliser des bases de données/tableurs (Excel, Access, par exemple) ou tout autre logiciel de bureautique connu et utilisé.

* Le cas échéant, précisez votre expérience en matière d'entrée/recherche de données et vos compétences en matière de programmation. Indiquez les langages de programmation et les systèmes d'exploitation que vous connaissez.

Études et diplômes universitaires

Indiquez, dans l'ordre chronologique inverse (en commençant par le dernier titre acquis) et avec précision:

* Les années d'études, avec le nom et l'adresse de l'établissement;

* Le diplôme obtenu, dans la langue originale et en français, en précisant la spécialisation et l'année d'obtention du diplôme*;

* Toute autre formation, théorique ou pratique, acquise de surcroît et susceptible d'appuyer votre candidature.

Si vous êtes convoqué pour une entrevue, vous devez fournir à la FAO des copies certifiées de vos diplômes universitaires.

* Par diplôme universitaire, on entend un titre d'études délivré après trois ans au moins de fréquentation à plein temps d'une institution reconnue (soit l'équivalent d'une licence). Par diplôme universitaire de niveau supérieur, on entend un titre d'études qui est au moins l'équivalent d'une maîtrise.

Expérience

* La durée de l'expérience professionnelle acquise est calculée à partir de l'obtention du premier diplôme pertinent.

* Vous devrez démontrer en quoi votre expérience correspond aux exigences du poste.

Autres renseignements

* Le cas échéant, indiquez le nombre de travaux publiés et joignez une liste des publications les plus pertinentes avec leur date de parution.

* Des extraits des travaux écrits ne doivent être joints que sur demande expresse.

Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)

Mutualiser les expériences et les synergies des administrations douanières des Etats

Brazzaville, capitale de la République du Congo a abrité, du 21 au 25 mai 2012, un séminaire sur le renforcement des capacités des administrations douanières dans le cadre d'une harmonisation Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). L'objectif de ces assises était d'identifier les enjeux liés à l'intégration régionale et aux priorités de réformes douanières, le partage des expériences en matière de facilitation des opérations commerciales et douanières, puis développer un plan d'action pour le renforcement des capacités des administrations douanières dans le cadre d'une harmonisation dans cette espace communautaire. C'est Euloge Itoua, conseiller aux douanes et à la fiscalité du ministre des finances, du budget et du portefeuille public qui a clôturé ce séminaire, en présence de Gilles Parent, chef de la mission du F.m.i (Fonds monétaire international) et Jean Alfred Onanga, directeur général des douanes et droits indirects.

Organisées par les finances publiques du F.m.i, en partenariat avec Afritac Centre, ce séminaire qui fait partie d'un programme triennal d'assistance technique a été une occasion pour les participants de partager les expériences sur la réforme des administrations douanières et leurs priorités, qu'en matière d'intégration régionale.



Jean Alfred Onanga.

gions pour l'harmonisation régionale concrète d'autre part. En clair, tout ce qui touche la facilitation des opérations commerciales et douanières au sein des pays membres de la Cemac, y compris le Burundi et la République démocratique du Congo.

Faisant la synthèse de ces assises, Gilles Parent, chef de la mission du F.m.i a déclaré: « Nous nous sommes d'abord imprégnés des ex-



Les officiels pendant la cérémonie d'ouverture.



Les participants...

Plusieurs thèmes ont été développés, au cours de ce séminaire qui s'est déroulé au Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Il s'agit, entre autres de la lutte contre la fraude fiscale. Ce séminaire a permis d'identifier les enjeux liés à l'intégration régionale et aux priorités de réformes douanières des pays membres, faire partager l'expérience des pays participants en matière de facilitation des opérations commerciales et douanières, et développer un plan d'action pour le renforcement des capacités des administrations douanières dans le cadre d'une harmonisation Cémac.

En outre, les participants ont approfondi trois grands thèmes importants

en matière d'intégration régionale, d'une part, tout ce qui touche les tarifs extérieurs communs où l'on a besoin d'une tarification uniforme pour toutes les ré-

férences en matière d'intégration régionale, avant d'examiner ce qui se passe à l'Union européenne, à l'Union économique et monétaire de l'Afrique de



... au séminaire

l'Ouest et à la Cémac, notamment, sur l'état des lieux des réalisations de la Cémac ainsi que des priorités d'action sur lesquelles, elle travaille. Nous avons présenté chacun des pays sur l'état des réformes douanières,

sur des problématiques qu'ils rencontrent en matière d'intégration régionale, avons approfondi trois grands thèmes qui sont très importants en matière d'intégration régionale d'une part, tout ce qui touche les tarifs extérieurs communs où l'on a besoin d'une tarification uniforme pour toutes les régions pour l'harmonisation régionale concrète d'autre part. Nous avons également regardé toutes les mesures de facilitation du commerce ainsi que les facilitations douanières. Nous avons analysé les questions relatives à la lutte contre la fraude. Ceci nous a permis de développer un plan d'action sur les trois prochaines années, qui vont permettre qu'il y ait des mesures concrètes pour renforcer les mesures prises à l'heure actuelle. Ce plan d'action vient d'être finalisé

sauf qu'il reste un certain nombre d'éléments à mettre au point pour le rendre opérationnel. Ce séminaire régional a donné des résultats très intéressants pour les douanes des pays de la Cemac». Clôturant les travaux, Euloge Itoua, conseiller aux douanes et à la fiscalité du ministre des finances, du budget et du portefeuille public a félicité l'ensemble des participants pour avoir réussi dans les délais impartis à aborder tous les points et interioriser toutes les recommandations indispensables au renforcement des capacités des administrations douanières, tout en espérant que cette mutualisation des expériences et des synergies ne s'arrête pas en mi-chemin.



Photo de famille..

ANNONCES

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
B.P: 2459, Brazzaville; Tél: 00(242) 6247000/6631559
Email: sepcnlscongo@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

UNITE DE GESTION DES PROJETS

Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
Brazzaville, le 14 mai 2012

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH et le SIDA (SEP/CNLS) recrute un Responsable Administratif et Financier pour l'Unité Départementale de Lutte contre le SIDA (UDLS) de la Cuvette, dans le cadre de la mise en œuvre des Projets financés par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Titre du poste: Responsable Administratif et Financier.
Lieu d'affectation: Owando.

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 1^{er} juin 2012, avec une période d'essai de trois mois.

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des conditions de travail local.

Description des tâches: Sous l'autorité du coordonnateur de l'UDLS et la supervision du chef d'équipe du projet, le Responsable Administratif et financier de l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida (UDLS) aura pour tâches de:

Contribuer à la planification des activités du programme départemental de lutte contre le VIH et le SIDA;
Préparer le budget de l'UDLS et suivre son exécution en liaison avec l'unité de gestion Fiduciaire;
Assurer la gestion administrative de l'UDLS (correspondances administratives, suivi des dossiers administratifs, etc.);
Produire et tenir à jour les états comptables et financiers;
Assister les missions d'audit et d'appui du projet;
Assurer l'exécution et le suivi financier des contrats et autres documents liés à la passation des marchés en rapport le budget du R9, au niveau du département;
Contribuer à la préparation des rapports hebdomadaires de l'UDLS et des rapports d'activités trimestrielles,

et particulièrement les rapports financiers et logistiques de l'UDLS;

Assurer la gestion du matériel de l'UDLS;
Exécuter toutes les autres tâches, à la demande du coordonnateur, du chef d'équipe ou du responsable de l'UGF.

Conditions de candidature:

Titulaire d'un BTS ou d'une licence en finance et comptabilité ou un diplôme équivalent;
Expérience de travail d'au moins trois ans dans le domaine de la comptabilité;
Capacité d'utiliser l'outil informatique (Word, Excel et un logiciel de comptabilité) et internet;
Capacité de rédaction, notamment des correspondances administratives, comptes rendus et rapports;
Maîtrise de la langue française.

Composition du dossier de candidature: Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

1. Une demande manuscrite;
2. Une lettre de motivation pour le poste;
3. Un curriculum vitae avec attestation de diplôme obtenu;
4. Un casier judiciaire;
5. Les attestations ou certificats de travail;
6. Un certificat de nationalité;
7. Une copie d'acte de naissance;
8. Un certificat médical.

Critères de sélection:

Qualification générale du candidat (diplôme): 20 points
Expérience professionnelle: 30 points;
Qualification spécifique au poste;
Expérience dans la mobilisation et la lutte contre le VIH/SIDA avec les ONG ou les OBC nationales et internationales: 20 points;
Maîtrise de l'outil informatique: 20 points;
Capacité de management: 10 points.
Seuls les candidats qui obtiendront 70 points seront présélectionnés et subiront un test.

Dépôt du dossier de candidature: Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 14 juin 2012, à 14 heures, sous pli fermé, aux adresses suivantes, avec mention «Avis de vacances de poste pour le recrutement du RAF de l'UDLS de la Cuvette»
Conseil National de Lutte contre le SIDA, Secrétariat Exécutif Permanent, Attn: Dr Marie Francke PURUEHNCE,

Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET),
Non loin du CEG NGANGA Edouard
B.P: 2459, Brazzaville; Tél.: (242) 06 663 1559/06 624 70 00/05 551 38 93;
E-mail: sepcnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive
Dr Marie Francke PURUEHNCE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE-LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
B.P: 2459, Brazzaville; Tél: 00(242) 6247000/6631559
Email: sepcnlscongo@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

UNITE DE GESTION DES PROJETS

Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
Brazzaville, le 14 mai 2012

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH et le SIDA (SEP/CNLS) recrute un Assistant en audit interne, dans le cadre de la mise en œuvre des Projets financés par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Titre du poste: Assistant audit interne.

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 1^{er} juin 2012, avec une période d'essai de trois mois.

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la grille de rémunération du SEP/CNLS pour les Consultants prestataires de services de la catégorie Assistant.

Description des tâches: Sous l'autorité de la Secrétaire Exécutive CNLS et la supervision de l'Auditeur interne international, l'Assistant audit interne aura pour principale mission de participer à la réalisation d'audits financiers et opérationnels sur l'ensemble des fonctions du SEP/CNLS et de toutes les structures bénéficiaires au niveau des douze départements du Congo.

Ces audits se décomposeront en différentes phases:

- Préparation de la mission en collaboration avec le management concerné;
- Réalisation des travaux tests/entretiens;
- Diagnostic sur les performances de l'entité auditée;
- Préparation des synthèses avec les opérationnels audités;
- Formalisation du rapport d'audit avec ses recommandations;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations, de la mise en place de nouvelles procédures.

Conditions de candidature:

- Titulaire d'un Bac + 4 en gestion des affaires, management, comptabilité, contrôle et audit ou un diplôme équivalent;
 - Expérience de travail d'au moins deux ans dans le domaine de la comptabilité, contrôle de gestion et/ou audit externe (une spécialisation en audit interne sera considérée comme équivalent);
 - Capacité d'utiliser l'outil informatique (Word, Excel et un logiciel de comptabilité) et internet;
 - Solide orientation en contrôle interne, évaluation des risques et audit opérationnel;
 - Grande capacité d'analyse et de synthèse, capacité de travailler sous stress et intensément;
 - Grande capacité en communication écrite et orale; apte à effectuer des voyages à l'intérieur du pays; capacité d'organisation; travail en équipe; autonomie; rigueur et méthode;
 - Maîtrise de la langue française;
- Sens des relations interpersonnelles, ouverture d'esprits, Excellente moralité et curiosité intellectuelle.

Composition du dossier de candidature: Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

1. Une demande manuscrite;
2. Une lettre de motivation pour le poste;
3. Un curriculum vitae avec attestation de diplôme obtenu;
4. Un casier judiciaire;
5. Les attestations ou certificats de travail;

6. Un certificat de nationalité;
7. Une copie d'acte de naissance;
8. Un certificat médical.

Critères de sélection:

Qualification générale du candidat (diplôme): 30 points;
Expérience professionnelle: 35 points;
Qualification en audit: 25 points;
Maîtrise de l'outil informatique: 20 points.
Seuls les candidats qui obtiendront 70 points seront présélectionnés et subiront un test.

Dépôt du dossier de candidature: Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 14 juin 2012, à 14 heures, sous pli fermé, aux adresses suivantes, avec mention «Avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Assistant en audit interne»

Conseil National de Lutte contre le SIDA, Secrétariat Exécutif Permanent, Attn: Dr Marie Francke PURUEHNCE,
Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET),
Non loin du CEG NGANGA Edouard
B.P: 2459, Brazzaville; Tél.: (242) 06 663 1559/
06 624 70 00/ 05 551 38 93;
E-mail: sepcnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive
Dr Marie Francke PURUEHNCE

Première journée nationale d'O.r.l, à Brazzaville

MTN Congo s'est impliquée fortement pour la réussite de cet événement

La société congolaise d'O.r.l (Oto-rhino-laryngologie), qui regroupe les médecins spécialistes de cette branche de la médecine spécialisée dans le diagnostic et le traitement des troubles du nez, de la gorge, de l'oreille, et de la région tête et cou, évoluant dans les hôpitaux de Brazzaville, a organisé, le vendredi 25 mai 2012, à l'auditorium de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), la première journée nationale d'O.r.l. Grâce à l'appui financier de la société de téléphonie mobile MTN Congo. Les travaux de cet atelier étaient placés sous la direction du Pr. Raoul Massengo, doyen des médecins spécialistes en O.r.l, et du professeur Richard Matanda, venu droit de la R.D. Congo, en qualité d'invité d'honneur.



Visite du stand de Mtn Congo.

Au cours de leurs exposés, les différents orateurs ont révélé que les sinusites représentent l'une des causes de consultations les plus fréquentes en médecine générale et en O.r.l. L'évolution de l'épidémiologie bactérienne et de l'antibiothérapie rendent indispensable une réactualisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques.

Après les différentes communications, Mlle Stella Raïssa Mbaucand, coordonnatrice Merchant mobile Money MTN, a fait la présentation du nouveau service de MTN Congo: «MTN Mobile Money». Un service qui est déjà sur le marché et qui fait la fierté de nombreux consommateurs. «MTN Mobile Money est

Ce service vous offre la possibilité d'avoir votre portemonnaie dans votre téléphone, de transférer de l'argent à vos proches, de payer vos factures et d'acheter le crédit de communication. En effet, pour ouvrir un compte MTN Mobile Money, vous devez vous faire enregistrer auprès d'un marchand agréé et avoir une carte SIM MTN Mobile Money. Le service MTN Mobile Money est facturé selon le type de transaction (versement dans le compte, transfert d'argent, retrait, achat de crédit de communication). Cependant, les avantages qu'offre le service MTN Mobile Money sont simplifiés. Et donc, fini avec les longues files d'attente devant les guichets», a-t-elle précisé.

Les avantages qu'offre le service MTN Mobile Money sont: dépôt ou retrait d'argent dans vos comptes; transfert ou réception d'argent plus facilement et plus rapidement; règlement de vos factures facilement et sans faire la queue; achat de crédit MTN, à tout moment et en toute mobilité. Au terme de cette journée, les participants encouragent les médecins qui œuvrent dans le domaine de l'O.r.l à plus de dynamisme et d'enthousiasme dans le travail. Aussi, ont-ils invités les patients à prendre à bras le corps le problème de santé, surtout lorsqu'il s'agit de l'O.r.l, de consulter le plus vite possible le médecin spécialiste.

La première journée nationale d'O.r.l a réuni près d'une cinquantaine de médecins, venus partager leurs expériences et leurs connaissances sur les enjeux de cette branche de la médecine. Elle visait à apporter des informations nécessaires aux médecins spécialistes, afin d'approfondir des nouvelles connaissances dans le domaine de l'O.r.l. Il a été question de sensibiliser les populations sur l'importance de l'O.r.l, pour une prise en charge efficiente. Au cours de cette rencontre, les oto-rhino-laryngologistes ont suivi plusieurs communications portant sur les infections en O.r.l: «La prescription des antibiotiques dans les sinusites aiguës de l'adulte», développée par le professeur

Ondzotto; «Les complications méningo-encéphaliques d'une sinusite d'origine dentaire: cas

C.h.u de Brazzaville à propos de deux cas», par le docteur Boukassa; «Les extensions

teur Atipo Tsiba; «L'otite externe: pathologie auto-inflamée», par le docteur Akolbout;



L'exposition des brochures des produits d'O.r.l.



Une vue des participants à l'atelier.

clinique», par le docteur Bikindou; «Les suppurations intra crâniennes multiples au

ethmoïdaux-maxillaire d'un rétinoblastome congénital à propos d'un cas», par le doc-

«La tuberculose laryngée au Chu de Brazzaville», par le docteur Itiere.

un service qui vous permet d'avoir un compte bancaire à partir de votre téléphone mobile.

Pascal BIOZI KIMINO

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

«CONSULINT»
SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 159 bis, rue Itoumbi, Ouénzé
Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/11 B 2730
REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE SIEGE

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle reçu le 18 avril 2012, par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville et enregistré le même jour, au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, sous Folio 70/21, numéro 1541, le changement du siège social a été décidé.

Ainsi, le siège social qui était initialement fixé au 159 bis, rue Itoumbi, Ouénzé, Brazzaville, est, désormais, transféré au 144, rue Kintsiélé, Talangai, Brazzaville.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 avril 2012, sous le numéro 12 DA 502;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 19 avril 2012, sous le numéro CG/BZV/11 B 2730.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Programme des Nations Unies pour le Développement

VENTE AUX ENCHERES

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, procède à une vente aux enchères de deux véhicules exposés dans la cour de sa concession située à l'adresse suivante: Angle Avenue Foch/Behagle



Au service
des Peuples
et des nations

Description	Capacité Puissance Energie	N° châssis	N° ou Type Moteur	Kilométrage	Année d'acquisition à l'état neuf	Date de mise en circulation
NISSAN PATROL	7 places 12 CV, Gasoil	JN1TCSY61Z0 559618	TD 42 4169	40728	25 Mars 2006	20 Avril 2006
NISSAN PATROL	7 places 12 CV, Gasoil	JN1TCSY61Z0 559618	TD 42 4169	50006	25 Mars 2006	20 Avril 2006

Ces véhicules peuvent être visités du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00 aux lieux indiqués. Ils sont vendus en l'état sans aucun préalable tant administratif que juridique par le PNUD. Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer, à la réception du PNUD, sise à l'adresse ci-dessus indiquée, leurs propositions de prix dactylographiées, sur une page et par offre, sous enveloppes scellées, avant le 4 juin 2012, à 16h00, en spécifiant les caractéristiques/marques du véhicule, telles que détaillées dans le tableau.

L'enveloppe doit être adressée à Monsieur le Représentant Résident du PNUD:

Angle Avenue Foch/Behagle
B.P: 465, Brazzaville
République du Congo

Elle doit porter la mention «Vente aux enchères» VE/SG/001/2012». Les adjudicataires retenus seront contactés pour paiement comptant du montant dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement doit s'effectuer dans les 15 jours qui suivent, et ce, après avoir présenté les justificatifs de dédouanement.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 17 mai 2012

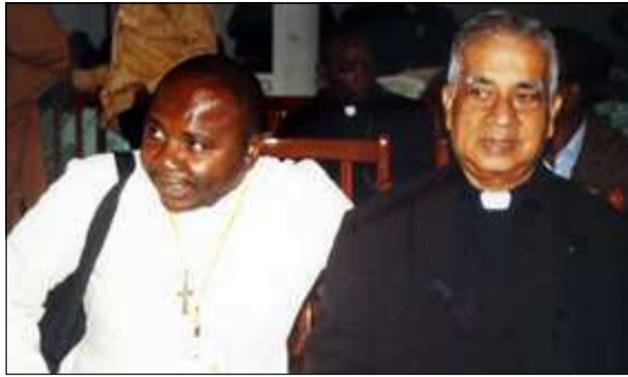
Eloi KOUADIO IV
Représentation Résident Adjoint

Eglise catholique en Inde

Le père Rufus Pereira, prêtre exorciste, s'en est allé vers le Père

Le père Rufus Pereira, prêtre charismatique et exorciste du diocèse de Bombay en Inde, est décédé le 2 mai 2012 à Londres (Angleterre) d'un arrêt cardiaque, alors qu'il était en mission d'évangélisation.

Né le 5 mai 1933, le père Rufus a été membre du Conseil permanent de l'ccrs entre 1997-2003. Il en était, d'ailleurs, le représentant en Asie. Le père Rufus avait organisé en juillet 2011, une rencontre internationale des exorcistes sur le thème: «A l'actuelle mode du vampirisme en Europe et dans le monde, à la schizophrénie et autres troubles mentaux, à l'occultisme et au spiritisme, ainsi qu'aux mensonges malins pendant l'exorcisme». Prenait part à cette rencontre, le père Hogan Larry, recteur de l'Ecole supérieure de théologie de Vienne, en Autriche. Pendant cinq jours, les trois cents exorcistes venus d'Afri-



L'auteur de l'article (à gauche) et le prêtre disparu.

que, d'Europe, d'Asie, d'Amérique ont échangé leurs expériences au monastère de La Jasna-Gora en Pologne. Par la suite, le père Rufus prenait part activement, du 22 au 28 août 2011, au congrès panafricain du Renouveau charismatique de Yaoundé au Cameroun. Congrès qui avait mobilisé 5133 personnes. Le père Rufus a donné plusieurs enseignements et présidé des prières de délivrance par l'effusion du Saint-Esprit.

De son corps frère à cause du poids des années d'un ministère contraignant, l'homme devient une autre personne lorsqu'il est transporté par l'Esprit-Saint. Il a évangélisé dans 90 pays du monde.

Abbé Patrick ETOKABEKA
Aumônier national du
Renouveau charismatique
catholique (Epv) C.i.o -
Brazzaville

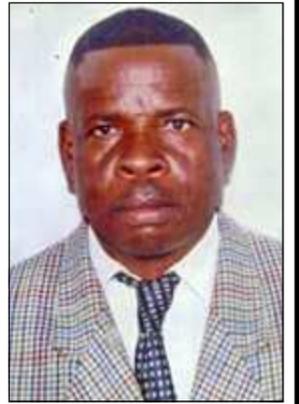
Saint Siège

Le Pape renouvelle «sa confiance à ses proches collaborateurs»

Le Pape Benoît XVI a renouvelé mercredi 30 mai 2012, sa «confiance» à ses collaborateurs et jugé que les «hypothèses» qui se sont multipliées dans la presse italienne à la suite du scandale des fuites «donnent une image du Vatican qui ne correspond pas à sa réalité». A ce propos, le Saint Père a fait savoir: «Je désire renouveler ma confiance et mon encouragement à mes plus proches collaborateurs qui m'aident quotidiennement avec fidélité, esprit de sacrifice dans le silence, à remplir mon ministère», a-t-il ajouté.

REMERCIEMENTS

En mémoire de leur regretté père, frère, oncle, la famille Mbembe, remercie parents, connaissances, amis, les mutuelles des taxis et coasters, les amies «chez maman Clair», papa Dominique et particulier, et les patrons de la 239 FV4 et la 676 HD4, pour leur assistance multiforme reçue lors du décès de FILANKEMBO Noël (Alias Ma Nsoussou), survenu le 3 mai 2012 à Brazzaville, et inhumé le 19 mai 2012 à Nsinga Banana Nkougou (Boko).



Sincères remerciements.
Que le Seigneur reçoive son âme.

REMERCIEMENTS

La directrice de la Capped, le forum des jeunes Entreprises, le personnel et les membres remercient: L'abbé Mathieu Bakalina, curé de la paroisse Saint François d'Assise, la Semaine Africaine, les parents, frères, amis et connaissances; pour leur aide spirituelle et matérielle lors du décès de Madame Annick Clarisse KIFOUANI.



Que l'âme de la défunte repose en paix.

Archidiocèse de Brazzaville

Bientôt, le 120^{ème} anniversaire de la cathédrale Sacré-Cœur

Fondée en 1892 par Mgr Prosper Augouard, missionnaire spiritain, la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville célébrera les 120 ans de son existence, le dimanche 17 juin 2012, lors d'une célébration eucharistique que présidera Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Ci-après, le programme y relatif:

Mardi 12 juin 2012 à 16h30: conférence sur l'histoire de la cathédrale et du père fondateur (Mgr Prosper Augouard)
Jeudi 14 juin 2012: journées portes ouvertes et exposition
Vendredi 15 juin 2012: *11h00: baptême jubilaire des bébés et enfants de 0 à 4 ans et demi *15h00: célébration du 38^{ème} anniversaire de la fraternité des Dames du Sacré-Cœur.
Samedi 16 juin 2012 à 15h00: concert de chants religieux des chorales.
Dimanche 17 juin 2012 à 9h00: messe solennelle du Jubilé des 120 ans de la fondation de la cathédrale Sacré-Cœur, suivie d'un cocktail.

AFFAIRE EN OR A NE PAS RATER CHEZ CFAO MOTORS !!!

Grande promotion d'autoradios KENWOOD

Des autoradios haut de gamme proposant les fonctionnalités suivantes :

- ◆ MP3
- ◆ IPOD, IPHONE
- ◆ USB
- ◆ Branchement haut-parleurs
- ◆ Et bien plus !!

A partir de 74 000 Fcfa TTC



Contactez-nous

A Brazzaville : Boulevard Denis Sassou Nguesso à Mpila ou appelez au 05 504 93 33, 06 665 14 38

A Pointe-Noire : Avenue du Port, 13 rue côte Matève ou appelez au 05 550 17 78, 06 665 44 65.

«CFAO MOTORS, la qualité à votre service.»



Brazzaville : 05 504 93 33 / 06 665 14 38 - 39
Pointe-Noire : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
www.cfaomotors-congo.com



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION



Central African Backbone/ Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo/Projet N°49740- CG/Unité de Coordination du Projet

Avis de sollicitation de manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Responsable Administratif Financier et Comptable du Projet CAB-CIT-Composante République du Congo

I. Mission du Responsable Administratif Financier et Comptable:

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et en collaboration permanente avec le spécialiste en passation des marchés, le RAFC est responsable de la gestion financière, administrative et comptable du Projet. Ses tâches et responsabilités sont les suivantes: · assister le Coordonnateur et les autres membres de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) dans l'exécution des tâches administratives et financières; · élaborer les programmes et budgets annuels du projet, et consolider les budgets des composantes; · Vérifier la conformité du système administratif, comptable et financier mis en place par l'UCP, aux normes du manuel de procédures; · Identifier et notifier au coordonnateur de projet CAB2 CITCG les forces et faiblesses du système mis en place et proposer des actions d'amélioration; · produire les rapports de suivi financier conformément au modèle convenu avec l'IDA; · gérer les réapprovisionnements des comptes spéciaux (établir les demandes de retrait des fonds (DRF)) ainsi que les paiements directs.

II. Qualifications requises:

Le candidat devra: · être titulaire d'un diplôme supérieur en gestion financière, en comptabilité, en contrôle de gestion ou équivalent de niveau BAC+4/5 (DECF/ DESCF, DESS ou équivalents etc.) ou une MSTCF (Maîtrise en Sciences Techniques comptables et Financières);

III. Expériences:

· Avoir une expérience professionnelle globale d'au moins 7 ans dont au moins quatre (4) années d'expérience en matière de gestion administrative et financière des projets de développement financés par les partenaires au développement notamment la Banque mondiale, la BAD ...ou une ONG de réputation internationale à un poste de responsabilité (RAF, DAF) ou d'Auditeur interne; · une expérience prouvée d'au moins 3 ans en cabinet d'audit et d'expertise comptable en qualité d'Auditeur et /ou dans une entreprise

du secteur privé ou parapublic à un poste de responsabilité dans les domaines de la gestion financière et comptable et audit interne (DAF; Directeur/Chef Comptable, Audit interne..) serait un atout considérable.

· avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables; · avoir une connaissance de l'administration l'environnement financier du Congo; · parler et écrire parfaitement le français et avoir de bonnes connaissances (écrit et parlé) de l'anglais; · Avoir une bonne capacité de communication, d'organisation et de travail dans les délais.

V- Composition du dossier:

Le dossier doit être composé des éléments ci-après:

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet;
- Un Curriculum vitae détaillé;
- Les copies des diplômes;

Les personnes intéressées peuvent: se rapprocher de l'Unité de Coordination du Projet; ou par E-mail pour obtenir une version détaillée des Termes de référence du poste.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 11 juin 2012 à 16 H00 heure locale.

VI- Contact:

Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (en face de la MUCODEC la Gare),

Tél: +242 06 835 00 41/B.P: 1420
E-mail: contact@cabcongo.org
Brazzaville-République du Congo
Fait à Brazzaville le 25 mai 2012

Le Coordonnateur
Luc MISSIDIMBAZI

Paroisse Saint-Esprit de Mougali (archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Victor Abagna Mossa reçu dans une ambiance de fête

Dimanche 20 mai 2012, Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, a été reçu dans une ambiance de fête, à la paroisse Saint-Esprit de Mougali (archidiocèse de Brazzaville) et y a conféré le sacrement de confirmation à quatre-vingt-dix-neuf catéchumènes ayant suivi avec succès leur formation catéchétique de base. C'est ainsi que la communauté paroissiale de Mougali était dans la joie de recevoir l'évêque d'Owando qui a foulé, pour la première fois, le sol de cette paroisse devenue «paroisse missionnaire», depuis la célébration du soixantième anniversaire de sa fondation en juin 2011. Présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, cette messe a été concélébrée par les abbés Boris Mokélé, secrétaire-chancelier de l'évêque d'Owando, Yvon Bienvenu Mabandza, Euloge Parfait Diandanga et Patrick Etokabéka, respectivement, curé, vicaire de Saint-Esprit de Mougali et aumônier national du Renouveau charismatique catholique.

C'est dans une grande liesse que l'ordinaire d'Owando a été reçu par les fidèles chrétiens de Mougali vêtus, pour la majorité, de l'uniforme du soixantième anniversaire de cette paroisse,

loyauté et dévouement, les diverses tâches qui sont les leurs dans toutes les circonstances de leur vie sociale et professionnelle. S'adressant aux confirmés, il les a invités à tenir bon sur le chemin qu'ils ont em-



Une vue de l'autel pendant la messe.

vingt-dix-neuf catéchumènes retenus à cette fin sont passés à tour de rôle pour recevoir des mains de Mgr Victor Abagna Mossa le sacrement de confirmation, symbole de la descente de l'Esprit-Saint sur eux. Pendant l'action de grâces, une procession d'offrandes a eu lieu en l'honneur de l'illustre

mation dans cette paroisse, avant de l'inviter à visiter les vingt-neuf mouvements d'apostolat que compte la paroisse à l'honneur. Avant le rite d'envoi, Mgr Victor Abagna Mossa a remercié le curé de l'avoir invité et surtout, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, d'avoir ap-



Mgr Victor Abagna Mossa visitant les différents groupes paroissiaux.

dans une animation liturgique de la chorale «Saint-Esprit Langues de feu» et la schola populaire. A cette cérémonie, qui a coïncidé avec l'ouverture de la septaine ayant prélué la célébration de la Pentecôte, les mots de bienvenue et de remerciements ont été prononcés par des catéchumènes qui ont émerveillé les fidèles chrétiens ayant envahi l'intérieur et l'extérieur de l'église de Mougali. Au cours de l'homélie, Mgr Victor Abagna Mossa, s'exprimant aussi bien en français qu'en lingala, a exhorté les chrétiens à servir de modèles aux autres, en luttant contre la corruption et en accomplissant, avec zèle,

prunté, afin qu'ils puissent répandre, dans la société, l'éclat de la lumière du Saint-Esprit qu'ils vont recevoir, tout en encourageant les autres à devenir eux aussi des disciples du Christ. Dans cette optique, le prélat a exhorté les chrétiens engagés dans le monde professionnel: médecins, infirmiers et autres agents de l'Etat, à être de vrais artisans de la gloire de Dieu, en s'investissant, avec succès, amour, courage et abnégation, au service des autres, sans au préalable, exiger une rémunération pour le service à rendre, car celle-ci relève du ressort de l'Etat. Après l'homélie, les quatre-



Les participants à la célébration eucharistique.

hôte au cours de laquelle, la communauté paroissiale a témoigné la plénitude de sa gratitude à Mgr Abagna Mossa, en lui offrant les présents qui lui ont été destinés. Après le mot de remerciements d'une catéchumène dans lequel elle a souligné que c'est au prix d'un travail rigoureux et pointilleux qu'ils sont arrivés à bon port, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, ayant présenté les caractéristiques de la paroisse qu'il dirige, a remercié l'évêque d'Owando d'avoir accepté de présider cette célébration eucharistique et d'être venu conférer, pour la première fois, le sacrement de confir-

prouvé cette invitation. Aux catéchumènes nouvellement oints de l'Esprit-Saint par le truchement du sacrement de confirmation, l'évêque d'Owando leur a renouvelé ses vœux d'appartenance définitive à l'Eglise Famille de Dieu, tout en continuant à servir inlassablement de modèles aux autres, en vue de répandre la Bonne Nouvelle à tous et de pérenniser, pour toujours l'œuvre du Seigneur sur cette terre des hommes.

Gislain Wilfrid BOUMBA

IX^{ème} dimanche du temps ordinaire-B-
(la Sainte Trinité)

Trinité Sainte, unité indivisible de Dieu

Textes: Dt. 4.32-34,39-40; Rom. 8. 14-17; Mat. 28.16-20

Malgré le dévoilement fait par Dieu à Moïse de son nom: «Je suis» - les fils d'Israël de millénaire en millénaire n'ont que des balbutiements pour essayer de nommer Dieu. Et son envoyé vient de plus en plus «compliquer» l'affaire quand il révèle aux juifs, en commençant par la Samaritaine: «Jesus lui dit: «Moi qui te parle, je le suis». (Jn. 4.26). Ou ailleurs: «Mais si je juge, mon jugement vaut, parce que je ne suis pas seul: il y a moi et le Père qui m'a envoyé». Et par la suite, confirmation du Mystère que nous célébrons ce Jour du Seigneur: «Mais je vais vous envoyer d'auprès du Père le Protecteur, et quand il sera là, l'Esprit de Vérité qui vient du Père, me rendra témoignage». (Cf. Jn. 15. 26 ss).

Voilà révélé au monde le mystère de la Sainte Trinité. Mystère balbutié aussi à notre cœur. L'Eglise nous convie à méditer une semaine après le don de l'Esprit sur ce grand mystère de la Trinité. Dieu est donc Famille de trois personnes: le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Donc Dieu n'est pas solitaire. Tentons d'approcher ce grand mystère pour découvrir que Dieu est communion d'amour. Chaque personne ne retient rien pour elle-même - Au contraire, chacune d'elle est pleinement accueil et pleinement don. C'est dire que la relation trinitaire est gratitude. Ce que commente le théologien Carl Keller: «Le Christ est reconnaissant au Père de la manière dont il conduit sa révélation et son œuvre de salut...Le Père à son tour est reconnaissant au Christ d'avoir accompli l'œuvre de réconciliation par sa mort et sa résurrection. Et les deux sont reconnaissants au Saint-Esprit qui les relie tous, les uns et les autres, le Père, le Sauveur et les humains, par le sentiment de gratitude».

En tant que baptisé «au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit», nous avons devoir de favoriser au mieux en notre cœur la relation d'amour entre le Père, le Fils et l'Esprit. Nous devons laisser l'amour trinitaire se répandre en nous et à travers nous. Nous avons à nous reconnaître, nous qui sommes habités par l'Esprit, que nous sommes ces «outils» dont se sert l'Eternel pour transmettre ses confidences d'amour au monde.

De même que chaque personne divine a son rôle spécifique, de même chacun de nous, frères et sœurs dans le Christ, a son rôle spécifique. Il nous faut nous mirer sur l'œuvre du Père et du Fils à notre égard dans l'Esprit, qui est une œuvre d'amour, amour fait de gratuité, de générosité, de prévenance mais aussi de respect. Demandons, que Dieu fasse de notre cœur «sa demeure». Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste Cec/Cio

Commission épiscopale des moyens de communication sociale

Radio Magnificat lance un appel à la solidarité

A cause des événements du 4 mars 2012, la radio catholique du Congo, Radio Magnificat, a subi des dommages qui lui ont amputé aujourd'hui la possibilité de pérenniser son activité et sa mission. En effet, dans le numéro 3180 du 30 mars 2012, La Semaine Africaine annonçait que l'explosion du dépôt d'armes et de munitions du camp du régiment blindé de Mpila avait sérieusement endommagé et détruit le matériel de cette radio qui était en pleine diffusion. Cette catastrophe l'a secouée au moment où la direction était en train d'opérer une restructuration technique pour mieux célébrer les fêtes de Pâques et refaire son audience. Ainsi, du matériel nouvellement acquis venait d'être détérioré: deux tables de mixage de 24 et 16 pistes, un nouvel émetteur de 700 watts et un autre de 1000 watts (celui-ci déjà en ac-

tivité), sans oublier le système des antennes perturbé. Aujourd'hui, Radio Magnificat bien paralysée a cessé d'émettre. C'est à juste titre que nous lançons un appel retentissant à l'endroit de tous ceux qui se reconnaissent chrétiens, à tous les amis auditeurs (Club des Amis de Radio Magnificat), à toutes les personnes de bonne volonté, ainsi qu'aux institutions de la République habilitées, pour aider à la relance de cet outil de communion, de réconciliation et de paix. Radio Magnificat est au service de la nation congolaise et de tous les Congolais. Elle participe pleinement au développement de notre pays, le Congo. Elle ne peut donc, par conséquent, souffrir d'un quelconque abandon ou d'un triste oubli. C'est dans les moments difficiles et de malheurs que l'on reconnaît les vrais amis, et les

vrais parents aussi, affirme la sagesse africaine; pas seulement quand tout va bien. Comme les petites rivières font de grands fleuves, l'apport de chacun, si petit soit-il, peut aider à la relance correcte de notre radio.

Pour tout contact, voir la cellule de gestion avec Madame Tsendo Adolphine (Tél. 06 660 65 51) et Sœur Marilyn Nganzali (Tél. 06 651 02 19).

Un reçu sera délivré à tout contribuable, avec un justificatif de l'utilisation du don perçu. Que Dieu bénisse tous ceux qui auront aidé Radio Magnificat!
Mail: radiomagnificat@yahoo.fr
milandrice@yahoo.fr
Compte Mucodec Radio Magnificat: N° 239/19464
Brazza Centre.

AVIS DE VENTE

Parcelle au quartier Mougali vers la commune.

Contact:

06 976 58 36
04 420 72 80

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGENC, à quelques pas du goudron.

Contact:

04 420 72 80
06 976 58 36

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier

La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat des verres et montures à bon prix!

Contact:

Tél.: +242 500 77 77/ 610 77 77
E-mail: agngouma@yahoo.fr



Avis de recrutement n°03/2012

Titre du poste: Chargé de programme en Santé de la Reproduction
 Grade: ICS 10 (NOC)
 Durée du contrat: Un (01) an renouvelable, à l'issue d'une période probatoire de trois (3) mois
 Lieu d'affectation: N'Djamena

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recherche pour emploi un(e) (1) Chargé de programme principal (e) en Santé de la Reproduction qui travaillera sous l'autorité du Représentant et la supervision directe du Représentant Adjoint de l'UNFPA.

1. Résumé des Tâches

Le/la Chargé de Programme principal(e) en Santé de la Reproduction (NPO/RH SR) joue un double rôle: il est le principal réalisateur de la composante SR et le gestionnaire de l'équipe de cette composante. Il contribue efficacement à la conception et à la gestion des activités dans les secteurs de la santé de la reproduction.

Il doit offrir un leadership et des inputs valables dans la conception et la formulation des programmes et des projets par la traduction du mandat et des priorités stratégiques de l'UNFPA dans les interventions locales en réponse aux plans et aux priori-

tés du gouvernement et du programme pays UNFPA-Tchad.

II. Qualification requises:

Qualifications et expériences professionnelles:

Etre titulaire d'un Doctorat d'Etat en médecine. Un diplôme en santé publique serait un atout. Cinq à dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la santé de préférence dans la gestion des programmes/projets. Avoir travaillé dans le Système des Nations Unies ou une Organisation Internationale serait un atout

Connaissance linguistique:

Avoir une excellente maîtrise de la langue française (écrite et parlée) et avoir un bon niveau de travail en anglais;

Connaissance informatiques:

Avoir une connaissance pratique des outils informatiques notamment les logiciels tels

que Word, Excel, PowerPoint

Composition du dossier: Une lettre de motivation signée adressée, sous pli fermé avec la mention «Avis de vacance de poste n° 03/2012», à Monsieur le Représentant de l'UNFPA, et accompagnée (i) d'un Curriculum Vitae signé, (ii) des copies certifiées des diplômes, (iii) une copie de l'acte de naissance, (iv) la lettre de motivation et (v) le formulaire P11.

Dépôt des dossiers: Les dossiers de candidature seront déposés au Bureau UNFPA/Tchad Face Direction Générale des Impôts (Grandes Entreprises) Rue 1007, Porte 140, N'Djaména/Tchad, ou envoyés à UNFPA/Tchad BP.906 N'Djaména 22 Juin 2012 à 15 heures précises au plus tard.

Pour les candidats Tchadiens qui sont à l'étranger les dossiers scannés doivent être envoyés à l'adresse suivante: haroun@unfpa.org

OFFRE D'EMPLOI: DIRECTEUR ACHATS ET LOGISTIQUE

Une importante société, exerçant des activités dans le secteur pétrolier, cherche un Directeur achats et logistique remplissant les conditions ci-après:

- être une femme ou un homme, âgé entre 35 et 45 ans;
- être titulaire d'un BAC + 5 technique ou général ou de tout diplôme équivalent;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dont une partie significative, en tant que Directeur Achats et Logistique au sein d'un grand Groupe international, de préférence dans le secteur pétrolier.

Missions du Directeur achat et logistique:

Le Directeur achats et logistique, aura notamment pour mission de:

- superviser et piloter l'ensemble du département achats et logistique;
- manager une équipe de 8 personnes;
- mettre en œuvre la politique des achats de l'entreprise;
- suivre les contrats avec les fournisseurs locaux (appel d'offres, évaluation, négociation et exécution);
- superviser la sélection, la gestion et la performance des fournisseurs;
- coordonner la logistique de la base portuaire et offshore;
- sélectionner et gérer la relation avec les prestataires transit/douanes;
- optimiser la gestion des stocks;
- élaborer et suivre les budgets achats et logistique;
- élaborer et/ou faire évoluer les procédures achats et logistique de l'entreprise.

Aptitudes requises:

- avoir des qualités managériales et un esprit d'équipe;
- avoir un sens développé de la communication écrite et orale;
- être dynamique, méthodique, rigoureux et avoir un sens élevé de l'organisation et esprit d'analyse;
- avoir une maîtrise parfaite de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral;
- avoir une parfaite connaissance du transit et de la réglementation des douanes;
- avoir une parfaite connaissance en matière des contrats (appels d'offre, évaluation, négociation, structure) et de ses aspects juridiques;
- avoir une bonne connaissance du marché des remorqueurs et bateaux supply, y compris contrat Bimco;
- avoir une bonne connaissance des principes de gestion des stocks et des matériels pétroliers;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique.

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire

Composition du dossier:

- une demande manuscrite; - une copie des diplômes (Bac +5 technique ou général ou diplôme équivalent); - un curriculum vitae; - une photographie de format passeport.

Les candidatures doivent parvenir, avant le 31 mai 2012, à 18 heures, à l'une des adresses suivantes:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
 88, Avenue du Général De Gaulle
 B.P:1306
 Centre-ville
 Pointe-Noire

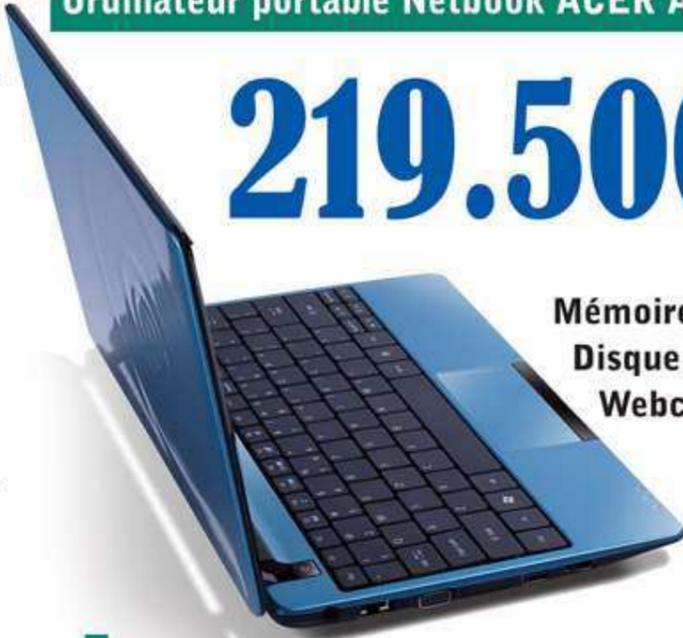
PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
 Enceinte BCI Avenue Amilcar Cabral
 B.P: 1140
 Centre-ville
 Brazzaville



www.burotop.com



Ordinateur portable Netbook ACER Aspire One



219.500

FCFA*HT

Écran 10.1"
 Mémoire RAM : 2Go
 Disque dur : 320Go
 Webcam intégrée

+

Licence Windows 7 + Android

+

Microsoft office 2010

+

Sac de transport



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Réaction à l'article d'Antoine Malonga: le prêtre congolais, un pauvre parmi les pauvres

Mes ennemis ont dit: «Allons, montons un complot contre Jérémie. Les consultations sur la loi ne risquent pas de disparaître par manque de prêtre, ni le conseil, par manque de sage, ni la parole, par manque de prophète. Allons, attaquons-le par nos paroles, ne faisons pas attention à tout ce qu'il dit» (Jer.18: 18-19). J'ai pensé commencer cet article par ces paroles de Jérémie et cela face à la vague de propos sur le prêtre congolais de ces derniers temps. Après ceux du Pr. Ngoïe-Ngalla, voici, maintenant, ceux de M. Antoine Malonga qui, lui, traite le prêtre congolais d'homme aisé, riche et qui, oubliant son ministère, fait le porte-à-porte pour quêmander de l'argent auprès des Congolais, riches comme Crassus, sans qu'il porte sa soutane!



Par Jacques Bouekassa.

les visites de ceux qui ont, mais aux yeux de M. A. Malonga ne sont que des pourris, parce qu'ils volent cet argent?

La problématique de M. Antoine Malonga

M. Antoine Malonga a voulu conscientiser le prêtre congolais sur la pauvreté qui doit être la sienne. Dans son développement, il a parlé abondamment de la soutane dont il ne connaît ni l'histoire, ni le prix actuel. Il s'est, en outre, étendu sur la lettre pastorale de Mgr Victor Abagna qui demande que les chrétiens s'appliquent pour le denier de l'Eglise et monter, dans les paroisses, des moyens de production pour assurer l'autonomie de notre Eglise sur le plan matériel. A mon avis, ceci n'a été qu'un rappel de la part de Mgr Abagna, car, au niveau de la Conférence épiscopale du Congo, au niveau de la Caritas et pour le diocèse d'Owando, son prédécesseur, Mgr Ernest Kombo a longuement travaillé sur cet aspect et s'il n'y a rien eu, ceci devrait convaincre M. Antoine Malonga que l'Eglise est pauvre, car pour lancer un moyen de production, il faut avoir un peu d'argent au départ, car les idées et la bonne volonté ne suffisent pas.

Pour le denier de l'Eglise, une simple petite question mérite d'être posée à M. A. Malonga: depuis les années 70 que les évêques du Congo avaient demandé aux Congolais de donner le salaire d'une journée de travail, pour ceux qui ont un salaire mensuel, comment a-t-il mis en pratique cette recommandation? En tant qu'Eglise catholique, ce qui est un devoir pour le baptisé, c'est le denier de l'Eglise. Chez nous, Dieu merci, les missionnaires nous ont rendu un bon service, en ce sens que dès enfant, on apprend à donner son denier de l'Eglise, ce qui n'est pas le cas ailleurs. La dîme n'est pas une pratique particulière de l'Eglise catholique, même si elle tend à se mettre en place chez nous au Congo.

A propos des moyens de production pour une autonomie financière de l'Eglise, la question est de toujours et quelques diocèses ont un certain embryon de moyens de production. Mais, je réagis par rapport à sa logique dans laquelle, selon son constat, les prêtres congolais sont riches et il les incite à produire pour se faire de l'argent. Avec cette confiance qui est la sienne vis-à-vis du prêtre congolais, M. A. Malonga ne va-t-il pas écrire un jour que nous nous enrichissons avec ces moyens de production montés pour le bien-être de la paroisse et de tout le diocèse? L'argent qui tomberait dans le compte de la paroisse ne va-t-il pas diviser les prêtres qui se lanceraient, fatalement, dans

intérieure importait plus, le port de la soutane n'est pas prohibé. Sans trop m'attarder sur cette historique, c'est bien cela que nous faisons au Congo. Bien des prêtres portent la soutane, mais concrètement, je ne vois pas les résultats du port de la soutane dans le monde congolais.

De la pauvreté du prêtre congolais

M. A. Malonga s'est appesanti sur l'esprit de pauvreté du prêtre congolais et cela par rapport au thème de la dernière plénière de la C.e.c et par rapport au message des évêques sur la lutte contre la pauvreté. A mon avis, il y a une confusion des choses dans son esprit. Il semble dire que l'Eglise ne devrait pas lutter contre la pauvreté, car en son sein, beaucoup de ses prêtres sont riches, parce qu'ils vont quêmander de l'argent à «la périphérie politique» et je dirais plutôt le noyau politique et le peuple dans sa pauvreté et le prêtre font partie de la périphérie. La périphérie est, souvent, pauvre dans tous les pays. La dernière session de la C.e.c et le message qui en est sorti voudraient, tout simplement, mettre le Congolais debout, pour passer de notre état actuel où tout nous manque: assurance maladie, assurance vieillesse, eau, électricité, à des conditions de vie beaucoup meilleures.

Dire que l'Eglise est en contradiction, ceci relève d'un aveuglement de naissance. Je vais même dire qu'il n'est pas sur le terrain au Congo et pourtant, dans sa logique, il dit bien que les prêtres vont demander de l'argent. S'ils agissent ainsi, pour moi, la preuve est là qu'ils ne sont pas riches. La situation matérielle de notre Eglise n'est pas du tout un confort et décourage bien de personnes. En effet, si M. A. Malonga était un

de ces fidèles laïcs qui ne ménagent aucun effort pour que notre Eglise soit autonome dans tous les secteurs de sa vie, il proposerait des pistes bien visibles pour que les prêtres congolais aient une bonne couverture de santé et de vieillesse. Il a oublié que notre Eglise qu'il voit très riche n'a pas même une maison de retraite pour les prêtres déjà vieux et malades et c'est pourquoi, quand un prêtre congolais est gravement malade ou est devenu impotent, nos évêques ont le tournis.

Parler donc d'une certaine opulence de l'Eglise du Congo est une moquerie. Une fois de plus, on vient de se moquer du prêtre congolais qui, souvent, a de la peine à se faire soigner de son paludisme. Non, le prêtre congolais ne se plaint pas de la nourriture, mais il est inquiet de son avenir (santé et vieillesse). Le problème se pose de la même façon, même dans l'archidiocèse de Brazzaville où chaque prêtre a une rémunération pour faire face à certains besoins immédiats et comme le demande Vatican II. Ce n'est pas du tout suffisant dans notre société qui est déjà en plein dans le monde de la consommation, de la communication et du spectacle...

Ceci me fait dire que la pauvreté du prêtre congolais, pour qu'elle soit visible, ne se juge pas par le port de la soutane, du clergyman ou de la croquette. Il revient moins cher au prêtre de s'habiller comme il s'habille tous les jours, simplement, que de garnir sa garde robes de plus de cinq soutanes qui sont vendues, prêtes à être portées entre 107.420 francs Cfa et 206.325 francs Cfa. Le clergyman lui revient entre 33.405 francs Cfa et 43.885 francs Cfa et enfin la croquette entre 910 francs Cfa et 14.410 francs Cfa. On pourrait faire les calculs avec un pantalon prêt à porter acheté au marché Total...

L'absence d'une théologie catholique sur l'argent

Le manque d'une réflexion théologique sur l'argent dans l'Eglise catholique nous pousse, tous (fidèles laïcs comme prêtres), à occulter l'argent, en s'appuyant sur la bible et en disant par exemple: «Dieu et Mammon; l'argent est un mauvais serviteur; il faut compter sur la Providence». En fin de compte, ce sont là des paroles léniifiantes.

Si M. A. Malonga regardait bien dans le monde, il s'apercevrait que ce sont les pays, les régions à forte densité protestante qui ont un niveau de vie assez élevé. Les catholiques trainent sur les termes de pauvreté et autres. Les Eglises issues de la Réforme ont un autre regard sur l'argent et les catholiques sont étonnés, quand par exemple, nos frères et sœurs kimbanguistes construisent des temples sans aucune aide extérieure. Ne sont-ils pas des Africains comme nous?

Le manque d'esprit de pauvreté du prêtre ou de la religieuse congolaise ne doit pas se juger à partir de son port de la veste qui lui serait donnée ou lui serait revenue à moins de 206.325 francs Cfa ou à partir d'un wax que porterait une religieuse. Ce n'est pas à moi de vous le dire, un wax met plus d'années qu'un simple pagne. Si nous prenions le temps de parler de la situation financière des con-

grégations religieuses congolaises, vous seriez surpris, mais sachiez qu'elles n'ont même pas d'assurance maladie ni de sécurité vieillesse. Ces religieuses que vous traitez de riches, vivent au jour le jour, par manque de ressources convenables dans une société prise dans la mondialisation.

La fraternité dans le presbyterium congolais

Encore un, qui dénonce, sans aucune proposition de solutions!

L'unité d'un presbyterium n'a jamais été un acquis, c'est toujours en devenir et Jésus a prié pour l'unité de ses apôtres et Saint Cyprien avait sorti un livre sur l'unité de son presbyterium et de toute son Eglise. Le prêtre est appelé à faire cette unité, car nous ne serons reconnus pour des pasteurs du Christ qu'à partir de notre unité, de notre cohésion. «On ne naît pas prêtre, on devient prêtre»? Je le redis: le prêtre congolais doit sortir de son micro-nationalisme (tribalisme) dans lequel il ne gagne rien, mais qui détruit l'Eglise du Christ. Pour vivre notre unité et comme nous y invitent les statuts du prêtre congolais, faisons vivre les Fraternités sacerdotales! Que les évêques nous y encouragent et s'y engageant eux-mêmes. Notre unité sera un défi pour les détracteurs de notre clergé qui deviennent de plus en plus nombreux comme aux années marxistes de notre pays!

Abbé Jacques BOUEKASSA
Prêtre congolais Fidei donum aux Antilles

La Chronique du Fureteur

Qui faut-il plaindre?

Jésus, qui aimait parler et enseigner en paraboles, nous aurait raconté l'histoire de ce chauffeur qui heurte deux piétons, de manière involontaire, sur la voie publique. L'un des piétons meurt, l'autre s'en tire avec des blessures qui le clouent sur une chaise roulante. Qui devrait-on plaindre? Les piétons ou le chauffeur? Et à qui présenter ses condoléances. Est-ce aux parents du piéton décédé ou au chauffeur malheureux et malchanceux? La réponse semble simple, mais ne l'est pas. Les piétons méritent notre pitié, notre compassion, notre sympathie. Ce sont des victimes. On doit les plaindre et présenter des condoléances aux proches du défunt. Mais, le sort du chauffeur aussi nous attriste. Pour lui-même et pour ses proches, c'est un drame. Il mérite notre commisération et notre apitoiement. Après tout, n'est-il pas victime du mauvais sort et de la malchance?

J'ignore ce qu'aurait conclu Jésus, mais si vous êtes d'accord avec moi, vous comprenez pourquoi, dans la tragédie du 4 mars, l'on ne présente pas

seulement des condoléances aux victimes et à leurs parents, mais aussi à ceux qui sont involontairement à l'origine de ce drame, par omission, par inaction et par négligence. L'Etat n'est-il pas sinistré par la mort de ses citoyens, la destruction de ses camps, de ses armes et de ses munitions? Quelle malchance!

Voilà pourquoi ce malheur nous unit, tous, et laisse des traces non seulement physiques, mais aussi psychologiques. Personne n'est épargné et si certains ont cru se réjouir, les émanations de produits toxiques à travers la fumée doivent les rappeler à l'ordre. Qu'ils sachent que nombreux continuent à se plaindre des maux de tête et de difficultés respiratoires. Il ne faudrait pas être surpris que certains résidents fuient cette zone infestée, pour des raisons sanitaires. Oui, j'affirme que devant une situation aussi complexe, tout le monde est à plaindre, car tout le monde est victime.

Gaston Pius ZONGOLO
Le Fureteur

Communiqué Nécrologique

M. Pascal Tangou, chef de famille Kingoyi, les enfants Missoundidi (Raoul Missoundidi, Adèle Mialambana, Marie Jeanne Missoundidi, Angèle Keto, Léonard Mvouama, Ruffin Missoundidi, Brigitte Houdibakidi, Odette Mbandzoulou, Rodrigue Missoundidi), Gislain Wilfrid Boumba, journaliste et les petits enfants Missoundidi ont le regret



d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, belle-mère et grand-mère la veuve Missoundidi née MIANKOMA Martine, décès survenu le jeudi 24 mai 2012, au C.h.u. (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 93 bis, rue Louomo, Mougali (à côté du marché de 10 frs).

Les obsèques sont prévues pour le vendredi 1^{er} juin 2012 au cimetière de Loukanga.

REMERCIEMENTS



Monsieur et Madame DEFOUNDUX-FILA remercient parents, amis et connaissances, pour leur soutien multiforme, suite au décès de leur fille, Alima DINIALA, survenu le 26 avril 2012.

Que son âme repose en paix!

La localit  de Kounzoulou accueille le r seau Airtel

Samedi 19 mai 2012: La localit  de Kounzoulou est, d sormais, reli e au monde, gr ce au r seau Airtel. Airtel vient d' riger une antenne qui permet, d sormais, aux habitants de Kounzoulou et des environs de b n ficier du r seau Airtel, des produits et services d'Airtel   des prix abordables.

C'est au cours d'une c r monie tenue au village de Kounzoulou qui a connu la participation des habitants dudit village, des localit s environnantes, ainsi que des populations venues des villages limitrophes de la RDC, que les dites populations ont assist  au premier appel t l phonique lanc    partir de ce village. Un  v nement pour ces populations et une r volution technologique   l'heure o  les nouvelles technologies de l'information et de la communication prennent le pas sur le monde. Nos fr res et s urs de ces communaut s ne pouvaient b n ficier des innovations de ce secteur, par manque de connexion au monde. Le chef du village de Kounzoulou a rappel  qu'auparavant, les populations allaient jusqu'  cinq (5) kilom tres du village, mettaient le t l phone sur un arbre pour la recherche du r seau, puis une fois le r seau disponible, ils attendaient des heures et des heures et des fois, toute la journ e avant de recevoir ou passer un appel. Avec cette r volution, la vie des populations est d sormais am lior e et gr ce au r seau Airtel, les communaut s de Kounzoulou et des localit s environnantes pourront d sormais communiquer et vaquer   leurs occupations sans avoir de soucis majeurs de communication, le portable  tant   leur port e.

Les sites actuellement connect s,

Abala, A roport, Akana Lagu , Alion, Allemb , Andr  Jacques PNR, Assoko, Atiki, Azur, Bakadila, Bambama, Banda, Base Industrielle Total, B tou, Bilala, Bissongo, Biv la, Boko, Boko-Songho, Bokouel , Botounou, Bouansa, Bouemba, Boundji, Brasserie, Case Du Parti, Casis, CEG Moe Poaty, CNSS Fouks, Culotte, Davoum, Diveni , Djambala, Dolisie Gaya DLS, Dolisie Bacongo, Dongou, Douakani, Ecole 31 Dec 1969, Edou, Enyell , Epena, Etoumbi, Ewo, Fond Ti ti , Foralac, Forum Mbongui, Fouta, Gamboma, Gaya, Diosso, Goma Ts -Ts , Grand March , Hinda, Ibek , Imbimi, Impfondo, Imporo, Inoni, Intsel , Kabo,

Kakamoeka, Kiani Yono, Kebara, Kell , Kengu , Kibamba, Kibangou, Kibossi, Kibouend , Kikembo, Kimba, Kimb di, Kimongo, Kimpalanga, Kimpila, Kindamba, Kingou , Kingoyi, Kinkala, Kinkoua, Km4, Komono, Konda, Kundji, La Base, Lefoutou, Lekana, Lekety, Lesara, Liranga, Loandjili Commune, Loandjili Faubourg, Loandjili Hopital, Londelakayes, Louboto, Loubou, Loudima, Louingui, Loukolela, Loulombo, Loumo, Loussala, Lout t , Louvakou, Louvoulou, Loyo, Mabombo, Maboulou, Madingo-Kayes, Madingou-Gare, Madingou, Madzia, Magn , Makabana, Mayitoukou, Makotipoko, Makoua, Maloukou-Trechot, Mangandzi, March  Makayabou, Masseur-Loubaki, Matembo, Matoumbou, Maty-Centre, Mayama, May y , Mayoko, Mbama, Mbanza-Ndounga, Mbila, Mbinda, Mbomo, Mbon,



Mot de William Massebo, repr sentant du DG de Airtel Congo.

Ntokou, Ntombo-Manyanga, Nyanga, Nzambi, Nzassi, Nzita Zoulou, Obeya, Obouya, OCH Miambanzila, Odzaka, Okien  Nsa, Okien , Okoyo, Ollombo, Ongony, Otsend , Ouanzi, Ouesso Faisceaux, Ouesso Mboma, Owando, Owando, Oyo, Patra, Pika-Songo, Pikounda, Pk192, Pk106, Plateau De Hinda, HQ PNR, Pokola, Port, Poudri re Mpaka,

Dia Zeba, Yaya, Youlounquet , Zanaga, Sporafic, Plateau, HQ Brazza, Ouenz  753, Faignond, Finances, Mampassi, Itatolo, Mpila, CEG Ngamaba, Texaco, Mikalou, HD Talangai, Beach, Maya-Maya, OCH BZV, Sonaco, Yoro, MOUNGALI, Mboual , DC Brazza, HQ Brazza, Ouenz  2, Orsy, Massengo, Omnisport, EEC De Talangai, Ngamakosso, Boeta Mbongo,

CCF, Diatta, Saint Pierre Claver, Mansimou, Kinsoundi, Case De Gaulle, Djou , Moukoundzi-Nguouaka, Abattoir, Mpissa, Mayanga, OMS 2, Cataractes, Cataractes, Main Bleue, Centre Sportif, Mfilou-Gare, Mfilou-Lyc e, Bourreau, Angola Libre, Kingouari, Barrage, Marchand, Massissia, Massamba, Massedo, Blanche Gomez, Massedo, Blanche Gomez,

Puma Ngoyo, Songolo Rsm, Raffinerie, Vindoulou, Ingouele, Ombima, Cnss Lycee, Maison Arret, Ewo2 Mtn, Ngoudi, Voka, Kebili, Vaga, Okia, Nkombo Mantari, Mont Bokiero, New Kintele, Kimpouomo, Tselampo, Marche Madibou, Mayanga, Pharmacie Moukondo, Bopaka, Mfilou-Gare, Tribunal Potopoto, IMM Nkounkou-Fils, Massa, Koweit Et Kounzoulou est le quatre cent quatorzi me (414) site  rig  par Airtel au Congo.



Une vue de la d l gation d'Airtel et M. Evariste Ondongo.

Mbondji, Mbota, Mboubissi, Mbounda, Mengo, Mfouati, Mikamba, Mila-Mila, Mindouli, Missafou, Mokeko, Cimeti re Mongo-Kamba, Mongo-Poukou, Mont-Mbamba, Mont-Belo, Mossaka, Mossendjo, Moulembo, Mougoundou-Sud, Moutamba, Mout b , Mout la, Mouyondzi, Mpaka-Market, Mpassa-Mines, Mpita, Mvoumvou Latin, Mvouti, Ncessi, Nd nd , Nd nd , Ndj no, Ngofo, Ngoko, Ngombe, Ngongo, Ngoua 2, Ngoyo, Nkayi-Village, Nkayi, Nkola, Nkoua, Nkouikou,

Quartier Sic Tchitchell , Quartier Mouyondzi, Quartier 8, Roy, Sainte Bernadette, Saris, SDV, Sembe, Siafoumou, Sibiti CTR, SNPC, Songolo, Sofia, Souanke, Saint-Kisito, Stadium, Sueco, Tchiali, Tchikanou, Tchikapika, Tchimani, Tchimbambouka, Tchiniambi 1, Tchiniambi 2, Quartier Rex, Tchissanga, Tchitanzi, Tchitondi, Tchizalamou, Ti ti  G8, Tongo Lekoumou, Tongo, Tsiaki, Tsila, Tsinguidi, Vinza, Vouka, Vounda, Voungou 1, Voungou 2, Voungouta, Yamba, Yanga

Terminus, Abila Street, Mandela, Dix Maisons, Jane Viale, Virage, Commune, T l vision, 5 F vrier, Boulevard, Intendance, Kanga Mbanzi, Mairie De BRZ, Cin ma ABC, Mazala, Ciespac, Sadelmi, Martyrs, Puma, Agostino Neto, Miadeka, Matondo Market, Ecole Moukondo, Cordonnier, Ngalfourou, PSP Mikalou, Oc an Du Nord, Saint Jacques, Stich Brazza, Lyc e R volution, Makabandilou, Bongonouara, Mfilou T l vision, Djiri, Lifoula, MPF-

New Case Barnier, Odziba, PK 45, Bissinza, L fina, Ngab , Kounzoulou, Mbouono, Mb , Imvoubia, Imboulou, Imboulou 2, Laac, Ngo, Mpouya, Etsouali, Mohali, Malolo, Ndoki 1, Ndoki 2, Loundoungou, Ipenza, New Mandela, Ex-Tr sor, Aubeville, Lopola, Lola, Mouala, Moyot , Ouesso Mbila, Nzoungou Kibangou, Bifouiti, Cimeti re Mongo-Kamba, Terrain Makayabou, Liambou, Pointe Hollandaise, Stade, Makola, Mangakala, Mbembe, Vouka Lek, Vachereau, Doumanga, Cote Mateve, Cote Mateve,

A propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes soci t s de t l communications dans le monde avec des op rations dans 19 pays d'Afrique et d'Asie. Bas e   New Delhi, en Inde, la soci t  fait partie des cinq plus grands op rateurs de t l phonie mobile dans le monde en termes de nombre d'abonn s. En Inde, elle offre des services vari s, notamment les services mobiles 2G et 3G, les lignes fixes et le haut d bit ADSL, l'IPTV et le DTH, les entreprises de services et les services NLD/ILD. Dans le reste des op rations, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel compte plus de 253 millions d'abonn s dans l'ensemble de ses activit s   la fin du mois d'Avril et d but mai 2012. Pour en savoir plus, bien vouloir consulter le site www.airtel.com



Economie forestière

Appuyer les politiques de gestion durable des forêts et de protection de la biodiversité

L'AFD (Agence française de développement), le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial), avec l'appui du Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, ont organisé, du 24 au 25 mai 2012, au Palais des congrès, à Brazzaville, la conférence régionale intitulée «Retour d'expériences et regards prospectifs sur la gestion durable des forêts du bassin du Congo». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la direction d'Henri Djombo, ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement en présence de Jean François Valette, ambassadeur de France au Congo, de Jacques Moineville, directeur délégué de l'AFD et d'Emmanuel Bizot, ministre des eaux, des forêts et de la pêche de la R.C.A (République Centrafricaine).

La conférence qui a regroupé les cinq pays forestiers de la sous-région: le Congo, la RCA, la RDC, le Gabon, le Cameroun a eu pour objectif de présenter les conclusions des études de capitalisation AFD et FFEM et discuter des nouvelles orientations et grands axes de réflexion avec l'ensemble des parties prenantes du secteur: les Etats, les entreprises du secteur forestier et de la transformation du bois, les représentations des populations locales forestières, les organisations et associations environnementales, ainsi que les principaux partenaires du développement appuyant les politiques de gestion durable des forêts et de protection de la biodiversité. Ouvrant les travaux, le ministre Henri Djombo a relevé que son engagement personnel et

l'implication totale du Chef de l'Etat dans la conservation et la gestion durable des ressources forestières et fauniques ont rendu possibles des avancées significatives faisant du Congo une vitrine et un laboratoire des bonnes pratiques forestières. «Au Congo, on peut traiter sans tabous des questions liées à l'écologie et au développement forestier. Ici, on peut lancer des initiatives hardies dans ces domaines. La gestion durable des forêts d'Afrique Centrale, le deuxième plus grand massif des forêts tropicales, figure parmi les processus qui ont pris corps et ne cessent de mobiliser aussi bien les acteurs de la sous-région que des communautés», a-t-il déclaré. Jacques Moineville a, dans son discours, introduit les résultats de l'étude de capitalisation sur les 20 ans d'appui de l'AFD



Henri Djombo (3^{ème} à partir de la gauche).

à la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo. Il s'agit, entre autres: généraliser les bonnes pratiques de gestion durable à l'ensemble des surfaces forestières; mettre en pratique des approches paysannes multipartenaires, basées sur un continuum entre conservation et exploitation durable; prendre en compte l'effort des concessionnaires les plus certifiés en matière de gestion durable; baisser les coûts de production et réduire l'empreinte carbone; consolider la communication concertée entre les Etats producteurs et importateurs, pour inciter à la consommation des produits durables.

En outre, Jean François Valette a, dans son allocution, interpellé les participants à réfléchir aux prochaines étapes des actions qu'il faudra conduire pour réduire les risques liés aux grands problèmes environnementaux de la planète. Pendant ces deux jours, les participants ont suivi des thèmes développés par des conférenciers éminents, à savoir: «Perspectives d'intervention du FFEM dans les pays du Bassin du Congo», «Financement innovant des aires protégées dans le Bassin du Congo», «Table ronde: Engagements du secteur privé sur la gestion durable et perspectives»,

«Table ronde forêt et climat: quelle stratégies des bailleurs de fonds ?». Ces thèmes ont permis aux participants de réfléchir sur les propositions d'orientation faites par l'AFD dans le secteur forestier. Parmi elles, on peut citer: l'exploitation durable des forêts à travers la promotion des plans d'aménagement et le renforcement de la gouvernance, le développement local par une utilisation et une valorisation durables des ressources naturelles, le financement pérenne de la conservation, les politiques d'aménagement du territoire, la prise en compte des paiements pour services environnementaux et le suivi de la dynamique forestière. Les recommandations prises lors de cette conférence sont les suivantes: Consolider le modèle d'aménagement durable par un accompagnement de l'ensemble des partenaires (Etat, secteur privé); promouvoir les plans d'aménagement de seconde génération et diffuser la certification; développer des outils de financement (pour les petites, moyennes et grandes sociétés) et d'investissement (cogénération, fonds de garantie et fonds d'appui à l'investissement) et faciliter l'accès à des produits financiers proposés par les banques locales. L'accent a également été mis sur le renforcement du volet social: accompagner les

communes et la société civile à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du développement local en lien avec les populations et adopter une approche territoriale intégrant forêt, agriculture, développement local et conservation.

Henri Djombo, avant la fin de la conférence, a procédé au lancement officiel des activités du R-PP du Congo (Proposition pour la préparation) à la stratégie REDD+ (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et amélioration des stocks carbonés forestiers). En marge de la conférence, deux accords ont été signés. L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a signé une convention avec le Congo et la RCA dont l'objectif est de consolider la conservation des forêts et d'augmenter la compétitivité des bois tropicaux sur les marchés. La conférence a également été l'occasion pour Henri Djombo de signer un protocole d'accord avec la société CIB OLAM (Congolaise Industrielle des Bois) pour la mise en œuvre d'un projet éligible au mécanisme REDD+ dans l'Unité Forestière d'Exploitation Pikounda Nord. Au terme des travaux, le ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement a remercié l'AFD et le FFEM pour l'organisation de cette conférence qui représente un prélude au sommet Rio+ 20 qui se tiendra du 20 au 22 Juin 2012.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUISSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL OUVERT

N°07/BEAC/DGE-DIPG/AORO/Tvx/2012

du mercredi 09 mai 2012

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale invite, par le présent avis d'appel d'offres régional ouvert, les entreprises installées dans la CEMAC et remplissant les critères d'éligibilité aux marchés publics des Etats à présenter une offre sous pli cacheté pour la réalisation des aménagements architecturaux et des systèmes de sécurité, en deux lots indépendants, dans l'immeuble du siège de la COBAC, à Libreville, République Gabonaise, comme suit:

Lot 1: Aménagements architecturaux;
Lot 2: Système de sécurité.

Le processus de sélection se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres régional ouvert appliquée par la BEAC.

Les candidats intéressés, satisfaisant aux critères d'éligibilité de la BEAC et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'informa-

tion et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Les candidats intéressés peuvent acheter et retirer le dossier d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de F. CFA un million (1 000 000) par lot. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission conforme au modèle indiqué et équivalente à 5% du montant de l'offre, devront être déposées à l'adresse ci-après, en version papier exclusivement, au plus tard, le vendredi 15 juin 2012, à 12 heures, heure locale.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le vendredi 15 juin 2012, à 13 heures, heure locale, à l'adresse suivante:

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX - Bureau
d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
B.P: 1917, Yaoundé-CAMEROUN
Tél.: (237) 22 23 40 30; (237) 22 23
40 60;
Fax: (237) 22 23 33 29
@:cgam_scx@beac.int
Site web: www.beac.int

Le Président de la Commission
des Marchés,

Alexandre RENAMY-LARIOT



TOTAL
TOTAL CONGO S.A.
Direction Générale

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste n° 001

Total Congo S.A., dont le siège est situé sur l'avenue de La Corniche, à Brazzaville, recherche, pour son activité au Congo, un Inspecteur Commerce Général.

1. Lieu d'emploi: Brazzaville

2. Résumé des tâches:

- Être le premier contact du client au sein de Total, assurer les rôles commercial, administratif et technique pour chaque Client et proposer les solutions de fournitures en produits pétroliers;
- Veiller à la bonne exécution des commandes clients;
- Visiter les clients à partir d'un planning hebdomadaire de tournées;
- Faire des comptes rendus des visites.
- Assurer le bon fonctionnement des comptes clients sur le plan administratif, commercial et financier;
- Procéder aux pointages des comptes avec les clients;
- Veiller au respect des conditions commerciales (délais, découverts...);
- Assurer les suivis au quotidien de toutes les interventions, en étroite collaboration avec les équipes techniques spécialisées (Surplace et/ou Experts du Groupe);
- Prospector, Négociateur et Finaliser les nouveaux prospects et contrats;
- Préparer et assister aux réunions risques consommateurs;
- Suivre l'évolution du Marché dans le secteur d'activité.

3. Conditions:

Niveau Bac + 3 minimum. Diplômé d'école de commerce, Ingénieur (gestion, économie ou technique avec connaissance commerciale). Débutant ou 2 ans d'expérience dans le domaine commercial.

Une expérience dans la marine marchande serait un atout, Dynamique, disponible, organisé et ayant une bonne aptitude relationnelle, Esprit de synthèse, d'ouverture et d'analyse, Bonne aptitude à la négociation.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV) sont à faire parvenir à la Direction Départementale de l'ONEMO Brazzaville ou Pointe-Noire ou encore déposés directement au siège de

Total Congo S.A. après enregistrement à l'ONEMO.

Date limite de réception des dossiers: 08 Juin 2012, à 16 H 30 mn.

Fait à Brazzaville, le 23 Mai 2012

Importante société internationale spécialisée dans l'importation et la distribution de matériels et d'engins TP Mines Agriculture

RECHERCHE:

Des techniciens et chefs d'équipe matériel pour ses agences de Pointe-Noire et Brazzaville.

De nationalité congolaise, il doit avoir une expérience de 5 à 10 ans minimum dans l'entretien et la réparation des engins TP et de manutention.

MISSIONS:

Le candidat technicien retenu aura pour mission l'entretien et la réparation d'un parc d'engins de TP;

Le candidat chef d'équipe aura pour mission, en plus de l'entretien et la réparation d'un parc d'engins de TP, l'encadrement d'une équipe de techniciens.

PROFIL EXIGE:

Le candidat technicien doit avoir, au maximum, un CAP, la connaissance et la maîtrise en mécanique, hydraulique et électricité.

Le chef d'équipe doit avoir, en plus de ce qui est exigé pour le candidat technicien, la compétence et la gestion d'une équipe.

QUALITES REQUISES:

Selon l'écoute, autonomie, sens de la communication, bon relationnel. Il doit savoir décider et prendre des initiatives au moment opportun, trouver des solutions rapidement.

Le chef d'équipe doit avoir, en plus de la compétence ci-dessus, l'aptitude au commandement et de l'autorité.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Un Curriculum vitae (CV), avec adresse complète: B.P, n° de téléphone portable, e-mail.

Conditions et lieux de dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature sont à déposer à UNICONGO, sous référence CM/BR OETP1 (PNR, B.P: 1713; Tél.: 06 629 59 06; BZV: B.P: 42, Tél.: 81 47 66/68 05 566 78 28) et à l'ONEMO (PNR, B.P: 772 et BZV, P.B: 2206 – Tél.: 06 664 87 34)

Date limite de dépôt: 22 juin 2012.



JOB OPPORTUNITY

Reference number: WFTCONGO 06/2012

Open To: All experienced candidates

Job Title: Completion Specialist

Location: Pointe-Noire, Congo

Opening date: Friday, May 25, 2012

Closing date: Friday, June 1, 2012

Full/Part Time: Full Time

Salary: As per the «Convention Collective Des entreprises des Services Pétroliers» et d'autres primes conventionnelles

NOTE: All foreign applicants must have the required work and/or residency permits to be eligible for consideration.

JOB SCOPE

This position will be responsible for installation, testing, repairs and routine servicing of cased hole completion and other rental equipment in the field. It will help generate business in increase revenues through sales of Weatherford products and services.

QUALIFICATIONS

Education:

1. High School Diploma or equivalent oilfield job experience. A valid driver's license is required.

Experience: Two to four years of experience

Language: Communication Skills in English and French (read, write and spoken). English proficiency will be tested.

Knowledge: Ability to provide onsite supervision and technical expertise developed through training and experience as well as field sales. Be able to provide accurate & thorough completion of job reports on a timely basis.

Monitor and report drilling and workover rig activity. Required to work on a 24 hours call basis. Knowledge of well bores pressures, tubing & casing strings

Skills: Good people skills and ability to sell in the field. Good oral and written communications skills. General product and application knowledge. Experience with completion fluids, temperature and pressure ratings, and production

zones. Good mathematical skills and true understanding of hydraulics.

Mechanical ability necessary to perform repairs. Computer literate, experience with Outlook. Self-motivator, self-starter. Must be able to follow instructions. Must be able to work closely with fellow employees.

TO APPLY

Interested applicants for this position must submit the following or the application will not be considered:

1. A detailed and current resume or curriculum vitae

2. Any other documentation (e.g. certificates, awards, copies of degrees earned or former work certificate) that addresses the qualification requirements of the position as listed above.

3. A cover letter

SUBMIT APPLICATION TO (to be dropped at the guard Post)

HR Advisor

Weatherford Services Ltd

Zone Industrielle de la Foire/323, Avenue Jacques OPANGAULT

Arrondissement N°2/B.P: 807, Pointe-Noire/République du Congo

Main: +242- 05.505.82.23

OR ONLINE AT CongoJob@weatherford.com

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire,

46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC, 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«BITSOU»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de UN MILLION (1000000) de Francs CFA
Siège social: 83, rue du Pool, Diata, Makélékélé, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du onze mai deux mil douze, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «BITSOU», enregistrée aux recettes des impôts de Ouenzé, le onze mai deux mil douze, folio 083/18 N°1278, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Objet social:

La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Alimentation;
- Vente de produits alimentaires congelés;
- Import - Export des produits alimentaires;
- Bâtiment et travaux publics: Electricité - Froid;
- Multiservices.

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du quinze mai deux mil douze (15/05/2012), sous le numéro 12 DA 582;

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «BITSOU»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associée unique:

- Madame NGOLO LEMBE Yvonne.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, au n° 83, rue du Pool, Diata, Makélékélé (République du Congo);

Immatriculation: la SARLU «BITSOU» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/12 B 3465 du quinze mai deux mil douze (15/05/2012).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

- **Gérante statutaire:** Madame NGOLO LEMBE Yvonne.

Pour avis
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

Enseignement technique

L'A.i.d.d.js a fait inscrire douze jeunes sourds au lycée technique industriel 1^{er} mai

L'intégration des personnes vivant avec handicap en République du Congo, en l'occurrence les jeunes sourds, passe, d'abord, par la création en nombre suffisant d'établissements d'enseignement général et de formation professionnelle. Malheureusement, en la matière, le pays souffre d'un déficit criant.

Pour pallier tant soit peu non pas l'insuffisance des établissements, mais le problème de formation des jeunes sourds, l'A.i.d.d.js (Association pour l'information et la défense des droits des jeunes sourds), dont l'un des objectifs est d'aider les jeunes sourds à poursuivre leurs études au-delà du secondaire premier degré, a réussi à inscrire 12 jeunes sourds titulaires de B.e.t (Brevet d'études techniques), option menuiserie, au lycée technique industriel 1^{er} mai, en série F4 (seconde), au titre de l'année 2011-2012. Ces douze jeunes ont été admis dans ce lycée, après des pourparlers avec le cabinet du ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi assortis d'une autorisation du ministre signée du directeur de cabinet, Grégoire Moua Likibi, le 9 mai 2012. Et, c'est le 23 mai dernier qu'ils ont été reçus par le proviseur du lycée technique industriel 1^{er} mai. Pour Raphaël Likibi, proviseur de ce lycée, «ce n'est pas pour la première fois que je reçois des jeunes sourds. En tant que directeur des études de la vague A, en 2008-2009, j'avais reçu le premier malentendant et il fallait voir avec les parents géniteurs la possibilité de trouver un interprète. A l'époque, j'en avais trouvé deux: une femme et un homme. L'enfant tenant bon, le ministre avait pensé qu'il fallait intégrer les interprètes, c'est dire que le ministre Okombi était sensible à cette situation et tenait à donner une chance de réussite à cette catégorie d'enfants. S'agissant des douze, ils ont été, déjà, affectés dans la série F4 et dans des salles, selon les instructions du ministre. Tous ces enfants sont dans une salle pour des raisons d'interprètes. Actuellement, il n'y a qu'un interprète: M. Léko qui intervient, également, en terminale F4, pour le premier malentendant. Les emplois du temps sont prêts. Mon inquiétude: l'effectif d'aujourd'hui: d'un élève, nous sommes passés à 12 (seconde F4). Ces enfants accepteront-ils, facilement, leurs collègues bien entendants? Quelle sera la nature des relations avec les enseignants? Comment vont-ils apprécier le règlement intérieur de l'établissement? La tâche est dure et difficile. Qu'à cela ne tienne, les structures sont prêtes pour eux et nous sommes prêts pour les recevoir. Ces enfants commencent leur formation à la fin de l'année, ce qui peut paraître, pratiquement, aberrant. Mais, ce n'est qu'une façon de les mettre dans le bain, car ils commenceront, véritablement, leur formation l'année prochaine». Cyrille Loubassa, président de l'A.i.d.d.js, remerciant le ministre Okombi Salissa et son cabinet d'avoir autorisé ces jeunes sourds à poursuivre leurs études au lycée technique industriel 1^{er} mai, a prié le proviseur d'appliquer, indifféremment, le règlement intérieur de l'établissement et de sanctionner, sans états d'âme, tout jeune sourd contrevenant audit règlement. Signalons que cette action menée, conjointement, en faveur des jeunes sourds par l'A.i.d.d.js et le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, est un pas non négligeable, même si une longue route reste encore à parcourir; il y a, en effet, certaines urgences importantes sur lesquelles il est bon de nous arrêter, pour réfléchir: le droit que possède toute personne vivant avec handicap de mener une vie dans la dignité. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire des besoins déterminés, mais plus encore de voir reconnaître leur désir d'accueil et d'autonomie. Il est nécessaire que l'intégration devienne une mentalité et une culture et, en même temps, que les législateurs et les gouvernements apportent leur soutien cohérent à cette cause. Parmi les droits qui doivent être, encore, garantis, il ne faut pas oublier les droits à l'étude, au travail, au logement, à l'abaissement des barrières, etc.

Signalons que cette action menée, conjointement, en faveur des jeunes sourds par l'A.i.d.d.js et le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, est un pas non négligeable, même si une longue route reste encore à parcourir; il y a, en effet, certaines urgences importantes sur lesquelles il est bon de nous arrêter, pour réfléchir: le droit que possède toute personne vivant avec handicap de mener une vie dans la dignité. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire des besoins déterminés, mais plus encore de voir reconnaître leur désir d'accueil et d'autonomie. Il est nécessaire que l'intégration devienne une mentalité et une culture et, en même temps, que les législateurs et les gouvernements apportent leur soutien cohérent à cette cause. Parmi les droits qui doivent être, encore, garantis, il ne faut pas oublier les droits à l'étude, au travail, au logement, à l'abaissement des barrières, etc.

Viclaire MALONGA



Les jeunes sourds, le proviseur (à l'arrière-plan) et le président de l'association devant la façade du lycée, après l'entretien.

dustriel 1^{er} mai, a prié le proviseur d'appliquer, indifféremment, le règlement intérieur de l'établissement et de sanctionner, sans états d'âme, tout jeune sourd contrevenant audit règlement. Signalons que cette action menée, conjointement, en faveur des jeunes sourds par l'A.i.d.d.js et le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, est un pas non négligeable, même si une longue route reste encore à parcourir; il y a, en effet, certaines urgences importantes sur lesquelles il est bon de nous arrêter, pour réfléchir: le droit que possède toute personne vivant avec handicap de mener une vie dans la dignité. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire des besoins déterminés, mais plus encore de voir reconnaître leur désir d'accueil et d'autonomie. Il est nécessaire que l'intégration devienne une mentalité et une culture et, en même temps, que les législateurs et les gouvernements apportent leur soutien cohérent à cette cause. Parmi les droits qui doivent être, encore, garantis, il ne faut pas oublier les droits à l'étude, au travail, au logement, à l'abaissement des barrières, etc.

Il ne s'agit pas seulement de satisfaire des besoins déterminés, mais plus encore de voir reconnaître leur désir d'accueil et d'autonomie. Il est nécessaire que l'intégration devienne une mentalité et une culture et, en même temps, que les législateurs et les gouvernements apportent leur soutien cohérent à cette cause. Parmi les droits qui doivent être, encore, garantis, il ne faut pas oublier les droits à l'étude, au travail, au logement, à l'abaissement des barrières, etc.

40^{ème} journée mondiale de l'environnement

Sensibiliser les populations sur les questions environnementales

L'humanité entière célèbre, cette année, la 40^{ème} journée mondiale de l'environnement. Dans cette foulée, le Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement a procédé, mardi 29 mai 2012, au lancement des activités prévues dans le cadre de cette journée célébrée sous le thème: «Economie verte; en faites-vous partie?», à la direction générale de l'environnement, sise dans l'enceinte de la forêt de la Patte d'Oie, à Brazzaville. Un thème en phase avec la thématique de l'année 2012, consacrée «Année internationale de l'énergie durable pour tous», laquelle suscite un questionnement sur la prise en compte de l'économie verte dans le développement des nations et, permet, aussi, de savoir si le développement d'une économie verte peut fournir les résultats sociaux,



Des officiels s'appropriant à désherber l'espace de la Patte d'Oie.

économiques et environnementaux dont le monde a besoin. Au Congo, cette journée, instituée en 1972 par les Nations Unies, est commémorée du 29 au 5 juin et, c'est Jacques Ongoto, directeur de cabinet d'Henri Djombo, ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, qui a patronné la cérémonie, en présence de Grégoire Nkeoua, directeur général de l'environnement, et Maurice Maurel Kiwoundzou, administrateur-maire de Makelekelé et de bien d'autres invités.

Au niveau national, cette journée est mise à profit, pour sensibiliser les populations sur les questions environnementales, à travers l'organisation de certaines activités, au nombre desquelles: l'entretien de la réserve de la Patte d'Oie; l'exposition d'art sur l'environnement, le don de sang; la désinfection des marchés, des sites des sinistrés, l'organisation des focus, l'exposition d'art sur l'environnement, la tribune télévisée, des émissions audiovisuelles micro-trottoir, etc.

Le site de la Cité des 17 a été le premier à être assaini et désinfecté par le personnel du cabinet, conduit par Joseph Ganongo, président du groupe de désinfecte, appuyé par les membres d'Amas (Association Maman Antoinette Sassou Nguesso), le 30 mai dernier, à la grande satisfaction des sinistrés.

Launched ces activités, Grégoire Nkeoua a déclaré: «La journée mondiale de l'environnement constitue une occasion particulière pour sensibiliser les populations sur la problématique environnementale. Le Congo, notre pays, s'est engagé, aux côtés d'autres pays, à œuvrer pour une gestion durable de l'environnement, sous l'impulsion du Président Denis Sassou Nguesso dont la désignation, par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenu en juillet 2011, à Malabo, comme coordonnateur du processus de préparation de l'Afrique pour Rio + 20 et porte-parole de notre continent à cette conférence, est l'illustration éloquent de son engagement à la gestion durable de l'environnement». Avant de préciser: «De nombreux programmes et projets sont mis en œuvre au Congo dans le domaine de l'économie verte. L'on peut citer notamment, l'aménagement durable des forêts, domaine dans lequel notre pays est leader avec environ 5000 ha de superficies aménagées, soit 50% des concessions forestières, la conservation de la biodiversité à travers la création et l'aménagement des aires protégées, couvrant environ 3.665.000 ha, la mise en place de 60.000 ha environ de plantations forestières...»

Pour symboliser le lancement des activités les officiels ont nettoyé une partie de l'espace de la Patte d'Oie.

Alain Patrick MASSAMBA

Journée internationale des Télécommunications et de la société de l'information

Les femmes journalistes ont appris à créer et à utiliser des blogs

A l'occasion de la journée internationale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée, cette année, sous le thème: «Les femmes et les jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication», l'association Dynamique plurielle, en partenariat avec l'association Pratic (Promotion, réflexion et analyse des technologies de l'information et de la communication), a organisé, jeudi 17 mai 2012, à l'Unic (Centre d'information des Nations Unies), à Brazzaville, un atelier de formation sur les T.i.c (Technologies de l'information et de la communication), notamment sur la création et l'usage des blogs, et sur les questions liées à l'épanouissement de la femme.

Une vingtaine de journalistes, venus de différents organes de presse, ont pris part à cet atelier, dont l'objectif a été de sensibiliser l'opinion publique sur les perspectives qu'ouvrent les T.i.c dans les domaines économique et social, ainsi que sur les moyens de réduire la fracture numérique. Ouvrant cet atelier, Arlette Bakou, conseillère en genre de la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a souligné que les médias, sont les premiers concernés à utiliser les T.i.c, pour renforcer leur participation politique et lutter pour promouvoir leurs droits. «Certaines O.n.g féminines utilisent les T.i.c comme un moyen de partage et d'échange d'information, pour effectuer un plaidoyer auprès des politiques et établir des liens entre elles, afin de renforcer leur développement au niveau local,

régional et international. Malgré ce rôle important des T.i.c, plusieurs femmes n'ont pas toujours accès aux technologies de l'information et de la communication», a-t-elle déclaré. Les deux associations, Dynamique plurielle et Pratic, entendent saisir cette opportunité pour promouvoir les technologies de l'information et de la communication en milieu féminin et juvénile. Il s'agit, entre autres, pour Pratic de contribuer à renforcer l'usage des T.i.c auprès des femmes congolaises, à travers des actions de solidarité pour la promotion des droits des femmes et, ainsi, contribuer à l'atteinte de l'objectif du millénaire pour le développement. Pour Luc Missidimbazi, président de l'association Pratic, «ce partenariat avec une association féminine montre combien les Congolaises ne veulent pas rester en marge du développement. La célébration de cette



Les femmes journalistes posant avec les formateurs.

journée permet de vulgariser le concept des T.i.c, en aidant les femmes à se mobiliser plus que jamais pour la démocratie, la dignité et leurs droits fondamentaux». De son côté, Carine Damba, présidente de l'association Dynamique plurielle, a présenté le site Internet et le numéro vert 22 22, qui permettront à toutes les femmes victimes de se connecter, en s'informant sur les textes ratifiés par la République du Congo sur le développement de la femme, en vue de mettre à leur disposition des outils de défense; des moyens de prévention contre le harcèlement des jeunes filles dans les milieux scolaires. A partir du numéro vert, le

22.22, les femmes victimes seront, directement, orientées vers un spécialiste (psychologue, juriste...) selon le type de harcèlement ou de violence, afin de permettre à ces dernières de trouver, rapidement, des solutions. Les femmes journalistes ont, aussi, appris à créer et à utiliser des blogs (sites personnalisés) et des adresses Twitter, à mettre en ligne un journal, pour donner des informations personnelles. A la fin de cet atelier, des attestations ont été remises aux participantes par Luc Missidimbazi.

Esperancia MBOSSA et Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

La Semaine Africaine à 350 F CFA dans les kiosques

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS D'APPEL D'OFFRES n°001/PR/SGPR/CGMP/2012

Réf.: Acquisition du matériel informatique du secrétariat général de la Présidence de la République.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n° 075 du 09 mai 2012.
2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer le renforcement de ses capacités techniques et matérielles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.
3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en service le matériel informatique réparti en trois (3) lots, à savoir:

- Lot 1: Ordinateur portable;
- Lot 2: Ordinateur de bureau;
- Lot 3: Imprimante.

Chaque lot fera l'objet d'un marché attribué séparément.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Trois cent mille (300.000) Francs CFA*.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10 heures piles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11 heures piles.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA, par lot.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés.
Jean-Baptiste ONDAYE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS D'APPEL D'OFFRES n°002/PR/SGPR/CGMP/2012

Réf.: Acquisition du matériel technique du secrétariat général de la Présidence de la République.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n°075 du 09 mai 2012.
2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds afin de financer le renforcement de ses capacités techniques et matérielles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.

3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en service le matériel technique attribué en lot unique, à savoir:

- Acquisition du matériel technique.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Trois cent mille (300.000) francs CFA*.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10 heures piles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11 heures piles.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 10% du prix de l'offre.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés.

Jean-Baptiste ONDAYE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES n°005/PRISGPR/CGMP/2012

Réf.: Achat du mobilier des différentes structures de la Présidence de la République.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n°075 du 09 mai 2012.

2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer l'équipement en mobiliers des immeubles des différentes structures de la Présidence de la République, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.

3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en service le mobilier réparti en deux (2) lots, à savoir:

- Lot 1: bureaux avec chaises;
- Lot 2: armoires et fauteuils.

Chaque lot fera l'objet d'un marché attribué séparément.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Cent vingt cinq mille (125.000) francs CFA*.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012 à 11 heures piles.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA, par lot.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés.

Jean-Baptiste ONDAYE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N°006/PR/SGPR/CGMP/2012

Réf.: Acquisition du matériel informatique des différentes structures de la Présidence de la République.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n°075 du 09 mai 2012.

2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer le renforcement de ses capacités techniques et matérielles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.

3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et mettre en service le matériel informatique réparti en trois (3) lots, à savoir:

- Lot 1: Ordinateur portable;
- Lot 2: Ordinateur de bureau;
- Lot 3: Imprimante.

Chaque lot fera l'objet d'un marché attribué séparément.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Cent vingt cinq mille (125.000) francs CFA*.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10 heures piles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11 heures piles.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA, par lot.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés,

Jean-Baptiste ONDAYE

Journée culturelle Sébas Enemen

Pari gagné pour les initiateurs du concept

Afin de rendre un vibrant hommage à l'artiste musicien Sébas Enemen (Nzambi Makoumba-Nzambi, à l'état civil, décédé le 29 mai 2012, à Brazzaville), l'Ecurie musicale «La Muse», aux destinées de laquelle présidait l'illustre disparu, avait jugé opportun d'organiser une journée culturelle en son honneur. Le premier acte de cette journée culturelle a eu lieu, samedi 26 mai 2012, à l'I.f.c (Institut français du Congo), dans la capitale congolaise. Elle a été marquée par l'évocation faite par le Professeur Dominique Ngoïe Ngalla, la projection d'un film documentaire, suivie des témoignages des parents, amis et connaissances et le clou de la soirée: un concert qui a remis à flot l'ensemble musical créé par Sébas Enemen. Sous la houlette de Nizde Enemen, la fille du chanteur disparu.



L'Ecurie musicale «La Muse», pendant le concert qui a été une grande réussite.

Une grande réussite. C'est le moins que l'on puisse dire de cette première édition de la journée culturelle en l'honneur de Sébas Enemen. Un événement qui s'est déroulé dans une ambiance bon enfant, auquel parents, amis, connaissances, fans du chanteur disparu, artistes musiciens, etc. ont répondu nombreux à l'appel.



Sébas Enemen.

La soirée a commencé par l'évocation sur la vie et l'œuvre de l'artiste qu'on avait surnommé «le plus poète des musiciens congolais», faite par le Pr Dominique Ngoïe Ngalla, éminent historien et parent du général Nzambi Makoumba-Nzambi. «Nous deux, spécimens uniques au monde et Mandouants, c'est-à-dire originaires de Mandou, il était généreux. J'admiraits l'étendue prodigieuse de sa culture littéraire, son cursus scolaire et universitaire était scientifique. Littérature, littérature anglaise, littérature française, naturellement. Il m'admirait et ça m'amusaient. Il était à l'aise dans les disciplines aussi opposées, dans leur esprit que les sciences et les lettres. Sa grande sensibilité avait fini par les rapprocher. Il avait le respect pour son public que lorsqu'il composait, il

ne laissait rien au hasard. Parce qu'il était conscient de son immense talent, il refusait de se laisser dans la facilité. Et, donc, il composait sur l'étroite surveillance de son esprit exigeant, exerçait de se remettre systématiquement en question. C'est à sa constance dans l'effort que nous devons la perfection de la rime dans les chansons écrites en français. Il y en a celles qui sont si belles. Je me disais que ça ne sera pas juste, utile de ne pas les pro-

poser aux petits enfants des écoles. Pour qu'ils apprennent la belle langue française, car lui, il la connaissait, la belle langue française. Il était d'une intelligence brillante...», a notamment affirmé l'orateur. Avant la projection de son film documentaire, suivie des témoignages des parents, amis et connaissances.

Le clou de cette première Journée culturelle Sébas Enemen, c'était le concert fort réussi offert par l'Ecurie musicale «La Muse». Sous la conduite de Nizde Enemen. Qui, grâce à sa voix suave, a envoûté le public. Aidée en cela par Sosthène (chant), Chérubin (guitare basse), Destin (saxo), etc. «A toi mon cher ami», «El salero de Brazzaville», «Hymne à Brazzaville», «Félicité», «Bilanga na buala», «Le Temps des Jacinthes», «Ya We Loko», tels sont, entre autres joyaux artistiques estampillés Sébas Enemen, que ses «héritiers» ont exécuté avec maestria. L'ambiance était telle que Clotaire Kimbolo, notamment, ne s'est pas fait prier pour monter sur scène chanter «Le Temps des Jacinthes» avec les membres

de l'Ecurie musicale «La Muse». Sous les applaudissements du public, visiblement très satisfait du spectacle offert à ses yeux.

«Le secret, c'est beaucoup de travail. En tout cas, nous travaillons tous les jours. Nous avons dix séances de répétitions par mois. Sébas Enemen a laissé beaucoup d'œuvres. Et, j'ai toujours dit: Sébas Enemen, c'est quelqu'un qui écrivait bien, à travers ses œuvres. C'est quelqu'un qui apportait l'union, le réconfort et j'en passe. Aujourd'hui, ce serait malheureux de laisser abandonner ses C.d. Moi, entend que chanteuse de l'Ecurie musicale Sébas Enemen, entend que fille de l'artiste Sébas Enemen, j'ai l'obligation de continuer le travail de mon père, qui était celui d'éduquer, de prôner l'amour, de pousser les gens à faire l'agriculture. Dans la vie, il faut savoir ce qu'on veut. Moi, j'ai choisi ce métier, et nous ferons tout pour que l'orchestre tienne bien debout», a déclaré Nizde Enemen, à la fin du concert.

Pascal NGALIBO-YALA

E.n.s.p (Ecole nationale supérieure polytechnique)

Ulrich Kimbassa Ngoma déclaré ingénieur électromécanicien

En vue d'obtenir le diplôme d'ingénieur électromécanicien, Ulrich Kimbassa Ngoma a soutenu, publiquement, son mémoire sur le thème: «Chauffage électromagnétique par induction: cas d'une plaque à induction». C'était, samedi 19 mai 2012, dans l'enceinte de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. En présence d'un jury composé de: Bernard Mabiala, maître de conférence à l'E.n.s.p (président); Léonide Messo, maître assistant (rapporteur); Alfred Raoul Missété (examinateur); et Michel Nkombo Madzou (directeur de mémoire de l'impétrant).

Ce travail de recherche visait, entre autres, à vulgariser l'usage de la plaque à induction dans les ménages, promouvoir cette nouvelle technologie, afin de révolutionner les pratiques dans le domaine de la cuisson des aliments.



Ulrich Kimbassa Ngoma.

L'étude à l'honneur a eu le mérite de traiter les phénomènes d'induction électromagnétique liés à la cuisson des aliments dans le domaine électroménager, de démontrer les phénomènes électromagnétiques qui rentrent en compte lors du chauffage des aliments, ainsi que ceux liés à la sécurité des consommateurs. Pour ce faire, l'impétrant a eu la noble tâche de concevoir le schéma d'alimentation pouvant servir à une plaque d'induction. Au nombre des avantages de cette technique de cuisson encore moins répandue et méconnue des populations, figurent la rapidité, l'efficacité, la souplesse, la sécurité et la conservation de l'énergie, car elle occasionne très peu de dispersion de chaleur. En comparaison avec d'autres systèmes de chauffage, la plaque à induction a un rendement plus élevé de l'ordre de 90 à 95% et possède d'énormes atouts.

Partant du principe du chauffage par induction qui énonce: «Tout corps conducteur électrique soumis à l'influence d'un champ magnétique variable est le siège de courants induits», Ulrich Kimbassa Ngoma, après avoir mentionné que le chauffage par induction trouve son application aussi bien dans le domaine industriel que dans l'électroménager, a circonscrit son domaine d'étude: l'électroménager. Avant de présenter les grandes articulations de son mémoire de fin d'études. Dans lequel il affirme: «Les plaques de cuisson à induction permettent de chauffer un récipient sans flamme, ni surface brûlante, grâce à un champ magnétique. Elles constituent la seule source de chaleur qui restitue 90 à 95% de l'énergie apportée avec une montée en puissance ultrarapide des températures optimisées et un réglage précis. Ses avantages sont nombreux et allient en plus de la sécurité, rapidité, souplesse, économie de travail, confort de travail (...), etc. L'induction améliore les conditions de travail et permet de maîtriser la cuisson avec précision».

Après avoir présenté les informations générales sur le chauffage à induction, suivies d'une démonstration des équations mathématiques électromagnétiques liées au fonctionnement de la plaque à induction, Ulrich Kimbassa Ngoma a abordé les commandes de la plaque à induction, avant de faire une étude comparée par rapport aux méthodes usuelles de cuisson.

Au terme de son exposé, Kimbassa Ngoma a souligné: «Rentable et révolutionnaire, car moins consommatrice d'énergie et plus écologique, la cuisson par induction est l'énergie du futur».

Ayant présenté, succinctement, son travail devant un jury exigeant, pointilleux, rigoureux et méticuleux, l'impétrant a suivi, avec curiosité et intérêt, les différentes contributions et autres amendements apportés par les jurés qui se sont retirés, bien après, pour délibérer. Après délibération, le jury a attribué la note 15,5/20 à Ulrich Kimbassa Ngoma et l'a déclaré, admis au diplôme d'ingénieur électromécanicien, option: réseau électrique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

République Démocratique du Congo

L'artiste-musicien Ndombé Opétum est décédé à Kinshasa

Membre de l'orchestre Bana O.K dont il était le vice-président, et ancien de l'Afrisa International de Tabu Ley Rochereau et de l'O.K Jazz de Loambo Makiadi «Franco», l'artiste-musicien, chanteur, compositeur et interprète Paul Ndombé Opétum, alias Pépé Ndombe, a rendu l'âme, le jeudi 24 mai 2012, à l'hôpital Général de Kintambo, à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. Terrassé par une crise cardiaque. Il était âgé de 68 ans.



N d o m b é Opétum

Auteur de plus de 120 chansons d'anthologie, Paul Ndombé Opétum était un monument de la musique congolaise. C'est le 21 janvier 1944 qu'il a vu le jour, à Bagata, dans la province de Bandundu, au Congo-Léopoldville. C'est à l'âge de 18 ans, dans les années 68, qu'il fait, véritablement, ses premières armes musicales, dans l'African Fiesta de Pascal Sinamoya Tabu Ley, alias Rochereau. Après le départ des artistes comme Sam Mangwana et Muvaticco, partis monnayer leur talent ailleurs. Dans cet ensemble musical, Pépé Ndombé

signe «Hortense», une chanson qui fait florès et le propulse au-devant de la scène. En 1970, Ndombé fait partie des artistes qui accompagnent Tabu Ley dans la mythique salle de l'Olympia, à Paris. Deux ans plus tard, le chanteur se sépare de son mentor Tabu Ley. Il crée l'orchestre Afrizam, où le rejoignent, notamment Sam Mangwana et Espérant Kisanгани. En 1976, il intègre l'OK Jazz de Franco Luambo Makiadi. «Voyage ya Bandundu», sa première chanson dans cet ensemble musical, est un grand succès. S'ensuivent d'autres chefs-d'œuvre comme Youyou,

Mawé, Mashata, Jenny, Nayebi ndengue ba kolela ngai. Et pendant plusieurs années, Ndombé Opétum brille de mille feux, aux côtés de Lutumba Simaro, Youlou Mabiala, Michel Boyibanda, Wuta Mayi, Josky Kiambukuta, Ntesa Daliens, Madilu Système.

A la mort de Franco, en 1989, et suite à une brouille avec la famille de ce dernier, Ndombé Opétum quitte l'OK Jazz. Avec Lutumba Simaro, Josky Kiambukuta, etc., il forme l'orchestre Bana OK, dont il était le vice-président. Ndombé Opétum avait un al-

bum en préparation: Tendresse. Il était marié et père de neuf enfants, dont Baby Ndombe, ancien sociétaire de l'orchestre Wenge Musica Maison Mère de Noël Nguïama Makanda Werraso, évoluant, actuellement, en solo. Sauf changement de dernière

heure, Pépé Ndombé sera porté en terre, samedi 9 juin 2012, à Kinshasa. On espère que les autorités de la rive gauche du fleuve Congo vont lui réserver des obsèques à la dimension de sa renommée.

V.C.Y.

Journée de l'écriture et de la culture slaves au C.c.r de Brazzaville

Une conférence linguistique a réuni les professeurs de russe

Dans le cadre de la Journée de l'écriture et de la culture slaves, une conférence linguistique a réuni les professeurs de la langue russe de la ville de Brazzaville, jeudi 24 mai 2012, au C.c.r (Centre culturel russe). A son ouverture, M. Marcel Bansimba, président de l'Association congolaise des professeurs de la langue et littérature russes (Congapryal), a souligné l'importance de l'écriture et de la culture slaves pour les peuples russes et apprécié la célébration de cette journée au niveau mondial. Par la suite, les participants ont suivi M. Mouangou Dibantsa Daisy qui a présenté l'histoire des fêtes de l'écriture et de la culture slaves en Russie, depuis près de mille ans. Cette fête fait, actuellement, partie de la tradition culturelle russe.



Pendant la projection du film sur l'alphabet slave et ses créateurs.

Dans son allocution, M. Mouangou Dibantsa Daisy a rappelé à l'auditoire que l'alphabet russe moderne tire son origine de l'alphabet cyrillique créé au IX siècle par les frères, prêtres-formateurs Cyrille et Méthode, pour transcrire le slave dans le but de l'évangélisation des peuples slaves. Le cyrillique est, actuellement, utilisé par les peuples slaves orthodoxes: les Russes, les Bulgares, les Serbes et les Ukrainiens. Cet événement est célébré en Russie, le 24 mai, et ceci, chaque année, d'une localité à une autre. Prennent part à ces festivités: les poètes, les écrivains et les linguistes de la Russie, de Bulgarie et des autres pays du monde. Les concerts, les spectacles et les conférences scientifiques sont organisés à cette occasion. La culture unit les peuples, a souligné l'intervenant.

Ensuite M. Bansimba a présenté le bilan des activités de l'association, durant l'année scolaire 2011-2012, en commençant par la célébration des dates commémoratives marquant les anniversaires de naissances des célèbres poètes, écrivains, peintres et scientifiques russes; le 51ème anniversaire du premier vol de l'homme dans l'espace et le 175ème anniversaire de la disparition tragique du célèbre poète russe de sang africain Alexandre Pouchkine. A ces multiples occasions, plusieurs activités ont été organisées, parmi lesquelles, les leçons d'essai, les expositions des photos, les spectacles-concerts, ainsi que les projections des documentaires sur la vie et l'œuvre de ces personnalités remarquables. En outre, le Président de Congapryal a évoqué des événements très importants, à savoir: le voyage effectué en Russie, pendant l'année scolaire, par la délégation con-

golaise, pour participer au premier Festival Mondial de la langue russe qui s'est déroulé à Saint-Petersbourg, en octobre 2011; la participation à la 5ème Assemblée Générale de la Fondation «Ruskiy mir», qui s'est tenue en novembre 2011, dans la même localité, ainsi que le voyage à Moscou, à l'Institut Pouchkine, en décembre 2011, pour participer au Séminaire de perfectionnement méthodologique, dans le cadre du programme fédéral «La langue russe de 2011 à 2015». Il a également souligné le profit tiré par les professeurs de russe de Brazzaville des rencontres méthodologiques bimensuelles consacrées à l'enseignement de la grammaire russe et plus précisément aux cours électroniques théoriques et d'entraînement.

M. Bansimba a, aussi, rendu compte du déroulement de la XXIIème Olympiade de la langue russe dans les établissements d'enseignement général du Congo, ainsi que de la finale organisée au Centre culturel russe, le 23 mars passé, dont les quatre meilleurs participants ont gagné les bourses d'études supérieures en Russie. Enfin, le professeur de la langue russe au C.c.r, Mme Enzanza Yanina, a fait un compte rendu sur le déroulement de ses cours pour l'année académique 2011-2012. Elle a souligné que le but ce genre d'activités du centre, est de susciter l'intérêt pour l'apprentissage de la langue russe au Congo. Il est difficile, a-t-elle poursuivi, de ne pas remarquer que ces dernières années, on entend, de plus en plus, souvent, parler le russe, à des rencontres d'affaires,



sure we can



« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)



Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo www.tnt.fr



GX International

www.gxinternational.net

* c'est possible

des forums publics, dans les centres touristiques et d'enseignement. L'intérêt pour le russe grandit dans le monde. Et le nombre des jeunes congolais voulant étudier en Russie s'accroît, aussi. C'est pourquoi, le nombre d'inscriptions aux cours de la langue russe au Centre culturel russe augmente. L'an passé, 310 auditeurs ont participé aux cours, cette année 2011-2012, 436 auditeurs. Pour terminer son allocution Mme Enzanza Yanina a annoncé la clôture des cours de russe, le 31 mai 2012, tout en invitant les nouveaux auditeurs à s'inscrire pour l'année 2012-

213 dont les cours débiteront le 1^{er} octobre 2012. Les participants ont suivi, par la suite, une présentation électronique d'un cours sur le système des adjectifs russes, faite par le docteur Goussieva I.S. de l'Université de l'amitié des peuples de Moscou. Clôture de la conférence linguistique des professeurs de la langue et littérature russes du Congo, M. Bansimba a exprimé sa reconnaissance à l'adresse du directeur du C.c.r pour son appui dans la promotion de la langue russe au Congo et a souhaité au corps professoral de bonnes vacances.

C.E.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°045/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	1825 du 13/01/2012	Section: L, Bloc: 108 bis, Parcelle: 18, Superficie: 400,00m ²	SAINT PIERRE	01	MOUNGONDO née PIERRET Françoise Germaine Lucie
02	1386 du 06/07/2011	Section: /; Bloc: /; Parcelle: /; Superficie: 1500,00m ²	Village LIAMBOU	-	KANE AMADOU née BISSEMO NGOUDIKAKA Félicité
03	1693 du 08/11/2011	Section: CF, Bloc: 123, Parcelles: 01 et 02, Superficie: 500,00m ²	PLATEAU HINDA	04	SAMBA THIAM
04	1922 du 06/02/2012	Section: X, Bloc: 95, Parcelle: 05, Superficie: 150,00m ²	MBOUKOU (Rue BONGOLO n° 11)	03	KIBEZI Benedga Diandh G, KIBEZI Louise Qeren
05	1923 du 06/02/2012	Section: X, Bloc: 95; Parcelle: 06; superficie: 150,00m ²	MBOUKOU (Rue BONGOLO n°11)	03	TOUKOULOU Venise Esthia B. TOUKOULOU B. P. G.
06	1535 du 06/09/2011	Section: AE, Bloc: 28, Parcelle: 06, Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU	04	BANDENVOKILA NTONDELET Elodie
07	1992 du 06/03/2012	Section: CN, Bloc: 346 bis Parcelle: 02, Superficie: 413,60m ²	PLATEAU DE HINDA	04	NDINGA Marien
08	704 du 21/07/2010	Section: BV, Bloc: 105, Parcelle: 05, Superficie: 450,00m ²	MONT KAMBA (Famille BANZA)	02	BELEMBA Darel Yanich
09	1984 du 01/03/2012	Section: CN, Bloc: 210, Parcelle: 04, Superficie: 500,00m ²	PLATEAU DE HINDA	04	MOUKOUYA MINIANGOU Olga
10	1533 du 09/02/2012	Section: ACV, Bloc: 46, Parcelles: 01 à 03, Superficie: 1180,00m ²	MENGO (Sous-préfecture HINDA)	-	MOUKOUYA Oldresse Niclaige
11	1534 du 09/02/2012	Section: ACV, Bloc: 47, Parcelle: 10, Superficie: 500,00m ²	MENGO [Sous-préfecture HINDA)	-	MOUKOUYA MINIANGOU Olga
12	1899 du 31/01/2012	Section: AE, Bloc: 102, Parcelle: 09, Superficie: 912,93m ²	SIAFOUMOU	04	MOUANDA MBEMBE Divine Ermelle
13	1921 du 06/02/2012	Section: S, Bloc: 81, Parcelle: 05 bis, Superficie: 164,34m ²	MATENDE (Salisa)	02	MOUANDZA NOUDJAH Christ Rodriguez
14	1970 du 24/02/2012	Section: S, Bloc: 109, Parcelle: 02 bis, Superficie: 201,00m ²	MATENDE	02	MAMADOU SOUMARE
15	1972 du 24/02/2012	Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 2.400,00m ²	POINTE-INDIENNE (LOANGO)	04	Patrick Charles Jules DEBARD
16	1547 du 13/09/2011	Section: AM; Bloc: 124; Parcelle: 11; Superficie: 500,00m ²	NKOUKOU (15 AOUT 1960)	04	RADJI ABOUDOU Aziz
17	1931 du 09/02/2012	Section: CL, Bloc: 122, Parcelles: 8 et 10, Superficie: 1020,00m ²	MONT KAMBA	04	GANGA NGUITOUKOUIOU Eric Dieudonné
18	1818 du 11/01/2012	Section: ABX1, Bloc: 02, Parcelle: 10, Superficie: 500,00m ²	LEMBA (LOANDJILI)	04	NGOUALA NSOUNGUI Marie Cécile
19	1779 du 27/12/2011	Section: I, Bloc: 19, Parcelle: 09, Superficie: 600,00m ²	BOURSE DU TRAVAIL	01	POATY Patrick Lionel Jean Baptiste
20	1942 du 14/02/2012	Section: AC, Bloc: 95 ter, Parcelle: 03, Superficie: 400,00m ²	RAFFINERIE	04	MAKOSSO MAVOUNGOU Gildas Gauthier
21	1330 du 16/06/2011	Section: AE, Bloc: 74, Parcelle: 04, Superficie: 475,00m ²	SIAFOUMOU	04	BOKOUDOU Eymard Fiacre
22	1894 du 30/01/2012	Terrain Rural; Superficie: 1.800,00m ² (Famille TCHINIMINA)	POINTE INDIENNE	-	FAUCON Fabrice
23	1782 du 27/12/2011	Section: AG; Bloc: 211, Parcelle: 03, Superficie: 350,00m ²	TCHALI (MAFOUMI)	04	DIAKOUDILA SAMINOU Chistie Anna Odette
24	820 du 16/11/2010	Section: AB, Bloc: 09 bis; Parcelle: 03, Superficie: 886,00m ²	SONGOLO	04	DIAKOUNDILA MOUINYMIO Romain
25	1783 du 27/12/2011	Section: AB, Bloc: 135, Parcelle: 18, Superficie: 303,00m ²	SONGOLO	04	DIAKOUNDILA MOUINYMIO Romain

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 22 Mars 2012

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière

Romain DIAKOUNDILA-MOUINYMIO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
n°007/SGPR/2012

Réf.: Acquisition du matériel informatique pour le suivi et le contrôle budgétaires de la Présidence de la République.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n° 075 du 09 mai 2012.
2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer l'informatisation du suivi et du contrôle budgétaires par la direction des finances et du matériel, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.
3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir le matériel informatique Pour le suivi et le contrôle budgétaires de la Présidence de la République, lot AON 07/SGPR/2012, attribué en lot unique: acquisition du matériel informatique. Ces fournitures sont à livrer et à installer à la direction des finances et du matériel, sise au Palais du peuple de Brazzaville, dans un délai de quinze (15) jours après l'attribution provisoire du marché.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Cent vingt cinq mille (125.000) Francs CFA*. La méthode de paiement sera *au comptant, contre un récépissé*. Le document d'Appel d'offres sera adressé au demandeur par acheminement à domicile par messagerie, support électronique ou courrier physique, selon son souhait.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10 heures piles.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11 heures piles.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés,
Jean-Baptiste ONDAYE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
n°08/SGPR/2012

Réf.: Equipement de la salle des archives de la direction de la presse présidentielle (lot unique).
1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n° 075 du 09 mai 2012.

2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer l'équipement de la salle des archives de la direction de la presse présidentielle, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.

3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir, installer et/ou mettre en marche le matériel lié à l'équipement de la salle des archives de la direction de la presse présidentielle, en lot unique, sous lot 1 (mobilier) et sous lot 2 (matériel et fournitures informatiques). Ces fournitures et services sont à livrer et à mettre en service à la direction de la presse présidentielle, sise dans l'enceinte du Palais du peuple, dans un délai de quinze (15) jours après attribution provisoire du marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité du candidat vis-à-vis à l'administration fiscale.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre paiement au comptant non remboursable de la somme de *Cent vingt cinq mille (125.000) francs CFA*. La méthode de paiement sera *ou comptant, contre un récépissé*. Le document d'Appel d'offres sera adressé au demandeur par acheminement à domicile par messagerie, support électronique ou courrier physique, selon son souhait.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10 heures pile.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11 heures pile.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République,
Personne responsable des marchés,
Jean-Baptiste ONDAYE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET
SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
n°010/SGPR/2012

Réf.: Informatisation de la gestion du parc auto.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics paru dans le Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics n° 075 du 09 mai 2012.

2. Le secrétariat général de la Présidence de la République a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement 2012, des fonds, afin de financer le renforcement de ses capacités techniques et matérielles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en référence.

3. Le secrétariat général de la Présidence de la République sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir au parc national du matériel automobile et mettre en service le matériel informatique et logiciel, lot AON 010/SGPR/2012, en lot unique: *Acquisition du matériel informatique et du logiciel*. Ces fournitures sont à livrer à la direction nationale du parc automobile, sise Bd Denis SASSOU N'GUESSO, face garage municipal, Mpila, Brazzaville, dans un délai de dix (10) à trente (30) jours après l'attribution provisoire du marché.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi, de 09 heures à 15 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont portées dans le présent dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée, contre un paiement non remboursable de *cent vingt-cinq mille (125.000) F.CFA*. La méthode de paiement sera *au comptant, contre un récépissé*. Le document d'Appel d'offres sera adressé au demandeur par acheminement à domicile par messagerie, support électronique ou courrier physique, selon son souhait.

8. Les offres devront être déposées à la même adresse, au plus tard, le 25 juin 2012, à 10H00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessous mentionnée, le 25 juin 2012, à 11H00.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1.000.000) francs CFA.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Secrétariat permanent de la Cellule de gestion des marchés publics du secrétariat général de la Présidence de la République, salle 102 du Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 25 Mai 2012

Le Secrétaire général de la Présidence de la République, Personne responsable des marchés,
Jean-Baptiste ONDAYE

OFFICE NOTARIAL S.C.P.
«Bedel KAMBA & Imelda ELENGABEKA»
Notaires

220 bis, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de la Maison Mecabel
Tél.: (242) 05 544.63.38/05 538.91.45; Boîte Postale: 13 456
E-mail: scp_kambaelengabeka@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE
«CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET SERVICES-CONGO»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, Notaire Associé de la société civile professionnelle «Bedel KAMBA & Imelda ELENGABEKA», en date à Brazzaville du 21 mai 2012, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET SERVICES-CONGO», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Brazzaville, Poto-Poto, le 21 mai 2012 Folio 89/12 Numéro 1875.

Objet: - Construction;
- Equipement;
- Prestation de Services (Prestations intellectuelles).

Capital social: CINQ MILLIONS (5 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 50 000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire par l'associé unique.

Siège social: Le siège social est fixé, provisoirement, en l'office du Notaire sous-signé, sis centre-ville Brazzaville, 220 bis, avenue Nelson Mandela.

Durée: 99 ans.

Immatriculation: La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sous le numéro 12 B 3479.

Gérance: Monsieur David ABTOUR est nommé Gérant, pour une durée illimitée.

Pour insertion légale

Me Bedel KAMBA
Notaire associé

Vie des clubs

Pour Rémy Ayayos Ikounga, le rêve est permis

Deux semaines après l'historique qualification de l'A.C Léopard de Dolisie, pour le tour de cadrage de la Coupe de la Confédération, Rémy Ayayos Ikounga, président de cette formation, revient sur cette étape et suppute, dans l'interview ci-après, sur ses chances de faire partie de la phase des poules, pour la suite de la compétition. Suivez !

*Quel sentiment vous anime, suite à la qualification historique de votre équipe aux dépens des coriaces Nigériens de Heartland?

**Merci, d'abord, de n'avoir pas cessé de nous accompagner dans cette aventure. Je suis, aujourd'hui, un dirigeant comblé. Surtout que j'ai pu, modestement, apporter un peu de joie, de dignité et de fierté à toute la communauté sportive nationale, en général, et celle de Dolisie, en particulier, qui s'est réjouie de façon continue. J'en suis encore ému. Et, c'est un peu la majeure récompense des efforts que nous faisons, nous, les dirigeants, après tant de sacrifices.

*A chaque étape de la compétition, vous êtes, de plus en plus, rassuré. A quoi est due cette attitude, et jusqu'où comptez-vous aller dans cette compétition?

**Mon assurance ne date pas d'aujourd'hui, nous sommes, maintenant, habitués à vivre ces épreuves, aussi bien le groupe des techniciens que moi-même, en conjuguant nos efforts. En mettant un peu de sérieux, nous pourrions aller, évidemment, le plus loin possible dans cette compétition. Il est vrai que le niveau est très élevé, nos adversaires, expérimentés et efficaces, mais je suis quelqu'un qui aime gagner et non perdre. Voilà pourquoi, je m'efforce de réunir les moyens de la victoire. J'en profite, pour remercier le bon Dieu pour toutes ses faveurs qu'il nous accorde, chaque jour.

*Quelle lecture globale pourriez-vous faire des deux derniers matchs contre les Nigériens?

**Au Nigéria, nous avons préféré jouer notre jeu naturel, comme on dit, techniquement. Nous avons pu inscrire deux buts. Nous savions que ses buts seraient tout à fait importants, dans le décompte final. Ici, à Dolisie, nous avions un choix impératif: attaquer, dès l'entame du match, pour inscrire au moins un but, qui nous ouvrirait les portes de la qualification. Nous savions aussi que Heartland ne pouvait pas venir ici en victime résignée. C'est une bonne équipe, qui a joué sa chance. Malheureusement, Dieu a choisi son camp.

*Comment entendez-vous préparer le tour de cadrage?

**Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, organiser une mise au vert à l'extérieur. Ce n'est pas opportun, parce que



Rémy Ayayos Ikounga.

nous avons des compétitions locales, même si elles ne sont pas, toujours, du niveau escompté. Mais c'est bien pour le football congolais que l'A.C Léopard joue contre les équipes locales. Cela redonne un certain relief à notre football. Nous allons jouer tous nos matchs de championnat, pour garder la forme des joueurs.

*Le Stade Denis Sassou Nguesso devient trop exigü. Etes-vous pour ou contre la délocalisation des matchs de Léopard?

*Cette question vient bien à propos. Pour moi, ce stade, pourtant bien construit, est inachevé. Il y a encore des espaces qu'on peut combler, en ajoutant des places. Le ministre des sports m'a dit qu'il fera des démarches nécessaires aux Grands travaux, pour voir, techniquement, comment remédier cette difficulté. Cela étant dit, je n'accepterai jamais la délocalisation des matchs de coupe d'Afrique de l'A.C Léopard, sauf contrainte majeure. Je me suis battu pour que le sport vive dans cette ville. Il est inimaginable, impensable de procéder de la sorte.

*A vous de conclure, président.

**Je vous remercie, vous qui contribuez à faire connaître à nos citoyens tout ce qui se fait ici, dans le domaine spécifique du sport. J'exprime, ensuite, ma gratitude au ministre des sports. C'est la première fois qu'un ministre des sports en exercice vienne assister à nos matchs, et les sages du Niari ont été honorés par sa présence. Je remercie le public congolais, pour son soutien, dans cette aventure. Les mêmes remerciements, particulièrement, à mon ami et frère le colonel Edgard Nguesso, à Monsieur Albert Ngondo, dirigeant émérite du football, à Monsieur Ominga, de la S.n.p.c... La marche n'est pas encore à son terme; nous continuons, et j'espère que vous ne nous abandonnez pas.

Propos recueillis par
Equateur Denis
NGUIMBI.

Coupe du Congo de football

Les petits poucets s'en vont!



La formation du Centre national de formation de football a expulsé Tongo FC Jambon de la compétition.

Les 32^{èmes} de finale de la Coupe du Congo ont fait courir, toute la semaine dernière, le public vers les stades. Où, les uns après les autres, les petits poucets, aux prises avec les équipes de Division nationale, ont été renvoyés dans les gradins. Parce qu'éliminés à cette étape de la compétition.

Il y a inégalité de niveau entre les équipes de Division nationale et celles de Division 1 départementale. Cela explique certains scores bavards enregistrés. Tenez! Les Diables-Noirs ont réalisé le score le plus lourd, en balayant, sans état d'âme, Sonad'eau de Dolisie. Sept buts à brosse,

comme diraient nos confrères d'outre fleuve, telle est l'issue de cette rencontre disputée à Dolisie. De son côté, l'A.C Léopard a fait coucher Orthodoxe par 5-0. De même, Munisport de Pointe-Noire, aux dépens du F.C Abeille (5-0). Quant à l'Etoile du Congo, du président Cyr Ebina, aux prises avec Baygon rouge, elle donnait l'impression d'être habitée par la malchance, escamotant, les unes après les autres, ses meilleures actions de but. Pour rejoindre, finalement, victorieux, les vestiaires: 4-0. Buts de Mayamba Papy (2), Ombio et Moïse Koukou. Par contre, Inter Club de Brazza-

ville a eu maille à partir, sur le chemin de la qualification, avec Académie de Diata. Finalement, il a imposé son droit d'aînesse, l'emportant par 2-1. Tout comme Patronage Sainte-Anne, sur Club 57 Tourbillon (1-0), et l'A.S Cheminots de Pointe-Noire, sur Ponton-Sur-Mer (2-1). J.S.B ne l'a emporté qu'aux tirs au but, aux dépens de Pèlerin (2-2, puis 4 tirs réussis à 2). Par ailleurs, F.C Kondzo et Olympic de Nkayi se sont qualifiés sur tapis vert, leurs adversaires respectifs s'étant défilés. Tout de même, trois «grands» sont sortis par la petite porte: Pigeon Vert, éliminé par Nathalis (2-

4), Saint-Michel de Loukolela, par Black Star (1-3) et Tongo F.C Jambon, par le Centre national de formation de football, nouveau venu dans le giron brazzavillois. A égalité, l'épreuve des tirs au but a mis un terme à leur rencontre: 0-0, puis 4 tirs réussis contre 2).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Autres résultats

J.S.T.A.S Gendarmerie (4-2), S.M.O.V.T.C (3-0), Ajax de Ouenzé-J.S.P (2-0), A.S Police-A.C.M (0-0), CARA-Union Sport Mbingui (2-0), Inter Club Kinkala-A.F Saint-Pierre de Djiri (5-0), Cuvette F.C-Saint-Pierre de Makoua (4-0), C.S Asico-U.S Bantou (1-0), Régie Financière-A.J.C (1-0), Etoile Ouesso-Olympic Pokola (0-0, 3 tirs au but à 0), U.S.K Ewo-Dragon (3-0), Inter Club Impfondo-Diables-Noirs Impfondo (0-0, 5 tirs au but à 4), Inter Club Nkayi-Inter Club Dolisie (2-0), Nico-Nocoyé-Vision (0-0, 1 tir au but à 3), A.S Cheminots-Ponton-Sur-Mer (2-1), A.S.P-Sporting (2-2, 4 tirs au but à 2), U.S Saint-Pierre-La Mancha (FF US St Pierre), F.C Bilombé-T.P Mokanda (2-0), V.Club Mokanda-Black Star (3-1), CARA Djambala-A.T.P Gamboma (0-0, puis 4 tirs au but à 3)

Calendrier des 16èmes de finale

Samedi 2 juin 2012: J.S.T-Ajax de Ouenzé (à Brazzaville), Vision-V.Club Mokanda et A.S Cheminots-Munisport (à Pointe-Noire)
Dimanche 3 juin 2012: S.M.O-AS Police et Inter Club de Brazzaville-F.C Kondzo (à Brazzaville), A.C Léopards-Nathalis (à Dolisie), A.S.P-J.S.B et La Mancha-F.C Bilombé (à Pointe-Noire), Inter Club de Kinkala-Diables-Noirs (à Kinkala), Etoile de Ouesso-Etoile du Congo (à Ouesso), Black Star-C.n.f et U.S.K d'Ewo-Cuvette F.C (à Owando), Inter Club de Nkayi-Olympic de Nkayi (à Nkayi), Régies financières-C.S Asico (à Sibiti), CARA de Djambala-Patronage Sainte-Anne (à Djambala), Inter d'Impfondo-CARA de Brazzaville (à Impfondo).

Coupe de la ville de basket-ball

Double triomphe d'Inter Club

Pour désigner le vainqueur de la Coupe de la ville de Brazzaville de basket-ball masculin, Inter Club et Anges-Noirs étaient au Centre sportif et universitaire de Makélékélé, dimanche 27 mai 2012, pour y disputer la finale. Les militaires d'Inter Club l'ont emporté, finalement, par 91-63.

En demi-finales, Inter Club s'était débarrassé du CARA (57-51), tandis que Anges-Noirs avait désillusionné Avenir du rail (75-64). A la grande surprise, bien sûr, des férus de la balle au panier.

Pour revenir à la finale, l'Inter Club menait déjà 52-33, à la pause. Après un suspense précoce, au début du premier quart temps. Où l'on a constaté un équilibre de force: «Tu me marques un panier, je te marque un panier; tu bénéficies d'un lancer-franc, je bénéficie d'un lancer-franc! Tu réussis un tir à trois points, j'en réussis aussi». On a assisté, donc, à une course poursuite qui, au fil des secondes, a mis en relief Anges-Noirs. Cela a fait craindre le pire aux militaires d'Inter Club. On le comprend, Anges-Noirs espérait rééditer sa performance des



Anges-Noirs et Inter Club ont tenté d'offrir un beau spectacle.

demi-finales. N'a-t-il pas mené au score de six points, un moment? Inter Club allait, heureusement, pour ses supporters, revenir à son meilleur niveau et terminer le premier quart temps sur une note gaie (27-19). Et dominer, des pieds et des bras, le reste de la partie (25-14, 17-14 et 22-16/ soit 91-63). C'est une prise de conscience collective, notamment de Yoa, Boungou, Mbatchy, Yamba, Missakila, qui lui aura permis de relever le défi. Et de remporter le trophée, qui lui sera remis ultérieurement.

Anges-Noirs battu, ce n'est pas la fin du monde. Il a joué sur sa valeur réelle, avec courage. Auparavant, au féminin, Diables-Noirs a battu Inter Club (58-47). Une victoire insuffisante, les militaires ayant déjà gagné les deux premières confrontations (44-43 et 56-50), pour s'adjuger le trophée.

G.M.

Inter Club bat Anges-Noirs (91-63).

Inter Club: Backat, Franck Mbatchy, Pandi, Mombouli, Kondzi, Boungou, Elenga, Yamba, Amboulou, Kibozi, Yoa, Missakila. Coach: Bouzanga
Anges-Noirs: Minga, Belemene, Bikindou, Tsebè, Mouesse, Loutonto, Ganda, Dzia, Humbert, Mounoki, Botata. Coach: Biti.

Burkina Faso-Congo, à Ouagadougou

Samedi 2 juin, les Diables-Rouges du Congo se produiront à Ouagadougou. Où ils seront aux prises avec l'équipe nationale du Burkina Faso, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Ils ont bénéficié d'une mise au vert de 7 jours au Maroc, où, mardi 29 mai, leur confrontation amicale contre El Jadida, équipe classée cinquième au championnat, s'est soldée par un score nul: 1-1.

Arrivé blessé au Maroc, Christopher Samba sera, malheureusement, absent, à Ouagadougou.

Entre Burkinabè et Congolais, la confrontation de samedi sera la cinquième:

8 janvier 1973, à Ibadan: Congo-Burkina Faso (3-0)/Jeux africains de Lagos)
8 septembre 2002, à Brazzaville: Congo-Burkina Faso (0-0)/E.I. CAN 2004)
21 juin 2003, à Ouaga: Burkina Faso-Congo (3-0)/E.I. CAN 2004)
11 août 2010, à Senlis (France): Congo-Burkina Faso (0-3)/match amical)

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo www.tnt.fr GX International www.gxinternational.net

* c'est possible